Volume XVII. – No 290.

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne

CANADA .. $6.00
Etats-Unis et Empire Britannique .. 8.00
UNION POSTALE .. 10.00

Edition hebdomadaire

CANADA .. 2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE .. 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA — FAIS CE QUE DOIS!

Montréal mercredi 15 déc. 1926.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE : - - Main 7460
Service de nuit : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Est-ce un spectacle digne d'un pays chrétien ?

La réaction nécessaire – Il faut une bonne fois, en finir

Nous prions qu'on lise avec attention les quelques phrases suivantes:

Dans la construction (il s'agit ici d'un rapport relatif à la région du Saguenay) *les grandes compagnies font travailler leurs hommes le dimanche, à Arvida, à la Chute-à-Caron, par exemple. Tout l'été on pouvait voir, dans ces endroits, des hommes en nombre variable employés au terrassement des routes et du chemin de fer de la compagnie, au ménage, au charroyage, etc. A la Chute-à-Caron, semble-t-il, le travail du dimanche est actuellement presque général.*

Les cultivateurs des environs, au lieu d'aller à la messe, travaillent avec leurs chevaux à la construction d'une route pour le compte de la compagnie.

Le rapport de cette région conclut ainsi: "On pourrait signaler bien d'autres abus. Le respect du dimanche s'en va, ici comme ailleurs. On ne se gêne plus guère. C'est en vain qu'on voudrait fermer les yeux"

. . . . . .

*L'*International Paper Co. *fait travailler des milliers d'hommes, le dimanche, dans ses importants chantiers de Chelsea, de Farmer's Rapids, de Templeton. L'usine de la* Canada Cement Co., *à Hull, fonctionne le dimanche.*

. . . . . .

La compagnie Anglo Pulp and Paper *et la* St. Anne Paper Co. *travaillent activement à la construction de leurs usines, le dimanche. La Ligue du Dimanche a déjà signalé le fait aux autorités provinciales.*

Un peu partout dans la province, notamment à Montréal, on signale la tendance des grands entrepreneurs à poursuivre le travail de construction le dimanche. Le respect du repos dominical diminue et des efforts semblent se faire pour accentuer cette diminution. On signale aussi l'envahissement insensible du commerce, le dimanche, particulièrement dans les épiceries, où, sous le titre de rafraîchissements, on vend n'importe quoi, même dans les villes.

Tout ceci est extrait du *communiqué* de la *Ligue du Dimanche*, qu'on a pu lire, en entier, dans notre numéro d'hier. Le caractère des chefs de la *Ligue* et de leurs informateurs ordinaires nous garantit l'exactitude de ces affirmations. Il nous assure pareillement qu'on n'aura pas voulu en forcer l'expression.

Le texte du *communiqué* atteste d'ailleurs, à l'évidence, que les directeurs de la *Ligue* ont le juste souci de relever et de noter toutes les améliorations qui peuvent être attribuées à la dernière intervention du premier ministre. Ceci ne fait qu'ajouter au poids et à la gravité des passages où ils constatent ce qu'il y a encore à améliorer dans la plupart des fabriques de pulpe et de papier, ainsi que les grands désordres qui se produisent au dehors.

* * *

Ces désordres sont la conséquence logique de la longue impunité dont ont joui les fabricants de pulpe et de papier. Il était en quelque sorte inévitable qu'en face de cette grave impunité, constructeurs et financiers finissent par se dire qu'ils pouvaient tout oser.

De là les faits lamentables qu'évoque la déclaration de la *Ligue*: *"A la Chute-à-Caron, semble-t-il, le travail du dimanche est actuellement presque général. Les cultivateurs des environs, au lieu d'aller à la messe, travaillent avec leurs chevaux à la construction d'une route pour le compte de la compagnie... L'*International Paper Co. *fait travailler des milliers d'hommes le dimanche dans ses importants chantiers de Chelsea, de Farmers' Rapids, de Templeton... La compagnie* Anglo-Pulp and Paper *et la* St. Anne Paper Co. *travaillent activement à la construction de leurs usines le dimanche..."*

Voyons les choses telles qu'elles sont: cela donne-t-il l'impression d'un pays chrétien? Et que diraient de ce spectacle les ancêtres dont nous évoquons avec tant d'émotion — verbale, tout au moins — le glorieux souvenir?

Et, avec l'industrialisation croissante, où nous arrêteront-nous, si une réaction vigoureuse, énergique, généralisée, ne s'accuse rapidement?

* * *

Cette réaction, c'est celle qu'a voulu susciter, qu'entend bien prolonger et maintenir la *Ligue du Dimanche*.

On n'aura pas oublié les termes émouvants, et pesés avec tant de soin, de son dernier *communiqué*.

La Ligue du Dimanche, y est-il dit, *sollicite donc de nouveau, avec tout le respect qui convient, l'appui chaleureux du clergé, l'appui effectif des conseils municipaux et des associations de toute sorte, l'appui moral de tous les citoyens, pour maintenir l'intégrité du repos dominical, la bonne observance du jour du Seigneur. Elle attire l'attention de tous sur l'importance de l'exactitude à respecter la loi religieuse et civile du dimanche, pour le bien-être social et le maintien de la moralité publique.*

Aujourd'hui comme au début de cette campagne, nous répondons à l'appel:

Présent!

Et nous demandons qu'on en finisse une bonne fois avec cette flagrante et scandaleuse violation des lois.

Omer HEROUX.

actualité

La *Presse* reparle anglais

Nous publiions l'autre jour une circulaire anglaise de la Presse *adressée à un Canadien français, président d'une compagnie canadienne-française exclusivement, pour lui demander de contribuer à la mascarade de vendredi prochain. On sait que cette mascarade est organisée à la suite d'articles inventant dans la paroisse Notre-Dame une misère qui n'existe pas, puisque le Refuge Meurling a cinq cents lits libres et que la Saint-Vincent de Paul termine son exercice avec un surplus. Le Juif Nathanson, de Toronto, ayant revêtu le manteau de M. Vincent de Paul, entreprend donc de nous montrer comment nous devons prendre soin de nos pauvres. C'est le même — ou des gens qui le touchent de près — qui ricanait au printemps dernier au sujet de nos standards de moralité bien arriérés et qui nous signifiait que nous aurions à relâcher notre censure cinématographique, à laisser prêcher le divorce, l'union libre, etc, tout ce qui fait la grandeur des Etats-Unis, sans quoi on nous retirerait les films empoisonnés.*

Donc la Presse, *qui vit du cinéma, qui en retire le plus fort et le plus gros de son revenu, s'est chargée d'organiser le* battage *autour de cette fête.*

C'est la Presse *qui a lancé les Chevaliers du bon Parler français;*

C'est la Presse *qui se proclame, 360 jours par année, irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques.*

Or, dans la pratique, elle ne veut pas parler français à ses propres compatriotes.

— Une fois n'est pas coutume, direz-vous. Ce peut n'être qu'un simple accident. Dans cette affaire de cinéma où il n'y a que Juifs et Anglais, où l'immense personnalité de sir Herbert Holt, roi de l'électricité, se profile derrière Nathanson, il se peut qu'elle se soit laissé distraire. N'entendant partout qu'anglais et que yiddish, il est naturel qu'elle ait oublié la nationalité de ses lecteurs. Car ses lecteurs ne lui donnent que deux sous le numéro et ses annonceurs lui donnent des milliers et des milliers de dollars. Et comme chacun sait, le gros de ses annonceurs est soit Juif, soit Anglais.

Si vous disiez cela vous seriez dans la plus regrettable erreur. Une famille très connue, qui porte un nom tout ce qu'il y a de plus canadien-français, qui habite dans un quartier canadien-français une rue où il n'y a pas deux familles anglaises vient de recevoir l'étrange lettre ci-dessous qui montre que la Presse *est encline à se mettre le nez dans des affaires qui, ma foi, la regardent de bien loin. Car si elle se soucie de la pureté de l'approvisionnement de lait parce que le mauvais lait tue les petits, elle pourrait bien s'aviser aussi que la mauvaise presse, que la presse jaune, "cinéma des familles", souille les âmes et les tue. Avant de se préoccuper de la paille qui est dans l'oeil du laitier et de tâcher de s'en faire un sujet d'annonce, elle devrait bien voir la poutre qui est dans son oeil à elle. Quoi qu'il en soit voici ce texte:*

Our Department of Health is making a study on Montreal's milk supply and we are anxious to get a frank expression of opinion from several thousand wives and mothers who use milk daily.

Will you help us? The information you supply will be kept absolutely confidential. Please fill in your answer to each question and return to us as quickly as possible. We enclose a stamped envelope for your reply.

1. How many in your family?.....
   Adults .....
   Children under 15.....
2. How much milk and cream used daily?.....
   Milk quts .....
   Cream pts .....
3. From whom do you milk?.....
   Is there any particular reason why? .....
4. Have you always dealt with same milkman?.....
5. If not, please name former milkman?.....
   Any particular reason for changing?.....
6. How do you like your present service?.....
   Could it be improved?.....

This is in your interest, please cooperate with our Health Department so that we in turn can help you. Won't you fill in your answers right now and return in the enclosed stamped and addressed envelope? Thank you!

"LA PRESSE"

Department of Health.

"Là où est ton trésor, là aussi est ton coeur". Le lecteur aux deux sous pèse bien peu auprès de l'annonceur à mille dollars la page! Le trésor pèse sur le coeur et l'esprit. La Presse *parle anglais, ça lui est facile, n'en déplaise aux chevaliers du Bon Parler Français; il y a si longtemps qu'elle pense en anglais. Le* Château, *monument de la vie de M. Pamphile du Tremblay, est une maison anglaise, construite par des entrepreneurs anglais, dans un quartier anglais, qui dans ses gargouilles porte la tête d'un général anglais — le général Allenby. C'est la* Presse *qui nous l'a annoncé.*

"Où est ton trésor, là aussi est ton coeur!"

PASCAL

Bloc-notes

Par un bill?

Le *Soleil*, qui a du coeur au ventre, quand il s'agit de l'affaire du Lac Saint-Jean, — il n'en a que depuis le retour de M. Taschereau, — revient sur la question des dommages aux cultivateurs inondés; il parle d'une somme de $105,000 versée à ces inondés en compensation des dommages aux récoltes de cette année. Ils demande à ceux qui traitent de cette question d'y aller avec "un peu plus de mesure. La justice et la vérité y truveront leur avantage". Tout cela est excellent. Mais il est un point sur lequel tous les gens de Québec et de Montréal qui défendent l'acte du gouvernement dans cette affaire glissent avec ensemble: celui de la violation du droit privé. En vertu de quel droit le gouvernement a-t-il autorisé la compagnie à noyer les terres, d'abord sans en avertir les propriétaires, ensuite sans obtenir leur consentement? La question des dommages à payer ou payés est tout à fait distincte de celle du droit de la compagnie de noyer les terres, ou du droit du gouvernement de l'autoriser à les noyer. Il y a eu là un abus de pouvoir flagrant et manifeste, que rien ne peut excuser ni pallier. Le gouvernement pourra bien, à la prochaine session, comme c'est son intention et sa volonté arrêtée, dit-on dans des milieux bien informés, saisir les députés d'un projet de loi ratifiant ce que la compagnie a fait et tâchant de légaliser dans la mesure du possible l'erreur commise. Mais il reste qu'on a attenté, du consentement même du gouvernement et des gens chargés de faire respecter les lois, au droit de propriété privée, au bénéfice d'une compagnie étrangère. Nul bill ne pourra changer le droit naturel, même si ce bill ratifie n'importe quel acte de la compagnie ou du gouvernement. M. Taschereau et ses amis pourront y mettre tout le talent et toute l'habileté voulus; ils ne réussiront pas à modifier le droit, même s'ils ont le pouvoir de ratifier des actes extraordinaires de leur gouvernement et de la compagnie mise en cause. Tout ce qui s'est fait de la part du gouvernement à ce sujet, jusqu'ici, est arbitraire et abusif. Un bill ne changera rien à tout cela, il ajoutera à l'odieux, c'est tout.

Curieuse affaire

L'Action Catholique signale la curieuse situation faite aux Canadiennes françaises, dit-elle, à la *Sun Life Assurance Company of Canada*. Ce journal cite là-dessus le manuel des assureurs de la Compagnie; il porte en toutes lettres que *"des polices peuvent être souscrites sur la tête des femmes mariées. Dans le cas des Anglo-Saxonnes mariées, n'importe quelle police de vie ou de dotation avec participation peut être émise sans surprise, y compris les polices conjointes avec le mari. .....LES CANADIENNES FRANCAISES MARIEES SONT SOUMISES A DES CONDITIONS SPECIALES"*. Sont-ce des "conditions plus onéreuses"? Et pourquoi? "Pourquoi cette race supérieure, ces races intermédiaires et cette race inférieure? On serait bien bon de nous le dire; car cette différence ne nous paraît pas un compliment", dit l'*Action catholique;* elle ajoute cette information: "Nous savons par ailleurs qu'une autre compagnie d'assurance avait imposé en ces derniers temps des règlements plus sévères pour les Canadiennes françaises, mais qu'à la suite d'une discussion serrée, elle est revenue sur ses pas. La *Sun Life* a parfaitement le droit de faire les règlements qui lui plaisent. Elle est chez elle. Mais si ces règlements nous paraissent injurieux, nous avons bien, nous, le droit de le lui dire", conclut-elle.

45 millions

Les revenus nets des Chemins de fer Nationaux du Canada dépasseront cette année 45 millions de dollars; cela veut dire que, pour la première fois depuis la fusion des différents réseaux ferroviaires qui forment cette vaste entreprise de transports, elle pourra payer au public tous ses intérêts sur sa dette, sans recourir au trésor fédéral. C'est une très sensible amélioration des finances de ce chemin de fer. Il convient de le noter et d'en féliciter ceux qui sont responsables de la nouvelle situation de nos voies ferrées. Ce n'est pas à dire cependant que leur tâche est finie. Elle ne fait que commencer.

G. P.

Le problème de l'habitation

Un mal qui se répand: l'entassement

II

Le surpeuplement – La rapacité de certains propriétaires et constructeurs – Maisons à appartements et logements de douze pieds – Ignorance et fausse économie des locataires—L'entassement des étrangers

(Par Clarence HOGUE)

La principale et la plus mauvaise caractéristique de la plupart des grandes villes c'est le surpeuplement, l'entassement des logements souvent trop étroits pour le nombre de ceux qui les habitent.

A ce point de vue, Montréal est-elle mieux répartie que les autres grandes villes? Y a-t-il surpeuplement chez nous?

Nous ne disposons d'aucune statistique en détail à ce sujet. C'est une question qui n'intéresse pas nos édiles. Au delà du nombre de voteurs dans leur quartier respectif, il est inutile de ne rien leur demander parce que cela ne les intéresse pas. Aussi ne fait-on jamais de recensement municipal, comme cela se pratique à Toronto et dans les autres villes importantes du continent. Pour cela, on s'en remet, on sait avec quels résultats, sur les autorités fédérales qui nous recensent... tous les dix ans. D'où le vice initial de toutes nos statistiques annuelles en rapport avec la population. (1)

Toutefois, d'après l'*estimé* des éditeurs de l'annuaire des adresses, Montréal compte plus d'un million de population, soit plus de 40 p. c. de la population totale de toute la province. Comme la superficie de la ville est d'un peu plus de 50 milles carrés, théoriquement la densité de la population serait donc d'environ 20,000 habitants par mille carré.

Si tel était le cas, ce serait très bien puisque les hygiénistes considèrent comme normale une population de 30,000 à 35,000 habitants par mille carré. C'est la base qu'on prenait au congrès de l'assainissement de l'habitation tenu à Genève en 1906.

La situation est très différente puisqu'au moins la moitié de ce territoire de Montréal est composé de champs incultes. De ce fait, la densité de l'ensemble des quartiers construits est donc doublée. Et si on enlève de ce territoire toute la superficie, très considérable, qui est occupée par les quartiers des affaires, les magasins et les fabriques, la densité réelle en est encore notablement augmentée. En fait, nous avons des quartiers dont la densité dépasset 90,000 habitants au mille carré.

La situation n'est guère pire à Londres, à Paris ou à New-York.

Le surpeuplement dans l'ensemble, toutefois, ne serait pas précisément un défaut s'il n'était accompagné, dans la plupart des cas, de conditions tellement insalubres que la santé et même la vie des populations qui les habitent en sont menacées.

Ce sont ces conditions particulières que nous voulons souligner sommairement.

* * *

Lorsqu'on parle de surpeuplement, l'image qui nous vient naturellement à l'esprit est celle d'immenses pâtés de maisons, — nous en avons à Montréal — avec cours intérieures qui servent elles-mêmes de façades à d'autres logements situés en-deça de la rue. Ici, le constructeur n'a pas voulu perdre un seul pouce de terrain. Il a tout employé à son maximum de rendement sans peut-être se douter un seul instant qu'il était criminellement responsable envers ceux qui, plus tard, par ignorance ou par la force même des choses, habiteraient ces véritables taudis.

Le surpeuplement, en réalité n'est pas limité à ces seuls cas. On le rencontre partout, jusque dans les quartiers les mieux construits en apparence, là où le coût du logement est le plus élevé.

Là où le surpeuplement existe sous sa forme peut-être la plus cachée, c'est dans une certaine catégorie de maisons à appartements, celles où le constructeur a tout fait en miniature. La plupart sont d'anciennes maisons du type d'hôtels particuliers qu'on a transformées en petits appartements de trois, deux et même une pièce. Dans les chambres, on peut mettre à peine un lit et un meuble. Si c'est une pièce de jour qu'on transforme la nuit en chambre à coucher, tout au plus peut-on y entrer un sofa-lit quelconque, un gramophone et quelques chaises.

Dans ces pièces trop exiguës même pour une seule personne, où l'air se vicie en quelques instants à moins de toujours maintenir une fenêtre ouverte — ce qui ne peut se faire avec un climat comme le nôtre — certains propriétaires, pour exiger quelques dollars de plus par mois, ont aménagé ce qu'ils nomment pompeusement une *cuisinette*.

Dans certains cas, ces *cuisinettes* ne sont qu'une sorte d'alcôve pratiquée dans le mur, à environ quatre pieds de terre, où on a installé un petit réchaud à gaz. Parfois même, on s'est contenté d'une simple planchette dans un angle de la pièce sur laquelle on a posé le réchaud, et on cache le tout avec un rideau. Il n'y a dans ces pièces aucune sorte de ventilation, aucune ouverture autre que la fenêtre pour laisser échapper l'air vicié qui s'étend, le plus souvent, jusque chez les locataires des pièces voisines. Et c'est dans de telles conditions que l'on vit toute l'année durant, à deux personnes, et parfois avec un enfant en plus, dans une seule pièce qui sert à la fois de cuisine, de salle de réception et de chambre à coucher.

Mais les autorités municipales, que font-elles pour empêcher ce qui n'est pas seulement une véritable exploitation — car on loue ces pièces jusqu'à dix dollars par semaine, — mais une véritable monstruosité au point de vue hygiène? Rien! On feint d'ignorer ou on tolère d'une façon cynique, car il n'est plus possible d'ignorer ce qui existe depuis dix ans et ce qui s'est répandu par toute la ville, dans tous les quartiers, dans toutes les rues.

Non seulement on tolère que de tels logements se répandent partout — on pourrait peut-être expliquer cette tolérance par le fait que de gros propriétaires et même des compagnies importantes se sont lancées dans cette sorte d'entreprises — mais on permet même qu'il n'y ait qu'une seule chambre de bain et un seul *water-closet* pour tous les locataires de ces maisons. Alors, il n'y a plus seulement, pour les locataires, le risque de l'anémie puis de la tuberculose, mais c'est aussi le risque de contagions de toutes sortes, à commencer par les maladies vénériennes.

Il est inutile de dire qu'on ne choisit pas les locataires. Tout ce qu'on leur demande, c'est de pouvoir débourser pour le seul logement un montant de huit ou dix dollars par semaine. Qu'importe au propriétaire qu'à côté de gens honnêtes, ce soit des bandits, des entreteneurs ou des prostituées qui logent au mois ou à la petite semaine? Que leur importe l'ambiance malsaine, au point de vue hygiène comme au point de vue moral, de leurs maisons, puisqu'ils n'y demeurent pas eux-mêmes? Ils ne sont pas obligés, eux, de se plonger dans le bain que la racoleuse de l'appartement 6 vient de quitter et que personne n'aseptisera ensuite!

* * *

Où l'exiguité se fait encore sentir de la façon la plus abominable, c'est dans les nouveaux logements de dix à douze pieds de large.

Tout le monde connait cette nouvelle mode de propriétaires rapaces qui, pour s'assurer quelques revenus supplémentaires, ont imaginé de construire deux logements sur la largeur de lots de 25 pieds de large. Alors, ces maisons ne sont

(Suite à la page 2)

(1) Les statistiques du casier sanitaire à ce sujet datent de trois, quatre et même de cinq ans et ne furent jamais publiées.

La session fédérale

La Chambre expédie en vitesse le débat sur le discours du trône

M. Cahan parle de la conférence impériale et des terres de l'Alberta – Paroles sensées – Le vote du budget de 1926-27 – Les salaires des fonctionnaires – Le débat a duré deux jours

UN AVIS D'AJOURNEMENT AU 8 FEVRIER

(par Léo-Paul Desrosiers)

Ottawa, 14. — Un débat sur l'adresse qui a duré deux jours, voilà le record que le 16ème parlement léguera à notre histoire. Et l'on peut dire qu'il n'a pas tout à fait duré deux jours, car la séance s'est terminée d'assez bonne heure ce soir et l'on a eu le temps de parler d'autre chose avant l'ajournement. On a même failli tout terminer et ajourner les Chambres avant que les timbres résonnent; mais M. Gardiner, chef des U. F. A., a brusquemment appliqué les freins.

Les libéraux n'ont pas fourni un seul orateur au débat aujourd'hui. Seul, de leur côté, M. Mackenzie King aura parlé. Les conservateurs en ont fourni trois, les progressistes de toutes nuances trois et les travaillistes un. Les discours furent tous très brefs à l'exception de celui de M. Cahan qui a parlé une heure et demie, mais pour dire des choses intéressantes.

A la fin du discours de M. Church, le président a déclaré l'adresse adoptée à l'unanimité. Aucun parti n'a présenté d'amendement. Puis le premier ministre a déclaré que M. Fred. Johnston, député de Long Lake, était vice-président des Communes. Il a fait un court éloge du nouveau titulaire qui s'est installé aussitôt au haut de la table, car la Chambre s'était formée tout de suite en comité des subsides. Et M. Robb, avant qu'on eût eu le temps de voir clair, présentait un bill pour faire voter en bloc $64,590,350, c'est-à-dire la somme d'argent qui reste à voter et à dépenser pour l'année courante.

M. Gardiner a demandé de remettre à mercredi l'adoption de ce bill. Le parlement a abattu assez de besogne en passant à travers l'adresse en deux jours. Il ne faut pas aller trop vite et voter les dépenses sans les étudier. A ces raisons M. Robb a répondu que les fonctionnaires attendent mercredi leur salaire habituel, que le trésor est vide et qu'il faut voter de l'argent au plus tôt. Pas de délai possible. Mais il a consenti à remettre à demain l'adoption de ce gros bill d'argent à condition que les employés civils reçoivent leurs chèques jeudi de cette semaine. Cependant le bill a subi sa première et sa deuxième lectures et l'on ne s'est arrêté qu'en comité. Le sénat et le représentant du gouverneur-général adopteront cette loi à leur tour demain; et ainsi il ne restera plus d'argent à voter pour l'année courante.

Le débat sur ce bill ne sera pas bien long, croit-on, et ensuite on se mettra à l'étude d'une résolution dont le premier ministre a donné avis ce soir. Cette résolution porte que les Chambres s'ajourneront jusqu'au mardi, 8 février. Les conservateurs accepteront-ils cette résolution d'emblée ou s'ils demanderont aux Chambres de revenir avant cette date, vers le milieu de janvier?

On les dit opposés à un trop long délai. Une petite bataille pourra s'engager là-dessus. La date du retour une fois fixée, nos législateurs s'éparpilleront tout de suite pour fêter Noël dans leur famille.

LE DISCOURS DE M. CAHAN

M. Cahan, député de St-Laurent-St-Georges, a fait le premier discours de la journée. Il a parlé d'une façon tout à fait intéressante, modérée et éloquente. Il a soulevé nombre de points importants et si ses collègues du côté conservateur lui pardonnent difficilement son attitude détachée à l'égard de M. Meighen, ils l'ont assez vivement applaudi tout de même aujourd'hui.

Après les compliments d'usage, le député de St-Laurent-St-Georges a soulevé la question du statut du gouverneur général, tel que défini de nouveau par la dernière conférence impériale. Il ne croit pas que l'on ait modifié ou augmenté les pouvoirs de Son Excellence. Comme représentant de la Couronne, celui-ci était représentant du Roi, et en tant que représentant du Roi, il n'a jamais représenté au pays un gouvernement anglais ou un ministère anglais. Le vrai statut qui définit ses pouvoirs est celui que l'on retrouvera toujours dans l'acte de l'Amérique britannique du nord. Voilà la seule base certaine de ses pouvoirs. Le premier ministre pourrait tout de même déposer sur la table la Commission de lord Wellingdon et ses instructions pour que la députation puisse juger et comparer, et se former une idée. Alors elle saura vraiment s'il y a changement ou non.

(Suite à la page 2)

Achetez vos cadeaux de bonne heure

Il ne reste plus que

8 JOURS

avant NOEL

et

13 JOURS

avant le JOUR DE L'AN

Trente commandes restent en souffrance

Nous ne pouvons faire face à la demande pour les volumes de luxe---On les remplace par deux des autres---L'édition ordinaire est très élégante---Avis aux libraires.

Le succès exceptionnel remporté par ce piquant petit volume, sous presse depuis hier et qui sera en vente lundi ou mardi prochains, encouragera sans doute l'auteur à continuer, d'autant plus que la matière ne manque pas pour compléter la galerie des grands hommes. *Les cinquante qui figurent dans le premier volume n'ont pas, sauf une dizaine, été élus par l'auteur; ce sont simplement les circonstances qui les plaçaient sur la scène de l'opinion qui les lui ont désignés.*

Quelques libraires nous ont fait tenir leurs commandes. Nous leur accordons une remise spéciale. Mais qu'ils se hâtent; car le tirage est strictement limité.

* * *

Trente commandes pour l'édition de luxe des Silhouettes *restent en souffrance. Elles nous sont parvenues hier après-midi ou ce matin, par dépêche télégraphique, plusieurs d'entre elles. Les retardataires ne peuvent nous tenir compte de leur déconvenue. Nous avions indiqué, dès hier, qu'il ne restait plus un seul volume. Et nous n'avions cessé de proclamer, dès samedi, qu'il fallait se hâter. Mais du reste i n'y a pas de péril en la demeure: nous avons sous les yeux la maquette de l'édition ordinaire; elle sera très élégante, l'un des plus beaux volumes sortis de nos ateliers. Toute personne souscrivant à l'édition de luxe recevra désormais deux volumes de l'édition ordinaire.*

Pour l'ordre d'expédition des commandes, la préférence sera donnée à ceux qui auront fait d'avance remise du montant complet.

Adresser: Service de Librairie, le Devoir, *case postale 4020. Et faire remise par mandat-poste ou chèque accepté, payable au pair à Montréal.*

L'enquête sur les écoles

INTERROGATOIRE DE M. AYME LAFONTAINE — LA QUESTION DE LA REVUE *L'ECOLE CANADIENNE* — COMMENT SE FAIT L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT — LA NOMINATION DES VISITEURS — LES DEPENSES D'AUTOMOBILE

Le seul témoin entendu hier après-midi par la commission nommée par le gouvernement provincial pour enquêter sur l'administration des écoles catholiques à Montréal a été M. Aymé Lafontaine, secrétaire général de la commission scolaire.

M. Lafontaine, pour répondre à des questions de M. Lavallée, devra vérifier comment il se fait qu'une somme de $1,800 portée sur le document No 18 produit par la commission du district ouest au sujet de certain loyer à Notre-Dame de Grâce est portée sur la pièce 96, produite par la même commission comme étant $2,500.

M. Lavallée veut ensuite savoir de M. Lafontaine comment se font les engagements du personnel enseignant et du personnel auxiliaire à l'administration de la commission. Est-ce en vertu d'une loi, demande-t-il, ou par simple convention?"

— La loi définit les attributions du bureau central et des commissions de district, dit M. Lafontaine. Le bureau central a le droit d'engager son personnel administratif, les commissions de district ont le droit, elles, d'engager leur personnel enseignant, les concierges des immeubles et le personnel de son administration. C'est-à-dire que chaque commission a le droit de retenir les services de tout son personnel et cela en vertu de la loi 7, George V, chap. 28.

A une autre question du commissaire Lavallée, au sujet de la durée des engagements du personnel de la commission, M. Lafontaine dit que la loi générale de l'instruction publique définit que l'engagement du personnel de la commission se fait pour un an, du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante. La loi ne s'applique pourtant pas au personnel des bureaux, sténos-dactylos, commis, etc., mais pourtant, le budget voté par le bureau central pourvoit au traitement de ces employés pour une période d'une année. Il ajoute que c'est le bureau central qui fixe le salaire du personnel de l'administration des commissions de district.

ONT-ILS DES AUTOS?

Les régisseurs de la commission scolaire ont-ils des autos? demande M. Lavallée.

M. Lafontaine: — La Commission scolaire n'a pas payé d'autos aux régisseurs, mais je ne sais pas si ces messieurs ont des autos ou n'en ont pas.

M. Lavallée — Le bureau central approuve-t-il une appropriation quelconque pour l'entretien d'automobiles ou de chauffeurs pour les régisseurs?

Non.

Vous le jurez?

Oui, ça n'est pas dans le budget, dit M. Lafontaine qui ajoute: Le bureau central n'a aucune somme disponible ni aucun montant approprié à cette fin.

M. Lavallée présente au secrétaire de la commission scolaire une liste de noms d'employés de la commission, fournie au mois de mai dernier et lui demande si quelques-uns des employés dont les noms sont mentionnés sur cette liste se servent d'autos dans l'exécution de leurs fonctions. M. Lafontaine compulse la liste qu'on lui remet et dit qu'en effet quelques-uns des employés ont un auto. Il ajoute qu'il y a une appropriation au budget pour les dépenses d'automobiles. Il vérifiera.

M. Lavallée demande ensuite à M. Lafontaine de dire aussi à la commission, à sa prochaine séance, quel est le montant mentionné dans le budget pour chacun de ces employés pour frais de déplacement et de mentionner le montant des indemnités, s'il y en a, pour les chauffeurs de ces employés de la commission scolaire.

A M. Lavallée qui veut savoir s'il y a au budget de la commission une somme appropriée pour les réparations des automobiles des employés de la commission, M. Lafontaine déclare qu'il n'y a d'inscrite au budget que l'indemnité pour frais de déplacement.

M. Lavallée: Ne recevez-vous pas de factures pour réparations des voitures de ces employés?

M. Lafontaine: Je vérifierai afin de pouvoir mieux vous répondre.

M. Lavallée interroge ensuite le secrétaire de la commission au sujet des inspecteurs d'écoles, mais M. Lafontaine déclare que ces inspecteurs sont nommés par le gouvernement provincial que leurs fonctions et leurs attributions sont définies par la Loi de l'Instruction Publique et qu'ils sont totalement indépendants de la commission scolaire de Montréal.

LES VISITEURS DES ECOLES

M. Lavallée veut aussi savoir combien il y a de visiteurs d'écoles au service de la commission et M. Lafontaine répond qu'il y a cinq visiteurs, un pour chaque commission de district et nommé par elle et un visiteur pour les classes catholiques anglaises, nommé par le bureau central, qui visite toutes les classes anglaises des écoles des quatre districts. C'est le bureau central qui fixe les salaires de ces employés et qui les paie. Ces visiteurs font un rapport à la commission de district qui les a engagés et le commissaire des classes anglaises fait un rapport aux quatre commissions et au bureau central. C'est aussi la commission de district qui définit les attributions de son avis. La commission centrale ne reçoit pas de copie des rapports de ces visiteurs, à l'exception d'une copie du rapport du visiteur de langue anglaise.

Il y a actuellement cinq visiteurs au service de la commission scolaire et ce sont cinq prêtres; M. l'abbé J.-A. Gibeault, pour le district centre; M. l'abbé J.-W. Lessard pour le district est; M. l'abbé J.-A. Gariépy, pour le district ouest; M. l'abbé J.-A. Bélanger, pour le district nord et M. l'abbé John O'Rourke, pour les classes anglaises. Cinq visiteurs reçoivent chacun un salaire de $2,000 par année.

Toujours pour répondre au commissaire Lavallée, M. Lafontaine dit que les directeurs-secrétaires des commissions de districts sont nommés par la commission de district elle-même. Le salaire des directeurs-secrétaires est fixé par le bureau central mais il est porté au budget de la commission de district qu'ils représentent.

M. Antonio Perrault, avocat de la Commission, demande à M. Lafontaine s'il est à sa connaissance que les prêtres visiteurs des écoles sont désignés à la commission scolaire par l'archevêque de Montréal mais M. Lafontaine l'ignore.

Au sujet de l'engagement des employés par les commissions de districts et de la ratification des engagements par le bureau central, M. Perrault veut savoir si les contrats d'engagements entre les commissions de districts et leur personnel sont soumis au bureau central pour ratification et M. Lafontaine déclare que seul le traitement de ces employés apparait au budget des commissions sans mentions des contrats d'engagement.

LA REVUE

M. Lafontaine est ensuite interrogé par M. Lavallée, toujours, au sujet de la revue mensuelle de la commission, *L'Ecole Canadienne*".

M. Lafontaine déclare que cette revue a été fondée et a commencé de paraître en juin 1925. Il ne sait pas combien la revue perçoit pour annonces, MM. Arbour et Dupont, les imprimeurs de la revue, pourraient répondre à cette question, dit-il.

A la demande de M. Lavallée, M. Lafontaine devra produire toute la correspondance échangée entre la commission scolaire et MM. Arbour et Dupont au sujet de cette revue.

M. Lafontaine, répondant à d'autres questions au sujet de cette revue, déclare qu'un contrat à forfait existe entre la commission scolaire et MM. Arbour et Dupont. La revue est dirigée par M. Eugène Achard qui reçoit $2,500 de traitement. Les revenus de cette revue sont au bénéfice de l'imprimeur qui est tenu de faire tenir 3,000 copies de la revue à la commission scolaire. Cette revue, d'un caractère exclusivement pédagogique, est ensuite distribuée gratuitement aux professeurs.

Au témoignage de M. Lafontaine, il a paru environ 39,000 copies de la revue actuellement et cela a coûté à la commission la somme d'environ $10,000.

M. Lavallée: "Comment se fait-il qu'il soit nécessaire d'avoir une revue pédagogique locale au coût de cette revue alors qu'il y a tant d'autres revues pédagogiques et que la commission scolaire est aux abois depuis trois ou quatre ans?"

Avant de clore la séance, le commissaire Doré fait remarquer à la commission que $10,000 de traitement payés aux cinq visiteurs représentent environ 12 sous par enfant de dépense annuelle pour la visite de 84,000 enfants dans 2,600 classes.

La commission s'ajourne ensuite à jeudi matin, 9 heures 45, après avoir décidé de demander comme témoins, MM. le juge Monet, Leblond de Brumath et Eug. Achard, cand.

La séance d'hier après-midi était présidée par sir Lomer Gouin. Etaient présents les commissaires: S.G. Mgr Deschamps, MM. Gaspard de Serres, J.-A.-A. Brodeur, E. McG. Quirk, J.-Alfred Leduc, L.-A. Lavallée, Victor Doré et le secrétaire, M. Edouard Montpetit.

Décès

CHAMPAGNE. — A Montréal, le 14 décembre 1926, décédé à 26 ans, Joseph-Paul Champagne, fils de Hector Champagne, autrefois de Saint-Gabriel de Brandon. Funérailles le 16 décembre. Le convoi funèbre partira du no 449 rue Saint-Antoine, à 9 heures du matin, pour se rendre à l'église Sainte-Cunégonde, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Directeur de funérailles
Geo. VANDELAC
Service d'ambulance
Bélair 1203 70 Rachel Est

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
EST 1235
242, RUE SAINTE-CATHERINE EST

N'oubliez pas . . .

que l'abonnement au "Devoir" est l'un des plus beaux, des meilleurs cadeaux que vous puissiez faire à vos amis.

$6 au Canada. $8 aux Etats-Unis, $10 pour les autres pays.

La session d'Ottawa

(*Suite de la 1ère page*)

Continuant sur ce sujet, M. Cahan en vient à la dissolution des Chambres qui a eu lieu au mois de juin. Il demande au premier ministre de déposer sur la table de la Chambre la correspondance échangée entre lui-même et lord Byng, lorsque celui-ci a refusé de dissoudre le parlement à sa demande et que l'autre a tout abandonné là, laissant le pays pendant plusieurs heures sans gouvernement, ce qui ne s'était jamais vu dans notre histoire. Cette correspondance sera intéressante vu ce que l'on dit d'un bout à l'autre du pays, à savoir que "le premier ministre (M. King) a conseillé à Son Excellence (lord Byng) le gouverneur général, de demander des instructions au ministère britannique des colonies, sur ce que pouvait être son devoir dans cette crise, et qu'il a même insisté; et que Son Excellence aurait répondu au premier ministre du jour, qu'au Canada il représentait le Roi et la Couronne, et qu'il ne communiquerait pas avec le bureau des colonies pour demander des instructions sur ce qu'était son devoir". Et si M. King, en juin, a demandé à notre gouverneur de chercher des instructions du gouvernement anglais, il ne peut revenir de la conférence impériale et se vanter d'avoir terminé l'époque de l'ingérence des gouvernements anglais dans les affaires canadiennes.

M. Cahan, en second lieu, lance un défi au gouvernement. Si celui-ci veut répandre dans le pays l'impression que l'administration Meighen était inconstitutionnelle et illégale; s'il croit que les dépenses qu'elle a faites n'étaient pas conformes à la loi, il n'a qu'à soumettre la question aux tribunaux qui sont seuls capables de démêler une telle question. L'opposition le défie de faire examiner cette question par les seuls juges capables de rendre un verdict juste et intelligent. Et le jugement juridique différera certainement du jugement politique.

Passant de ce sujet au chemin de fer de la baie d'Hudson, le député de St-Laurent-St-Georges voudrait que M. Dunning soumette à l'étude des experts, non seulement la question du port de Nelson, mais encore celle de la navigabilité des détroits et de la mer intérieure durant toute les saisons. Une telle enquête pourrait détruire les convictions actuelles de l'est du pays qui ne s'oppose pas à cette route pour des raisons égoïstes, mais simplement parce qu'il ne la croit pas pratique. Si on démontre à cette partie du pays que la route est pratique, qu'elle sera utile à l'ouest, qu'elle fournira le moyen de transporter les grains en Europe à meilleur compte, alors les objections tomberont d'elles-mêmes, car tout le pays veut la prospérité des prairies canadiennes.

M. Cahan parle ensuite des ressources naturelles de l'Alberta; il a des mots tout à fait heureux sur la question. Tout d'abord, il désire que le gouvernement ne soumette pas aux tribunaux un cas de droit très sec. Il voudrait, pour sa part, obtenir des cours de justice une opinion définie sur la signification et l'étendue de la constitution de l'Alberta, en tant qu'il s'agit des terres scolaires, et de la loi des terres du Dominion de 1908 qui peut avoir affecté les pouvoirs de l'Alberta et de la Saskatchewan pour ce qu'il s'agit de la distribution des fonds scolaires. Il n'est pas Canadien français, mais il lui semble que cette nationalité ne demande qu'une chose. Elle ne veut créer aucun nouveau droit pour la majorité protestante ou pour la minorité, soit catholique, soit française. Mais elle désire avec autant de force qu'on n'abolisse point et qu'on ne diminue point les droits qui lui ont été concédés par les lois de 1905 et de 1908, sous prétexte de remettre à l'Alberta ses ressources naturelles. Elle demande le maintien du *statu quo*. En conséquence, elle voudrait bien qu'on élucide les droits qu'elle possède déjà afin de mieux les préserver et de les mettre hors de doute. Si ensuite quelques députés ou des partis tentent de les abroger, on saura de quoi il s'agit, l'on connaîtra l'intention des partis.

M. Cahan aborde ensuite le rapport Duncan. Il est très sympathique aux doléances des Provinces Maritimes où il est né et qui ne se sont pas développées aussi vite que le reste du Canada. Ces provinces ont grandement contribué au développement de tout le pays et de l'ouest en fournissant des hommes d'Etat éminents et des colons. Nous ne pouvons nous désintéresser de leur sort, et l'opposition s'est engagée à étudier avec sincérité les lois que le gouvernement pourra présenter pour leur donner confiance dans leur avenir.

M. Cahan parle de la conférence impériale. Il fait l'histoire des consultations entre colonies, puis entre Dominions et métropole. Délégués spéciaux et temporaires, tout d'abord, haut-commissaires depuis 1880, puis conférences impériales qui se rapprochent graduellement les unes des autres et deviennent un fait de la vie courante. Les relations sont plus suivies, les parties se comprennent mieux.

Cette histoire révèle, de l'avis de M. Cahan, que le gouvernement britannique n'a jamais tenté de restreindre l'autonomie des Dominions en tant qu'il s'agissait de leurs affaires domestiques. Aussi le nom de *Magna Charta* que l'on a donné au rapport de la dernière conférence n'est-il pas exact, car nous n'avons pas à faire de menaces à l'Angleterre pour obtenir des concessions. Tout ce que nous avons demandé, on nous l'a accordé gracieusement. Ainsi nous avons obtenu facilement le pouvoir de conclure nos traités commerciaux. Nous n'avons pas encore obtenu l'égalité avec la métropole dans le domaine de la politique extérieure. Mais le gouvernement anglais n'a pas eu de difficultés à cet égard avec le gouvernement canadien. Tout d'abord les puissances étrangères ont hésité à nous traiter comme Etats indépendants, et ensuite les conférences impériales ont reconnu la nécessité d'une politique extérieure unique pour tout l'Empire. Les hommes d'Etat anglais nous ont dit ensuite que le corps politique qu'ils dirigeaient, touchant à toutes les nations du monde, ils ne pouvaient partager avec nous le contrôle de leur politique extérieure.

Enfin la conférence impériale de 1923 adopta une résolution que notre parlement accepta durant la dernière session et qui donna lieu à un débat. D'après cette résolution, aucun traité conclu par le gouvernement anglais ne peut lier le Canada à moins que notre parlement le ratifie. Or, le rapport de la conférence impériale contient une déclaration contradictoire. Il dit, en effet, qu'un traité conclu par l'Angleterre, ou un autre Dominion peut nous lier, à condition qu'il ait été porté à notre attention et que notre gouvernement n'ait fait aucun commentaire adverse à ce traité. Ainsi, par les termes du rapport, un traité peut un jour nous lier sans que notre parlement l'ait étudié ou l'ait ratifié.

Ce sont des faits de cette sorte, dit M. Cahan, qui font croire que tous les partis d'un Dominion ou de l'Angleterre devraient être représentés aux conférences constitutionnelles, lorsqu'il s'agit de modifier profondément l'état d'un ou de plusieurs pays. Il faudrait une unanimité complète dans les décisions et une considération plus étendue de tous les problèmes qui se posent.

Le rapport de la conférence impériale est aussi contradictoire, par moments. Il affirme d'abord que les Dominions sont les maîtres absolus de leurs destinées, mais il a aussi des phrases habiles qui indiquent que nous avons des obligations internationales et impériales, que le solidarité des parties de l'Empire n'est pas morte. Ainsi la conférence de 1926 a endossé les résolutions de 1923 sur la défense de l'Empire. Et ces résolutions sont à l'effet qu'il faut défendre convenablement le territoire et les diverses parties de l'Empire britannique et leur commerce; que tout d'abord chaque partie doit pourvoir à sa propre défense; qu'il faut ensuite protéger les routes du commerce; qu'il faut s'occuper des bases navales, cales-sèches et du combustible; qu'il faut que la flotte britannique soit aussi puissante que celle de n'importe quelle nation. Tout en nous reconnaissant indépendants, la dernière conférence a reconnu de même que nous avions des obligations impériales.

Le premier ministre devra aussi dire au parlement canadien dans quelle mesure cette résolution qui a trait aux traités de Locarno lie notre pays. Il n'a pas soumis ces traités au parlement canadien pour discussion lorsqu'il pouvait le faire, et le pays a droit maintenant à des explications sur ce qu'il a fait là-bas.

Nous sommes les maîtres de nos destinées, continue M. Cahan. Mais en consentant à laisser cette expression dans le rapport, nos délégués n'ont sans doute pas voulu dire que nous pouvions modifier l'Acte de l'Amérique britanique du nord et ainsi détruire cet acte du parlement impérial. Nous sommes maîtres de nos destinées, mais telles qu'elles sont fixées par le pacte confédératif, par cette grande entente entre les provinces et les races. Et, en conséquence, si nous voulons modifier notre constitution, il faudra toujours suivre la procédure fixée par ce pacte et en référer au parlement anglais. Et celui-ci décidera toujours en dernier ressort de l'étendue et de la nature de ces amendements et aura toujours le pouvoir de les refuser, après que parlement fédéral, sénat et législatures provinciales les auront approuvés, comme mesure préliminaire.

Avant de terminer, M. Cahan parle assez brièvement du pouvoir de dissoudre les Chambres. Si le premier ministre a voulu, durant la dernière campagne électorale réclamer pour un gouvernement, quel qu'il soit, le pouvoir d'obtenir dans n'importe quelle circonstance la dissolution des Chambres, il a été beaucoup trop loin. Ce pouvoir serait arbitraire, dangereux, menacerait la vie même du parlement et du servirait d'instrument de chantage. Si on veut introduire un tel principe dans notre vie parlementaire, il ne faut pas tenter de le faire au cours d'une campagne électorale, mais soumettre la question au parlement qui décidera. Et il se verra certainement refuser ce qu'il demande.

M. Cahan termine en disant que la conférence impériale a abordé plusieurs autres sujets, qu'il ne peut discuter aujourd'hui, mais sur lesquels il faudra revenir.

L'AVIS DE M. GARDINER

M. Robert Gardiner, chef du groupe U. F. A., annonce ensuite que son parti votera pour le discours du trône parce qu'il y trouve plus de bon que de mauvais, mais se réserve le droit d'enregistrer plus tard son dissentiment sur certaines des parties. Il n'est pas prêt à endosser une politique de subsides envers les compagnies qui construiront les fours à charbon, il trouve que certaines industries des provinces maritimes ont déjà reçu des sommes considérables en subsides de cette sorte et il voudrait bien que C. N. R. et C. P. R. appliquent comme il le faut les taux de la passe du nid du Corbeau sur les grains. A son avis le gouvernement devrait remettre à l'Alberta tout de suite ses ressources naturelles sans référence à la question scolaire. Les délais sont nuisibles. Il approuve le reste du discours du trône.

M. WOODSWORTH PARLE

M. Woodsworth, chef des travaillistes, n'est pas prêt à terminer en deux jours le débat sur l'adresse. Il lui faudrait un peu plus de temps. Il reprend le rêve de M. Mackenzie King et parle de réformer le Sénat. Si le gouvernement passe des lois, mais ne prend pas le moyen d'empêcher le Sénat de les refuser, il devra porter le blâme des membres indépendants de la Chambre. A son avis, nous ne consacrons pas assez de temps au bien-être de l'ouvrier, dans nos délibérations parlementaires.

Nous n'étudions pas les problèmes de l'assurance sur le chômage, sur la maladie et l'invalidité. Notre ministère de l'immigration devrait s'occuper des immigrants à leur arrivée. M. Woodsworth reproche au gouvernement d'avoir nommé de si nombreux ministres, et même d'avoir divisé des ministères lorsqu'il était prêt, durant la session précédente, à tout consolider et à réduire les dimensions du cabinet. Il lui reproche aussi de n'avoir pas laissé choisir par la cour d'échiquier le juge qui a succédé au juge sir François Lemieux sur la Commission des douanes. Il n'aime pas les secrets de la conférence impériale, parle de diplomatie ouverte et s'élève contre toute guerre future.

AUTRES DISCOURS

M. W.-G. Ernst, qui a vaincu M. Duff dans Lunenberg, fait ensuite son premier discours. Il est assez bon orateur. Il ne croit pas beaucoup à la souveraineté complète du Canada. Puis il parle longuement des griefs des provinces maritimes et suit attentivement le rapport Duncan. A son avis c'est M. Black d'Halifax qui a commencé la bataille pour la reconnaissance des droits des provinces maritimes et l'opposition a tout le crédit de ce qui se fera. Elle exigera tout ce qui est dû. Il demande un boni de $2. pour tonne pour la production du fer et de l'acier.

M. Evans, chef des progressistes, n'est pas aussi bien disposé envers les provinces maritimes. Les subsides de n'importe quelle sorte ne lui disent rien, et les provinces maritimes ne peuvent s'attendre à vivre aux crochets de la Confédération. Le groupe qu'il dirige s'opposera aux subsides pour le coke.

M. Lunchkovicth, premier député ukranien à Ottawa, parle ensuite et M. Church termine le débat sur l'adresse après avoir attaqué le gouvernement, sir Henry Thornton et avoir demandé la formation d'un "ginger group" pour l'Ontario.

* * *

M. Cahill, par un bill, demande d'accorder une préférence aux fonctionnaires bilingues. M. Séguin demande par son bill à lui l'abolition de la Commission du service civil, telle qu'elle existe actuellement et le retour à l'ancien état de choses.

* * *

M. Georges Gonthier a soumis à la Chambre un bref état de compte. Lord Byng et lord Willingdon ont signé des mandats spéciaux pour une valeur de $80,071,987 et jusqu'à date on a dépensé $73,345,830. Dans sa lettre, le contrôleur général dit que le bureau du trésor n'a renversé aucune de ses décisions depuis la dernière session.

Léo-Paul DESROSIERS

PROBLEME DE L'HABITATION

(*Suite de la 1ère page*)

plus des logements dans le sens propre du mot, mais de véritables couloirs dans lesquels on a intercalé des murs à distances égales. Comme il faut un couloir intérieur pour séparer les pièces les unes des autres, on se trouve en présence de chambre de sept ou huit pieds de large. En somme, ce sont de véritables cellules.

Que font les autorités municipales pour empêcher un tel abus? Qu'attend le gouvernement provincial pour intervenir, lui qui fait ses élections en annonçant qu'il dépense des milliers de dollars par an pour combattre la tuberculose? S'imagine-t-on qu'il suffit de quelques discours sonores et de quelques affiches qu'on nous montre une fois l'an, pendant une semaine, pour enrayer la tuberculose, le fléau de la peste blanche, comme on dit dans les grands discours? Pourtant, ce serait affaire de cinq minutes que de faire adopter une loi pour prohiber ces sortes de logements. Et cela ne coûterait qu'un seul petit discours du ministre devant la députation et pas un sou au Trésor de la province.

* * *

Enfin, il y a aussi surpeuplement parce que, pour économiser, les gens se logent dans des logements où le nombre de pièces n'est pas suffisant.

C'est un fait remarquable que ce sont les plus grosses familles, celles où les enfants sont le plus nombreux, qui sont les plus mal logées.

Souvent, pour ne pas dire la plupart du temps, les parents gardent dans leur chambre, la nuit, un et même deux de leurs plus jeunes enfants. Parfois, même, ils les couchent dans leur propre lit. Pour ne pas avoir froid en se levant la nuit pour les petits, ou simplement pour ne pas avoir à se déranger, on leur impose un atmosphère vicié qui, pour eux, est un véritable poison. Anémiés dès les premiers mois de leur existence, ces enfants seront bientôt les victimes de toutes les maladies infantiles.

D'autres fois, pour ne pas salir le salon ou la salle à dîner, on parquera tous les enfants, quatre, cinq, six et même plus dans la même pièce. On se dit que tant qu'ils ne sont pas trop grands la morale ne s'y oppose pas. Mais on oublie que l'hygiène, elle, s'y oppose et que, pour l'avoir ignorée, les conséquences se feront lourdement sentir plus tard.

Il y a aussi les tristes cas des étrangers qui habitent plusieurs pièces dans une habitation à peine assez grande pour une famille normale. Où cinq ou six personnes seraient à peu près à l'aise, auraient le minimum de confort auquel chaque être humain a droit, on se loge douze, quinze et même vingt. Deux ou trois couples ont une chambre commune. Tous les enfants des deux ou trois familles sont parqués dans une même pièce et dans les mêmes lits sans distinction d'âges ou de sexes. Et on vit comme ça, un peu comme des animaux, pendant cinq ans, pendant dix ans, tant qu'on ne s'est pas amassé un pécule suffisant pour retourner au pays natal ou pour se lancer dans le commerce.

Dans tous ces cas, où le surpeuplement dépend des gens eux-mêmes, comme dans celui des gens qui se mettront à l'étroit dans une ou deux pièces afin de louer les autres et ne pas avoir de loyer à payer, il est manifestement impossible de faire intervenir la loi. Seule la propagande éducationnelle et l'assistance pourront enrayer ce mal.

Clarence HOGUE

IRRITES de la GORGE

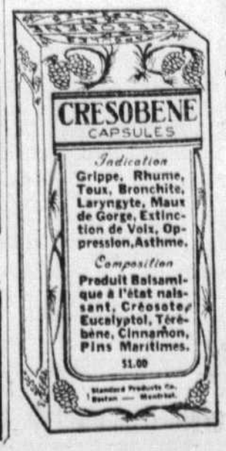

Une Toux sèche, une sensation de Picotement, le besoin fréquent de faire "hem" sont les signes d'une Laryngite ou Angine. Ces Maux de Gorge sont souvent Très Graves. Il faut enrayer le mal tout de suite, afin d'éviter que rien de fâcheux ne vous arrive.

Mettez-vous sous les bons effets des

CRESOBENE

Balsamiques Volatiles à l'état naissant, puissants Antiseptiques des Voies Respiratoires. Les Affections de la Gorge, les Toux les plus opiniâtres disparaissent vite, ce qui vous évitera tout accident.

Demandez-nous notre brochure Gratuite.

"SANTE des POUMONS"

Vous y trouverez comment préparer chez vous, au moyen des Crésobène, aussi facilement qu'une infusion de thé, un "Sirop", un "Gargarisme", une "Lotion Dentifrice" et comment en "Inhaler" les Vapeurs Balsamiques. Vous ne pouvez traiter vos Poumons, vos Voies respiratoires mieux et à meilleur marché.

Standard Products Co., 1566 rue St-Denis, Montréal.

pour le Noël d'un homme

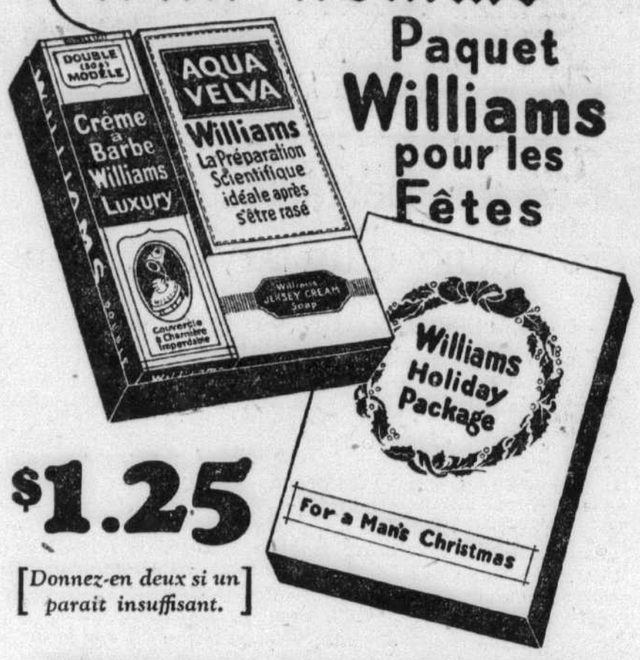

Paquet Williams pour les Fêtes

$1.25

[*Donnez-en deux si un parait insuffisant.*]

VOICI le Cadeau Idéal pour l'homme Idéal—un souvenir constant de votre délicatesse—une contribution quotidienne à son confort et à son apparence soignée. Réellement, il appréciera le Paquet Williams pour les Fêtes—et vous gagnerez son admiration pour ce cadeau de choix. Dans la Boite-Cadeau Dorée vous trouverez—

La Crême à Barbe Williams. Un savon baume pour les mentons tendres qui ***amollit la barbe la plus forte.*** Le Tube Double Grosseur (50 cents) dans la Boite-Cadeau Dorée garantit des mois de rasage satisfaisant.

L'Aqua Velva Williams (bouteille de 5 oz, 60 cents). La merveilleuse préparation à barbe qui ***conserve*** la peau douce et ferme toute la journée, telle que la mousse parfaite Williams ***l'a laissée.***

Le Savon Williams Jersey Cream. (15 cents). Les hommes aiment ce savon particulièrement pour sa mousse épaisse, crêmeuse et purifiante. Se rince complètement et facilement. Son parfum délicat plaît à chaque membre de la famille.

Vous pouvez acheter ces fameux produits Williams séparément si vous le désirez—mais l'ensemble de la Boite-Cadeau Dorée constitue un Cadeau Complet.

pour votre Père, Frère ou Ami

Donnez-en deux si une paraît insuffisante

Dans tous les Magasins à Rayons ou Pharmacies

EXIGEZ LES PRODUITS WILLIAMS FABRIQUES AU CANADA 61F

Pour le Noël d'un Homme

Service double *Electricité et gaz*

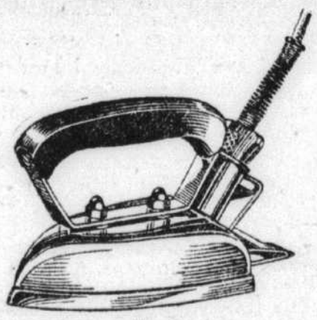

Supprimez la corvée des jours de repassage---

Pendant une période de temps limitée, nous allouerons 75¢ sur les fers électriques vieux et usagés.
Prix comptant, **$4.95**
A termes . **$5.50**

Mettez au rancart l'ancien mode de repassage et adoptez AUJOURD'HUI même le nouveau procédé électrique. Nous exhiberons pendant une courte période de temps un nouveau fer de qualité supérieure. C'est le dernier perfectionnement en vue de faciliter le repassage. Prix spécial.

Voyez le nouveau fer de la M. L. H. and P. à toutes nos succursales.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER Consolidated

Immeuble Power — 83 Craig ouest

605 Ste-Catherine O., coin de la Montagne
1407 St-Denis, près Ste-Catherine
2575 Ste-Catherine, près LaSalle
4507 Papineau, près Mont-Royal
A. Duhuc, 248 Boulevard Monk.
5145 ave du Parc, près Laurier
5622 Sherbrooke ouest, N. D. G.
4156 Wellington, Verdun
4062 Saint-Denis, près Duluth
N. Miller, 40 Notre-Dame, Lachine

AVIS LEGAUX

Province de Québec
District de Montréal
No 8892

Cour Supérieure

Jean Jeannel, artiste, des cité et district de Montréal, demandeur,
vs
Dame Marie Cécile Brigitte Brazeau, autrefois des cité et district de Montréal, et aujourd'hui résidant aux Etats-Unis, épouse séparée de biens du demandeur, défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 14 décembre 1926.

J.-M. LATOUR,
Député-protonotaire.

Mtre Gérald Mousseau,
avocat du demandeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal
No 9369.

Emile Brault, de la cité de Verdun, district de Montréal, demandeur, vs Geo. Munday, du même lieu, défendeur.

Le 24ème jour de décembre 1926, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 934 rue Joseph, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

H. MAYRAND, H. C. S.

Montréal, 15 décembre 1926.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 19515.

Ernest Bessette, des cité et district de Montréal, demandeur, vs J.-E. Lemire, du même lieu, défendeur.

Le 24ème jour de décembre 1926, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 288 rue Saint-Jacques, chambre 3, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un clavigraphe, meubles et effets de bureau, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

M. T. ROBILLARD, H.C.S.

Montréal, 15 décembre 1926.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal
No 7879.

Power and Mines Syndicate, demandeur, vs Atlantic Securities Corp. Ltée., défenderesse.

Le 24ème jour de décembre 1926, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, au no 190, rue Saint-Jacques, ch. m-9, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en deux clavigraphes Underwood, meubles et effets de bureaux, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

M. T. ROBILLARD, H.C.S.

Montréal, 15 décembre 1926.

VOLUME XVII — No 290

DERNIÈRE HEURE

Montréal, mercredi, 15 décembre 1926

LE DEVOIR

Le *Devoir* est membre de la *Canadian Press*, de l'A.B. C. et de la C. D. N. A.

CALENDRIER

Demain: JEUDI, 16 décembre 1926.
Saint Eusèbe, E. et M., semid.
Lever du soleil, 7 h. 40.
Coucher du soleil, 4 h. 12.
Coucher de la lune, 3 h. 59.
Dernier quart, le 27, à 0 h. 3 m. du matin.
Lever du soleil, 7 h. 26.
Coucher du soleil, 4 h. 12.
Lever de la lune, 2 h. 56.
Dernier quart, le 27, à 2 h. 21 m. du matin.

DEMAIN

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 26.
Même date l'an dernier, 22.
Minimum aujourd'hui 10.
Même date l'an dernier, 14.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.12. 11 heures a.m. 30.10.
Midi: 30.08.

Une causerie de M. Sauvé

Devant le *Montreal Con servative Club* à midi

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, a donné une conférence à midi devant le *Montreal Conservative Club*. Voici un résumé de cette causerie:

M. Sauvé débute en félicitant le *Montreal Conservative Club* de compter parmi ses membres des représentants des deux grandes races pionnières du Canada, unis dans la volonté commune de servir les intérêts de la nation en s'employant à faire triompher les principes conservateurs, qui s'inspirent de la haute conception des besoins du pays et de la justice, chrétienne et sociale. Il fait un délicat éloge de M. Zéphirin Hébert qui représente l'élément canadien-français dans le conseil d'administration du Club.

"On a dit qu'un chef d'opposition, continue-t-il, doit dénoncer au public les irrégularités et les abus de pouvoir qu'il ne peut empêcher en Chambre, soumettre les mesures de la politique du gouvernement à une analyse critique et proposer lui-même un programme constructif. C'est ce qu'il entend faire, avec franchise et sans flatterie.

Il ne faut pas être indifférent pour les choses de la politique et il convient de s'intéresser à la prospérité de notre province, grande et riche avec sa population religieuse, loyale, respectueuse des lois, avec ses 687,684 milles carrés de terre, ses 15,969 milles carrés d'eau, son sol arable, ses forêts, ses mines, ses pêcheries et ses pouvoirs hydrauliques. On estime nos pouvoirs d'eau disponibles à 15,000,000 de chevaux-vapeur et 1,800,000 chevaux-vapeur seulement sont encore développés. On exploite actuellement d'importants gisements aurifères dans le Témiscamingue et l'Abitibi, et ils sont apparus très bon puisque des ministres de Québec et des conseillers législatifs sont présidents, directeurs ou actionnaires de plusieurs compagnies minières. Nous avons d'excellentes pêcheries, mais l'organisation de cette industrie est encore incomplète.

Nous avons une constitution fondée sur la justice. Notre régime parlementaire fonctionne par le mécanisme de deux partis politiques reconnus comme essentiels. Encore faut-il que ces deux partis se composent d'hommes capables, représentant bien les besoins et les aspirations de notre province.

Le parti conservateur a donné à celle-ci ses lois organiques. Il a été le premier à accorder des octrois aux instituteurs, aux professeurs, aux municipalités pauvres et les subsides pour encourager l'enseignement technique en vue de répondre aux exigences d'industries nouvelles qu'il fallait créer et protéger pour l'exploitation de nos ressources naturelles. Il a préconisé alors, comme aujourd'hui, l'entraînement scientifique, l'amélioration de nos méthodes éducationnelles. Il a professé alors, comme aujourd'hui, que la force de la nation ne repose ni sur la conformation physique et le caractère moral et intellectuel de ses citoyens, ni sur la stabilité et la liberté de ses institutions, ni sur l'efficacité de son organisation mais sur la coexistence de tous ces éléments. Il a créé et organisé les sources de revenus nécessaires pour sauver notre province menacée de la ruine par l'administration Mercier.

En 1897, le parti libéral a pris le pouvoir sous de fausses représentations, en dénonçant les taxes, la dette et les dépenses, en promettant l'économie, l'abolition de Spencer Wood, du Conseil législatif, du Conseil d'instruction publique, et la création d'un ministère de l'éducation. Quelle est la situation? Le gouvernement a grossi ses revenus en augmentant les anciennes taxes, en en imposant de nouvelles, en taxant inconstitutionnellement par simple arrêté ministériel tout ce qui doit être enregistré dans nos bureaux d'enregistrement, les ventes de propriétés, les donations entre vifs, les successions, les baux, les loyers, les échanges d'immeubles, les quittances, etc.

Le régime libéral a augmenté annuellement, les dépenses, la dette, les obligations de la province, de Montréal, des municipalités rurales et des corporations scolaires. Vingt-neuf années d'administration libérale ont augmenté la dette provinciale de $38,160,450.53, soit de 157%. En 10 ans, le passif direct de la province a augmenté de $57,766,023, soit de 140%; le passif des municipalités, de $86,129,015, soit de 47%; le passif de nos corporations scolaires, de $29,854,257, soit de 120%. Le passif de la province, de ses corporations scolaires et municipales s'élevait à $416,342,371, en 1924, ce qui fait $155.69 par tête. Découragés, les cultivateurs et les ouvriers s'exilent et depuis 1925, d'après une autorité en la matière, 105,000 Canadiens ont laissé le Québec pour les Etats-Unis. Peut-on conclure que notre province est heureuse, prospère et qu'elle est bien administrée?

D'après M. Grenier, sous-ministre de l'agriculture, le revenu du cultivateur de notre province est de 25% seulement de ce qu'il devrait être, quand il devrait s'élever à $2,000, il n'atteint que $500! M. Sauvé fait ainsi une comparaison entre Québec et Ontario et veut démontrer, chiffres à l'appui, que notre production agricole va diminuant, tandis que celle de nos voisins augmente.

POUR $2,109,448 EN MANDATS SPECIAUX

Le gouvernement vante bien mal à tort son administration financière. Il se bâtit des surplus illusoires en ne payant pas ses dettes ni ses comptes à l'échéance, en augmentant les taxes, en monopolisant les revenus des municipalités qui, elles, doivent élever les taxes pour faire face à leurs propres dépenses, en multipliant illégalement les mandats spéciaux, pourtant dénoncés par M. King et ses amis au cours de la récente campagne. En 1925, le gouvernement a émis pour $2,109,448.30 de mandats spéciaux! C'est là un intolérable abus de pouvoir. Les finances ne sont pas contrôlées et le vérificateur a déclaré sous serment qu'il ne faisait pas l'audition de tous les comptes publics.

Des ministres et des députés libéraux ont été accusés par des libéraux influents qui ont demandé des enquêtes royales mais, en maintes circonstances, le gouvernement a distribué honneurs et positions à ses accusateurs.

Les clameurs des libéraux ont fait tomber des gouvernements conservateurs moins coupables que le gouvernement de Québec. Quel n'a pas été le sort des Roblin, des Montague et des McBride? Pourquoi le gouvernement de Québec défierait-il la justice et jouirait-il d'une protection spéciale, quelquefois même de la part de conservateurs? Pourquoi ce qui est estimé scandale révoltant chez les conservateurs des autres provinces, serait-il saine politique quand il s'agit du gouvernement de Québec?

LA MISSION DU PARTI CONSERVATEUR

Si le parti conservateur est nécessaire, il est aussi de toute nécessité que ses membres les plus éminents aient l'occasion de démontrer leurs qualités de législateurs et leurs talents d'administrateurs. Alors, pourquoi certain groupe supporte-t-il le pire ennemi du parti conservateur dans cette province? Les idées conservatrices seraient-elles dangereuses, rétrogrades, contraires au sens commun, à la justice et au progrès? Evidemment non; notre programme répond le mieux aux besoins de la province. Si nous croyons que les législateurs ont été créés pour l'administration des affaires locales au bénéfice du pays, nous, nous n'oublions pas que les Pères de la Confédération, sur les instances de Cartier, assignèrent à la Législature de Québec une mission particulière: la garde des traditions et des institutions de la race canadienne-française, la sauvegarde aussi des droits de la minorité anglaise et protestante. C'est au parti conservateur que celle-ci doit les lois organiques qui lui ont donné le régime de justice dont elle jouit, et que lui envie la minorité des autres provinces.

Nous avons réclamé un entraînement plus scientifique, des organisations plus efficaces, une conception plus élevée des affaires publiques, l'organisation et le développement de nos ressources, d'après des méthodes qui assurent la santé, le bien-être et la prospérité. Nous avons préconisé la construction dans notre province, de moulins de pulpe et de papier, l'utilisation pratique de nos forces hydrauliques, la distribution à bon marché de l'énergie électrique, l'exploitation rationnelle de nos richesses naturelles, qu'il faut développer, utiliser et conserver, la création de nouvelles industries en vue d'ouvrir de nouveaux marchés aux cultivateurs. Depuis 15 ans, nous faisons motions sur motions à cette fin.

PROTECTION EGALE POUR TOUS

J'ai souvent dit que les capitalistes sont nécessaires, qu'il faut les protéger, les respecter, pourvu que leurs capitaux soient placés dans des entreprises qui profitent au pays, à ses citoyens et à son avenir. Je le répète devant vous, capitalistes et hommes d'affaires, je suis en faveur d'une protection qui protège non seulement toutes les classes mais tous les droits et la justice pour tous, les minorités comme les majorités, les pauvres comme les riches. Hommes du peuple, j'agis comme tel. J'ai une grande sympathie pour la classe agricole et la classe ouvrière et j'ai du respect pour le capitaliste.

M. Sauvé cite l'article du programme conservateur adopté à la convention de 1922, se rapportant à l'éducation. Il cite aussi l'article concernant le développement minier dans notre province, programme qui recevait dès 1922 l'approbation du *Chronicle* de Québec, qui, alors, n'était pas associé au *Telegraph* ni inspiré par M. Charles Lanctôt.

Le chef de l'opposition insiste sur la nécessité d'un inventaire national, réclamé d'ailleurs par la Commission de Conservation du Canada, par son président, par un sénateur libéral, M. Edwards. On a dit que 80 p.c. du capital investi dans l'industrie forestière et le développement hydraulique, est du capital étranger. Il ne faut pas être injuste pour le capital étranger. Il faut protéger ce qui doit être protégé, mais il convient aussi de connaître quelle est la situation exacte de notre province et quelles sont nos garanties pour l'avenir.

LES JOURNAUX ET LE GOUVERNEMENT

Pourquoi certains journaux, pour des considérations particulières, pour le patronage, les privilèges et les faveurs, appuient-ils et louent-ils le gouvernement de Québec? Je déclare que tous les journaux louant le gouvernement représentent les vues de certains particuliers, les intérêts personnels.

Le temps est venu de dénoncer ce système dont notre parti souffre tant. La première séparation faite sur cette base de spéculation a causé notre première défaite et a provoqué une autre séparation. J'ai le plus grand respect pour les journaux réellement indépendants, ou pour les organes de partis véritables et honnêtes. Je n'en ai pas pour les autres. Je suis résolu à dénoncer avec énergie ces sortes de journaux qui nous insultent et nous combattent. Je n'ai jamais fléchi, je ne fléchirai pas devant ce que je considère un devoir et une justice pour notre cause.

FUNERAILLES DE M. BOURGIE

A STE-CUNEGONDE CE MATIN

Les funérailles de M. Urgel Bourgie, président de la Compagnie d'assurances funéraires Urgel Bourgie Ltée., ont eu lieu ce matin à l'église Ste-Cunégonde. Une suite très nombreuse a accompagné le corps de la demeure de la famille à l'église.

M. l'abbé Armand Paiement a fait la levée du corps tandis que M. l'abbé Lionel Séguin a chanté le service assisté des abbés Ethier et Matte comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil: Albert, Anatole et Lionel ses fils; Dr Georges-Frédéric Séguin et Camillien Houde, M. P. P., ses gendres; Jacques Bourgie et Georges Séguin ses petits-fils; Henri, Jean-Baptiste et Lomer Bourgie ses frères; MM. Azarie Jodoin et Fridolin Provost ses beaux-frères; Raoul, Oscar, Rosario, Roméo, Jude, Ovila, Oscanie Bourgie, Alfred Larocque, Jean, Carolus et Omer Provost, Léopold, Raoul, Raphaël et Léon Roy, Henri Jodoin, Osias, Domina et Joseph St-Onge, Urgel Hébert, Dalma Brisson, Arthur Brunet, Alexandre Crevier ses neveux.

Dans le cortège on remarquait: MM. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale; Allan Bray, Alfred Duranleau, J.-L. St-Jacques, P.-A. Lafleur, députés à la Législature; Raoul Monty, Armand Rochon, Léon Gauthier, Jean Laporte; Henri Crépeau, Dorius Chevrier, les échevins Gabias, Legault, Vandelac et Dubreuil, Napoléon Rochon, J.-N. Lapointe, Emery Larivière, O. Paetnaude, Arthur Bougie, J.-A. Ducharme, Dr J.-G. Perréault, Dr W. Monette, notaire Paul Blondin, Alfred Monahan, Ernest Rochon, et plusieurs autres.

La famille a reçu un grand nombre de tributs floraux, d'offrandes de messe, et de bouquet spirituels.

Ajournement du parlement anglais

Londres, 15. (S.P.A.) — Le parlement a été ajourné aujourd'hui. Il rouvrira le 8 février prochain.

Dans son discours, le roi a parlé de la situation en Chine, de la récente conférence impériale, de la grève des mineurs et de la visite du duc et de la duchesse de York à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle capitale fédérale australienne, Canberra.

En parlant des ministres des dominions, le roi a employé l'expression "Mes ministres des dominions", reconnaissant ainsi le nouveau status des dominions.

En Chine

Shanghaï, 15. (S.P.A.) — On rapporte que les soldats de Canton ont pris la ville de Hang-Tchéou, dans la province de Tché-Kiang.

Le prix Goncourt

Paris, 15. (S.P.A.) — Le prix Goncourt pour 1926 a été accordé aujourd'hui à M. Henri de Bely pour son livre intitulé *Le supplice de Phèdre*.

EXONORES DE TOUT BLAME

LE CAPITAINE DEMERS DECIDE QUE PERSONNE N'EST A BLAMER AU SUJET DE L'INCENDIE DU *MONTREAL*

Le capitaine L.-A. Demers, enquêteur sur les accidents maritimes, a rendu jugement hier dans l'affaire du *Montréal* de la *Canada Steamships Lines*, brûlé jusqu'à la ligne de flottaison le 18 novembre en face de Saint-Joseph de Sorel.

Le capitaine et tous les officiers du navire, l'équipage et les propriétaires du *Montréal* sont exonérés de tout blâme. Selon le commissaire enquêteur, le *Montréal* était parfaitement équipé et bien manoeuvré et l'enquête loue la conduite du capitaine S. N. McGlennon, commandant du navire.

La Cour est d'opinion que les trois disparus au cours du sinistre n'ont pas été la proie des flammes à bord du *Montréal* mais se sont noyés en voulant se sauver à la nage.

Elle n'a pu découvrir les causes de l'incendie.

Pas d'ennui, pas de choix à faire: rien qu'à payer . . .

Comme il est ennuyeux de choisir! On y perd son temps et sa patience, on fait perdre le temps et la patience des commis. Voici donc une annonce qui se porte à votre secours. Si vous avez un cadeau, un beau cadeau à faire à un enfant — et qui n'en a pas, quand bien même ce ne serait qu'à l'un des petits malades de Sainte-Justine? — vous trouverez dans cette liste le livre qui vous conviendra. Venez en personne ou écrivez. Si vous êtes en ville on livre contre recouvrement. Vous n'avez qu'à téléphoner. Si l'on tient compte de la majoration du franc, les livres ci-dessous sont très bon marché;

LES TRIBULATIONS D'UN CHAT. — *Un album gai, un album impayable, un album idéal entre tous ceux que produit la verve si étincelante et féconde de Benjamin Rabier.*

Au comptoir 90s. *par la poste* $1.

LES ALBUMS DE BECASSINE

Chaque album relié, entièrement illustré en couleurs, format 12½ *x* 9, *au comptoir* .90s, *par la poste* $1.00.

BECASSINE VOYAGE
BECASSINE EN APPRENTISSAGE
BECASSINE AU PAYS BASQUE
BECASSINE MOBILISEE
BECASSINE NOURRICE
BECASSINE PENDANT LA GUERRE
LES BONNES IDEES DE BECASSINE
BECASSINE ALPINISTE
LES CENT METIERS DE BECASSINE

L'ALPHABET DE BECASSINE *un amusant récit entièrement illustré en couleurs — La façon la plus gaie d'utiliser les vingt cinq lettres de l'alphabet. L'album sous couverture cartonnée en couleurs, au comptoir* .30s, *par la poste* .35s.

AVENTURES DU CAPITAINE LONGOREILLE *par Georges Auriol volume cartonné, couverture ornée d'une illustration en couleurs, format* 9 *x* 7, 207 *pages*, 175 *illustrations.*

Ce livre de lecture amusante, agrémenté d'une agréable illustration, raconte les exploits du Capitaine Longoreille, héros à quatre pattes, qui feront rire les petits enfants et divertiront agréablement les ainés. Au comptoir .90s., *par la poste* $1.00.

FABLES DE LA FONTAINE splendidement illustrées par Benjamin Rabier:

Première partie *comprenant* 67 *fables et* 80 *compositions de Benjamin Rabier, sous un élégant cartonnage en couleurs, au comptoir*, 75s, *par la poste*, 85s.

Deuxième partie *comprenant* 70 *fables et* 80 *compositions de Rabier, même cartonnage et même prix que le précédent.*

Les deux parties réunies *en un seul volume, relié pleine toile rouge, avec gravures en couleurs, au comptoir*, $1.50, *par la poste*, $1.75.

Service de librairie du Devoir, 336, *Notre-Dame est.*

Indemnités pour pour des expropriations

M. Adrien Beaudry, président de la Commission des Services publics, a rendu jugement sur les expropriations nécessités pour la construction de l'égout du quartier Saint-Paul. Voici les montants qu'il a accordés: Edouard Boudrias, $7,205; Succession Dan Hadley, $592.50; Wilfrid Cormier, $1,039.25; Mme J. Martel, $2,568.80; Thomas Kane, $483.; Adolphe Michaud, $522.; Albéric Côté, $844; Eleusippe Boisvert, $450.; Charles Bonalmour, $427.; Raoul Robillard, $470; Annie Richardson, $4.35; Elijah Richardson, $435; J. Connolly, $427; J. Squire, $446; J. Rainville, $1,260; J. Hill, $430; W. Cooper, $517; V. Daoust, $645; P. Howard, $1,299; A. Nantel, $687. Ce qui fait un montant total de $21,282.

M. Beaudry a aussi rendu jugement dans l'affaire d'expropriation des rues de la Montagne, Saint-Martin, Delisle et de l'Aqueduc. Les indemnités pour la rue de la Montagne se chiffrent à $43,063; celles de la rue Saint-Martin, à $15,660; celles de la rue Delisle à $25,413; celles de la rue Saint-Réal, à Bordeaux à $2,189.

LES HOPITAUX AU CANADA

Ottawa, 14. — Le public canadien ignore en général les efforts faits par les diverses administrations pour maintenir ou améliorer les conditions sanitaires dans le pays. Le Canada jouit d'un climat des plus salubres mais, pas plus qu'ailleurs, ses habitants ne sont exempts d'accidents ou de maladies ordinaires et les autorités doivent toujours être en mesure de faire face à des épidémies soudaines. Aussi, pour parer à toute éventualité, elles ont créé sur toute l'étendue de notre vaste territoire des hôpitaux munis de l'équipement le plus moderne et dotés d'un personnel hautement compétent. Le ministère fédéral de la santé a fait en 1925 le recensement des hôpitaux de notre pays, ainsi que de leur équipement, et il a publié à ce propos un bulletin des plus intéressants.

Il y a au Canada 676 hôpitaux, exception faite des asiles d'aliénés et des sanatoriums pour le traitement des tuberculeux. Sur ce nombre 388 sont des hôpitaux publics, 259 des établissements privés et 29 des institutions de la Croix-Rouge. Les hôpitaux publics sont naturellement les plus importants à tous les points de vue; ils possèdent en moyenne 66 lits, tandis que la moyenne pour les établissements privés et ceux de la Croix-Rouge n'est respectivement que de 8 1-2 et de 5. Le tableau suivant indique pour chaque province le nombre d'hôpitaux de toutes catégories ainsi que le nombre de lits qu'ils possèdent.

Province	Hôp.	Lits
Nouvelle-Ecosse	29	1,313
Nouveau-Brunswick .	20	933
Ile du Prin.-Edouard.	3	185
Québec	48	4,012
Ontario	176	9,955
Manitoba	46	2,872
Saskatchewan	115	2,247
Alberta	132	2,871
Colombie-Britan. ...	101	3,587
Yukon	3	72
Ter. du N.-O.	3	29
Totaux	676	28,076

Le rapport est accompagné d'une carte indiquant la répartition de ces établissements et il est intéressant d'y constater qu'on a réussi à les implanter jusque dans les solitudes et les reculées du pays. Une note figurant à la dernière page du rapport fait ressortir la rapidité des progrès accomplis dans la création de nouvelles institutions de ce genre, les treize hôpitaux suivants qui ne figurent pas dans les statistiques ci-dessus ayant été établis en 1926: ceux de l'Eglise presbytérienne érigés à South-Porcupine (Ontario) et à McMurray (Alberta); celui de l'Eglise Unie établi à Ericksdale (Manitoba); celui de l'Eglise catholique construit à Vilna (Alberta); l'hôpital privé de Campbell-River (Colombie-Britannique); celui de l'Eglise Anglicane érigé à Aklevik (Territoires du Nord-Ouest); et les sept postes de secours établis par la Croix-Rouge à Hudson, Kirkland-Lake et Red-Lake (Ontario), Bracken et Wood-Mountain (Saskatchewan), et Beaver-Lodge et Killam (Alberta).

Bigaouette obtient un nouveau procès

Ottawa, 15 (D.N.C.) — Cour Suprême vient d'accorder un nouveau procès à Eugène Bigaouette de Québec qui a été condamné à être pendu le 21 janvier. Les juges de la Cour Suprême ont été unanimes à déclarer que certaines parties de l'allocution du juge étaient de nature à trop influencer le jury et qu'ainsi il y a lieu de recommencer le procès.

Un femme se brûle grièvement

Mme J. Paquette, 870, rue Dorchester est, s'est grièvement brûlée vers 8 heures ce matin en préparant le déjeuner. Le feu d'un poêle à gaz s'est communiqué aux vêtements de la victime dont les cris ont réveillé la fille. Celle-ci à l'aide de couvertures parvint à étouffer les flammes dont sa mère était complètement entourée. Son corps n'était plus qu'une plaie.

Craignant pour sa vie on a dû mander un prêtre qui lui administra les derniers sacrements. Elle a ensuite été conduite à l'hôpital Général où l'on considère son état désespéré.

Un dîner de gala à Spencer Wood

Québec, 15 (D.N.C.) — Le vicomte Willingdon et Lady Willingdon, arrivés à Québec hier, ont visité ce matin le couvent des Ursulines. Hier après-midi une réception civique a eu lieu à l'hôtel de ville.

Ce midi, lord Willingdon est l'hôte d'honneur à un déjeuner offert par le gouvernement provincial. Hier soir, un dîner de gala a eu lieu à Spencer Wood.

Les pâtissiers se plaignent

M. Léon Trépanier a présenté auprès du comité exécutif, ce matin, une délégation de pâtissiers qui viennent protester contre la concurrence des boulangers. Ces derniers vendent des gâteaux de porte en porte sans payer de taxes additionnelles, tandis que les confiseurs doivent débourser cent dollars pour leur permis de colporter leurs produits dans les rues de la ville. Le boulanger paye un permis de $5 seulement.

La réception aux voyageurs de la "Survivance française"

Quatre cents excursionnistes de l'Ouest canadien arriveront à Montréal lundi après-midi – Hommages à S. G. Mgr Gauthier – Discours à l'hôtel de ville, banquet, soirée, réception à l'Université de Montréal

Le programme définitif de la réception des voyageurs de la "Survivance française" de l'Ouest canadien est maintenant arrêtée. M. Léon Trépanier, président du comité de réception, qui est confiée à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, nous en a fourni tous les détails, ce matin.

Les voyageurs au nombre de quatre cents arriveront à bord de deux trains spéciaux, lundi après-midi à trois heures, à la gare Windsor et à la gare Bonaventure. Ils se composent de cultivateurs et de colons des trois provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, tous nés dans la province de Québec et dont plusieurs ne sont pas revenus depuis dix, quinze et vingt ans; ils passeront les fêtes de Noël et du jour de l'An chez nous.

Un comité général de réception sera aux deux gares pour leur souhaiter la bienvenue; les représentants de la Société Saint-Jean-Baptiste, des Artisans Canadiens-français, de l'Alliance Nationale, de la Chambre de commerce, de l'Association de la Jeunesse, de l'Association des Voyageurs de Commerce, des Syndicats catholiques et nationaux, de l'Action française et de l'Association Athlétique Nationale en feront partie.

A 3 heures, la fanfare accueillera les visiteurs pendant qu'ils se rendront à la Basilique pour présenter leurs hommages à l'archevêque de Montréal; Sa Grandeur Monseigneur Gauthier leur adressera la parole, et un salut du Très Saint Sacrement terminera la réception.

A 5 heures, réception officielle à l'hôtel de ville. Les voyageurs partiront de la basilique en automobiles fournis gracieusement par le comité de réception, pour arriver à l'hôtel de ville, où le maire les recevra dans le salon d'honneur de la salle du conseil.

A 6 heures, dîner offert à tous les voyageurs de la "Survivance", par la ville, au Viger.

A 7 heures et demie, les visiteurs se rendront en corps au Monument National, escortés par les raquetteurs de Montréal; ils passeront par les rues Saint-Denis, Sainte-Catherine et Saint-Laurent. Au Monument, soirée de famille offerte par la Société Saint-Jean-Baptiste; il y aura quelques discours, du chant par le quatuor canadien et de la musique. On compte sur la présence de M. Henri Bourassa, député de Labelle, qui a été spécialement invité, et de M. l'abbé Lionel Groulx, directeur de l'*Action française*.

Après la soirée, les voyageurs retourneront à leurs wagons particuliers à la gare Bonaventure et à la gare Windsor.

Le lendemain, 21 décembre, réception à 11 heures du matin, à l'Université de Montréal. Puis à midi, au Viger, lunch offert par la Société des Artisans Canadiens-français, qui sera présidé par M. le Commandeur Rodolphe Bédard.

Après le lunch, à 3 heures, les voyageurs reprendront leur train pour Saint-Jean, où ils seront l'objet de cordiales réceptions, ainsi qu'à Nicolet, à Québec, aux Trois-Rivières et à Joliette.

Le 24 décembre, au soir, ils reviendront à Montréal pour se disperser ensuite chez leurs parents respectifs.

Le magistrat Henri Lacerte, de Winnipeg, dirige les deux trains du voyage de la "Survivance française"; un nombre imposant de nos compatriotes de l'Ouest qui occupent des postes de confiance dans leurs provinces feront également le voyage.

Le droit de dissoudre les Chambres

Pas avant un stage de cinq ans, suggère M. Carmichael – Les pensions aux vieillards – La remise sans restrictions des ressources naturelles de l'Alberta

Ottawa, 15 (D.N.C.) — M. Carmichael, député de Kindersley, soulèvera un débat sur le problème de la dissolution des Chambres.

La résolution qu'il a inscrite au feuilleton est la suivante:

De l'avis de la Chambre aucun gouvernement ne devrait avoir le droit de dissoudre le Parlement avant de terminer le stage de cinq ans prévu dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, à moins d'y être autorisé par la majorité de la Chambre.

M. Denis, député de Saint-Denis, a inscrit une question au feuilleton pour savoir ce que M. C. J. Doherty, ancien ministre de la justice, a reçu en pensions de juge, honoraires d'avocat, frais de déplacements, etc.

M. Ryerson, député de Brantford, demande au gouvernement, par résolution, d'établir un régime strictement fédéral des pensions de vieillesse afin d'éviter les retards et risques d'un système basé sur la collaboration provinciale. M. Hocken, pour sa part, veut encourager la publication de magazines et périodiques canadiens.

MM. Edwards et Church demandent aussi que le fédéral remette tout de suite à l'Alberta, et sans restrictions, ses ressources naturelles.

M. Edwards, de Frontenac, demandera aussi au gouvernement de rembourser les dépositeurs de l'ancienne *Farmers Bank*.

L'ajournement au 8 février

Ottawa, 15 (D.N.C.) — Le mercredi étant ordinairement une journée consacrée aux résolutions des députés, il faudra le consentement unanime de la Chambre pour en revenir au bill des subsides que M. J.-A. Robb a présenté hier soir. La Chambre accordera cette permission et l'on croit que le bill sera au Sénat vers la fin de l'après-midi, alors il n'y aura plus devant la Chambre que la motion d'ajournement au 8 février. On croit que les conservateurs ne chicaneront pas les libéraux au sujet de cette date et qu'ainsi tout sera fini vers six heures. Le parlement se réunit à deux heures et non à trois heures cet après-midi.

Nominations chez les détectives

Le comité exécutif vient de faire les nominations suivantes au bureau des détectives;

Le capitaine Hector Mercier devient inspecteur en chef des détectives; il l'était de fait depuis quelque temps.

Les sergents-détectives Isaie Savard, R. Lemire et O'Donnell sont nommés capitaines.

Ces nominations faites ce matin entrent en vigueur aujourd'hui même.

Séance spéciale du conseil

Mercredi prochain, le 22 décembre, les échevins sont convoqués à une réunion spéciale du conseil pour disposer du budget de l'année 1927 et discuter le problème des pavages.

Aujourd'hui même les échevins tiennent un caucus sur la question des pavages et se prononceront en toute probabilité en faveur de la tenue d'un referendum; ce referendum portera également sur plusieurs autres projets importants, comme tunnels, viaducs et le reste.

Le concours du Devoir

Qui gagnera le fauteuil ?

La nouvelle prime qui sera donnée est un superbe fauteuil de repos "Confort", recouvert en authentique Mohair anglais, et d'une valeur de $45.00. Il est très confortable, possède un haut dos rembourré ainsi que des oreillettes. Le dos, le fond et les bords sont à coussins Marshall. Ce fauteuil est offert gracieusement par la *Living Room Furniture Manufacturers*, 1484, rue Sainte-Catherine est.

Le gagnant sera le lecteur qui aura trouvé son nom et viendra en faire la preuve au bureau du "Devoir" — pourvu que ce gagnant se conforme aux conditions stipulées ailleurs dans le journal. Nous publierons dix noms; les 9 autres dont les noms auront paru recevront un carnet d'un mois d'abonnement gratis au "Devoir". Si deux ou plusieurs personnes arrivent les premières ensemble, il sera procédé à un tirage entre elles.

Les noms qui paraîtront dans le *Devoir* seront choisis au hasard parmi les inscriptions. Ce qui veut dire qu'il est très important de s'inscrire.

Comme nous voulons que les chances soient égales pour tous, ceux qui auront trouvé leurs noms devront se présenter à partir de 9 HEURES DU MATIN—PAS AVANT—LE LENDEMAIN du jour où les noms auront paru. Le bureau du concours sera ouvert aux heures mentionnées dans les conditions publiées dans une autre page.

Ouvrez l'oeil: des noms paraîtront ces jours prochains.

COUPON A DÉCOUPER

Trouvez votre nom imprimé dans LE DEVOIR et gagnez de magnifiques primes

Coupon No. 28 — **15 décembre 1926.**

Le gagnant du concours dont les détails sont donnés ailleurs dans le Devoir *devra être possesseur de dix coupons semblables au présent, chacun portant une date différente.*

INSCRIPTION

Nom .....

Emploi .....

Adresse .....

Le Devoir-Concours-336 Notre-Dame Est, Montréal

IMPR. ALLIES
SYNDICATS CATHOL-NATIONAUX
MONTREAL CAN.
No 1

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES CARROSSIERS

Le syndicat catholique national des carrossiers s'assemble ce soir, à 8h. 15 p.m., à la salle No 4, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. L'on procédera à l'élection des officiers. Il y aura aussi un rapport très important du comité exécutif sur la question très importante de l'agent d'affaires.

La question des assurances est aussi à l'ordre du jour. Rapport des officiers sortant de charge. Rapport des auditeurs. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Cette assemblée devait avoir lieu mercredi dernier, mais à cause de la fête de l'Immaculée-Conception, elle a été remise à ce soir.

ASSOCIATION DES PLATRIERS

Ce soir, salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est, assemblée de l'Association des plâtriers. Il y aura rapport de l'agent d'affaires, M. Coulombe, sur les activités de la semaine, sur la situation des chantiers et sur les perspectives de nouveaux placements.

L'Association des plâtriers charge actuellement un taux d'entrée de $25.00. Ce taux d'entrée restera en vigueur jusqu'au 1er janvier 1927. A cette date, le prix d'entrée sera élevé à $50.00. C'est dire que tous les plâtriers qui veulent bénéficier d'une entrée à prix réduit feraient bien de venir signer le plus tôt possible leur bulletin d'adhésion à l'Association.

Rapport du comité exécutif, des délégués et des officiers.

CORDONNIERS SYNDIQUES

Les locaux Nos 1, 2 et 4 pour les monteurs, les machinistes et les ouvriers du cuir à semelle du syndicat catholique des cordonniers s'assemblent ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 655, de Montigny est.

A chaque réunion il y aura rapport de l'agent d'affaires, des délégués à l'exécutif et au Conseil central. Initiation des membres nouveaux. Rapports sur les difficultés et les activités de la semaine. Par ordre.

SYNDICAT DES TYPOS

Le syndicat catholique des typographes s'assemblera ce soir, à la salle No 3, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de M. J. Comeau, agent d'affaires; rapport des officiers et des délégués. Tous les membres sont cordialement priés d'être présents à la réunion.

OUVRIERS TEXTILES NO 4

Vendredi soir, dans le sous-bassement de l'église de Ville-Emard, il y aura grande assemblée des ouvriers et ouvrières textiles de l'usine Côte-Saint-Paul. On procédera à l'installation des officiers. Tous les membres qui ont signé leur adhésion à la dernière assemblée du 6 décembre sont cordialement priés d'assister. Ils sont invités à se faire accompagner d'un de leurs confrères ou compagnes de l'industrie. Par ordre. Le secrétaire général.

Le remplacant de M. Larmour

On annonce au bureau-chef du Pacifique Canadien, à Montréal, que M. R. E. Larmour, agent général du fret à Montréal, ayant demandé un congé illimité, sera remplacé durant son absence par M. A. O. Secord, agent divisionnaire du fret, qui à son tour, sera remplacé par M. C. J. Street.

M. Larmour est un vieil employé du Pacifique Canadien, étant entré au service de cette compagnie à Fort-William en 1898. Après avoir rempli divers postes dans le département du fret, à Port Arthur, Vancouver, Winnipeg et New-York, il avait été nommé agent général du fret à Montréal en 1919.

M. Secord est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis 1899 et M. Street depuis 1898.

M. King et l'union pan-américaine

Ottawa, 15 (S.P.C.) — Lorsqu'on lui a fait connaître la teneur du discours de M. John Barrett au sujet de l'entrée du Canada dans l'Union pan-américaine, sorte de Société des nations de l'hémisphère occidental, M. King a refusé de se prononcer sur le fond de la question. Il dit qu'il lui faudrait d'abord consulter ses collègues.

Mais le premier ministre a manifesté beaucoup d'intérêt à la question.

L'EXCURSION DE LA "SURVIVANCE"

CEUX QUI EN FERONT PARTIE— ON EN COMPTE PLUS DE 200— TRAIN SPECIAL DE REGINA A WINNIPEG

On mande de l'Ouest que parmi ceux de nos frères de la Saskatchewan qui se joindront au train du C. N. R. pour le voyage de la "Survivance" sont:

M. Raymond Denis, président général de l'A. C. F. C.; M. le juge Gravel, président régional, Gravelbourg; M. Georges Hébert, secrétaire de l'A. C. F. C., Gravelbourg; M. J.-A. Mathieu, président du cercle de Willowbunch; le R. P. Morissette, de Radville; le R. P. Maynard, de Gravelbourg.

Aux dernières nouvelles, il y aura plus de 200 excursionnistes dans ce train spécial du Canadien National. Tout fait donc prévoir pour ce second voyage de la "Survivance française" un succès au moins aussi grand que celui de l'an dernier.

CONVOI SPECIAL

Winnipeg, 15. — Les adhésions à l'excursion de la "Survivance française" dans la province de Québec, dont le départ doit avoir lieu de cette ville, samedi, le 18 courant, sont si nombreuses dans le sud de la Saskatchewan, que le Pacifique Canadien fera circuler un train spécial de Régina à Winnipeg, pour raccorder avec le convoi de luxe tout en acier qu'il enverra dans l'Est. Le spécial de Régina arrivera à Winnipeg assez tôt, dans la matinée de samedi, pour permettre aux excursionnistes de faire leurs emplettes avant le départ pour Montréal. Les voyageurs d'Edmonton et de la région arriveront à Winnipeg dans un wagon spécial qui sera attelé ici au train de l'Est.

Le Timbre de Noël

RENVOYONS SANS TARDER L'ARGENT OU LES TIMBRES A L'INSTITUT BRUCHESI

Le comité du timbre de Noël de l'Institut Bruchési a pratiquement terminé ses envois par la malle.

Au public maintenant de faire son devoir. On ne saurait trop répéter la gravité de ce devoir en ce qui regarde la province de Québec.

La mortalité tuberculeuse des autres provinces accuse une baisse considérable qui rivalise avec celle des pays où la lutte contre la peste blanche est pleinement organisée.

A cause de nous, qui comptons un taux de mortalité de 120 pour 100,000, la mortalité tuberculeuse de tout le Canada monte à 84 pour 100,000.

Dans la Confédération, nous sommes et nous demeurons un poids mort en ce qui regarde la lutte à la tuberculose.

L'occasion se présente de faire notre devoir, clairement exprimé, de collaborer à la guerre au fléau de la consomption.

Le timbre de Noël sollicite votre aumône, mesurée à la capacité de vos moyens. La menace de la Tuberculose, est pour tous. Donnons maintenant pour empêcher la contamination des nôtres, et pour n'avoir pas un jour à pleurer sur eux.

Le comité demande donc à tous ceux qui ont reçu par la poste le Timbre de Noël, de lui faire un généreux accueil, et de retourner l'argent sans tarder. La rapidité des retours est une condition de succès. Nous demandons au public de ne pas l'oublier.

Quant à ceux qui ne veulent ou qui ne peuvent rien donner, nous les prions de bien vouloir retourner immédiatement les timbres. Il ne siérait pas, certainement, ne pouvant pas faire un acte de charité, de commettre encore une injustice. Les timbres ne sont qu'offerts. Il faut les payer ou les renvoyer. Nous comptons sur la loyauté de notre population pour ne pas frustrer l'Institut Bruchési d'une somme assez considérable qui est, au fond, la propriété des tuberculeux pauvres. D'autre part, il n'est personne parmi nos destinataires qui ne puisse donner quelque chose, du montant sollicité. Pourquoi donc ne pas envoyer son aumône avec le nombre de timbres qu'on ne peut pas payer.

Le comité du timbre de Noël espère donc que les retours se feront rapides et généreux et que ceux qui ne peuvent contribuer à la guerre contre la tuberculose renverront leurs timbre sans tarder.

Avec un léger effort, aucun timbre ne devrait revenir.

(Communiqué).

Arrêté pour vol d'auto

Rémi Roch, alias Thibault, alias Perrault, a été arrêté hier, à Saint-Lin, sur l'accusation d'avoir volé l'auto de J. Robinson, 825, rue Université. Il a comparu ce matin.

A Ville Lasalle

INAUGURATION D'UN SERVICE POSTAL PAR DES FACTEURS — NOUVEAU NOMEROTAGE DES RUES — QUELQUES RESOLUTIONS

A l'assemblée municipale régulière du 9 décembre courant tenue sous la présidence du maire Marie Louis Chatelle, à laquelle étaient présents les échevins Larol Vachon, Edmond Dumas, Albert Boivin, Frédéric Lafleur, F.-X. Bélanger, et Horace Dixon, le conseil a été avisé par le département des Postes d'Ottawa de l'établissement d'un service de livraison par facteurs dans la municipalité, qui prendra effet immédiatement, et afin d'éviter toute confusion qui pourrait y avoir dans la livraison de la malle sur le Chemin Lasalle avec le cité de Verdun, vu que le chemin Lasalle se continue dans les deux municipalités, il est proposé par l'échevin F.-X. Bélanger, appuyé par l'échevin Albert Boivin, de refaire le numérotage du Chemin Lasalle et de continuer la série des numéros civiques de la cité de Verdun à partir des limites ouest de cette ville jusqu'aux limites de Lachine. La cité de Verdun sera priée de continuer ladite série pour le reste de cette rue.

Sur une proposition de l'échevin Loral Vachon, appuyé par l'échevin Edmond Dumas, le conseil décide de redresser un cours d'eau dans le parc Bronx afin de faciliter l'égouttement des eaux dans cette partie de la ville.

Sur proposition de l'échevin F.-X. Bélanger, appuyé par l'échevin Horace Dixon, le conseil fera un emprunt de $60,000., afin d'installer le service d'aqueduc sur le chemin St-Patrice, longeant le canal de Lachine, pour servir les citoyens et les différentes manufactures dans cette rue. Il est aussi décidé par le conseil de refaire le pavage dans cette même rue entre la Cie Gold Dust Corp. jusqu'aux limites est de la ville puis elle empruntera $15,500. à cette fin.

Sur une proposition de l'échevin Albert Boivin, appuyé par l'échevin Loral Vachon, l'échevin Frédéric Lafleur est nommé maire suppléant pour le prochain terme des mois de janvier, février et mars.

Sur une proposition de l'échevin Loral Vachon, appuyé par l'échevin Frédéric Lafleur, une augmentation de traitement de dix piastres par mois est accordée à MM. W. Larente, chef de police, et Jos. Leblanc, employé de voirie.

Sur une proposition de l'échevin F.-X. Bélanger, appuyé par l'échevin Frédéric Lafleur, une motion de condoléances a été adoptée à l'unanimité du conseil à l'échevin Loral Vachon, à l'occasion de la mort de son enfant âgé de 4 ans, et une autre motion de condoléances est aussi votée à la famille Chas.-C. Lapierre, à l'occasion de la mort de Chas.-C. Lapierre, ancien maire de cette ville.

Il faut nommer un bactériologiste

La Société Médicale de Montréal, qui compte près de trois cents membres, à une assemblée régulière tenue le 16 novembre 1926, et à laquelle environ 75 membres étaient présents, a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

Considérant que depuis plus de quatre ans, le laboratoire municipal n'a pas de bactériologiste, l'ancien titulaire décédé n'ayant pas été remplacé;

Considérant que depuis au delà de trente ans jusqu'au décès du Dr H. Larouche, il y a toujours eu un bactériologiste au service de la Cité;

Considérant que la nomination d'un bactériologiste est nécessaire et urgente, pour le contrôle des maladies contagieuses dans la Cité, ainsi que pour la protection du pauvre qui ne peut payer les frais d'une analyse bactériologique ou biologique indispensable au diagnostic de sa maladie quand il est traité en clientèle privée ou dans un dispensaire gratuit;

Considérant que toute ville de quelque importance emploie toujours plusieurs bactériologistes;

Considérant les services précieux rendus antérieurement par le bactériologiste;

Considérant que les laboratoires dans les hôpitaux étant des laboratoires privés, maintenus pour le service de l'hôpital et dont les dépenses sont couvertes par l'institution, ne peuvent entreprendre de maintenir un service public d'analyses gratuites;

Considérant que le Service Provincial d'Hygiène refuse de faire dans ses laboratoires les analyses pour les municipalités d'une certaine importance; se conformant en ceci à la pratique établie dans tous les pays;

Considérant que la dépense encourue pour le traitement d'un bactériologiste sera minime en comparaison des frais encourus par la Cité pour le traitement des malades dans les hôpitaux pour contagieux, et que sa nomination fera réaliser une économie notable en permettant un meilleur contrôle des maladies contagieuses;

Considérant que la nomination d'un bactériologiste est d'intérêt public;

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

1o De prier respectueusement son Honneur l'honorable Médéric Martin, maire de Montréal, de présenter au Conseil de ville de la Cité notre humble requête pour la nomination d'un bactériologiste et de l'appuyer;

2o De prier respectueusement M. J.-A.-A. Brodeur, président du Comité exécutif et les autres membres du comité de nommer un bactériologiste au plus tôt.

LEON GERIN-LAJOIE, M.D.,
Secrétaire de la Société Médicale.

Au congrès pan-américain

New-York, 15 (S.P.A.) — M. W. M. Neal, assistant vice-président du *Pacifique Canadien*, parlant au congrès commercial pan-américain hier, a fait un plaidoyer pour que les Etats-Unis et le Canada coopèrent afin que le surplus de la main-d'oeuvre américaine s'établisse au Canada.

M. Neal a parlé des progrès constants du commerce du Canada avec les Etats-Unis et les pays d'Amérique latine.

IL Y A QUINZE ANS

LE *DEVOIR*, 15 DECEMBRE 1911

La maison des étudiants donne son premier banquet universitaire dans la salle du 65ème régiment. — M. Lucien Gendron préside, ayant à ses côtés le chanoine Dauth, recteur, et le juge Gervais.

* * *

Le budget de la ville s'élève à la somme de $8,185,000 pour l'année 1912, soit une augmentation de $1,179,716 sur le revenu de 1911.

* * *

La commission municipale des tramways ordonne plusieurs changements dans les circuits de la compagnie et diminue le nombre des arrêts dans les grandes artères.

* * *

Un garçonnet de 14 ans, devenu habile filou, est arrêté à l'angle des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, et avoue qu'il a appris à voler en fréquentant les salles de vues animées.

* * *

Le duc et la duchesse de Connaught sont l'objet d'une cordiale réception au couvent de Villa Maria; leurs altesses visitent ensuite la maison-mère des Soeurs Grises.

* * *

Sir Edward Grey déclare que le traité anglo-russe ne tend ni à amoindrir l'indépendance de la Perse ni à rompre l'intégrité de son territoire.

* * *

A la Chambre des députés de Paris, le ministre des affaires étrangères, M. de Selves, fait des révélations sur la crise marocaine. M. de Mun prend part au débat.

Une fête d'anciens présidents

L'Association de la Jeunesse libérale de Montréal, a banqueté hier soir, au *Club de Réforme*, ses onze présidents. M. Georges Caron, président actuel, occupait le fauteuil. Les hôtes d'honneur étaient le juge Amédée Monet, MM. Ernest Bertrand, Omer Legrand, Armand Lebeau, Bernard Bourdon, Maurice Lalonde, Hector Perrier, J.-Emery Phaneuf, Emile Massicotte, Irénée Vautrin et Léonce Plante, qui fut le premier président de la Jeunesse libérale de Montréal. M. Caron a présenté chacun et tous ont fait un discours. M. Antoine Chauvin a remercié en ajoutant quelques remarques à l'adresse de chacun des hôtes.

L'école du Sault

LE BUREAU CENTRAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTREAL DECIDE DE SUBVENTIONNER UNE ECOLE TENUE PAR LES RELIGIEUSES DU SACRE-COEUR

Le Bureau central de la Commission scolaire a décidé de payer $1 par mois par élève pour les 82 élèves de Montréal qui fréquentent l'école des RR. SS. du Sacré-Coeur au Sault-au-Récollet.

Depuis plusieurs années, il y avait eu des pourparlers pour que cette école soit sous la juridiction de la Commission mais les soeurs refusaient avec persistance d'adopter le programme de celle-ci. Cette année, elles ont changé d'attitude et ont proposé à la Commission de continuer à instruire les enfants de Montréal qui fréquentent leur école et d'adopter le programme de la Commission qui pourra envoyer ses visiteurs et faire comme si c'était sa propre école en matière d'éducation. En retour, les soeurs demandent la contribution plus haut citée.

M. le juge Lafontaine s'est d'abord objecté parce qu'il craignait que la chose ne fut pas légale et que cela crée un précédent. Mais le même principe est déjà appliqué ailleurs. De plus, la subvention que les soeurs demandent n'est pas élevée et il faudrait débourser beaucoup plus s'il fallait ouvrir deux ou trois classes au Sault tandis qu'on dispose d'une véritable école en acceptant l'offre des religieuses. En retour, la Commission posera comme principe que les élèves de Montréal devront être acceptés gratuitement.

Le Bureau a ratifié la nomination de M. J.-B. Brodeur, i.c., comme régisseur du district nord.

On a aussi voté un montant de $200 pour les frais de transport de cinq religieuses qui doivent tous les jours voyager de Saint-Laurent à Cartierville où elles font la classe. Ce montant n'est que le coût des billets de tramways pendant l'année.

On a refusé une demande semblable de la commission du district ouest parce que le trajet à faire n'est pas assez long pour justifier une telle dépense.

Sur l'avis des architectes, on a décidé de commencer dès maintenant les travaux d'excavation pour la nouvelle école Holy Cross. Les ingénieurs ont fait remarquer que si on attend au printemps il faudra pomper une grande quantité d'eau parce que le terrain est bas et qu'il en coûtera beaucoup plus cher que maintenant. Des soumissions seront demandées incessamment.

On commencera aussi sous peu le travail de réfection à l'école du Perpétuel-Secours. La Commission du district ouest a aussi demandé que ces travaux soient accordés de préférence aux constructeurs qui emploient des syndiqués catholiques. La question n'a pas été décidée.

Les commissaires présents étaient M. le juge Lafontaine, Mgr Piette, Mgr Donelly, M. A.-W. Patenaude, J.-V. Desaulniers et le juge Monet.

N'oubliez pas . . .

que l'abonnement au "Devoir" est l'un des plus beaux, des meilleurs cadeaux que vous puissiez faire à vos amis.

$6 au Canada, $8 aux Etats-Unis, $10 pour les autres pays.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Location: Maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc.— 1 sou le mot, minimum 25 sous.— La même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.

CARNET MONDAIN, etc. — $1.00 par insertion.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 62 St-Laurent. 1-3-27

CAISSES ENREGISTREUSES

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garantie 2 ans; réparations. "Landry et Berthiaume Limitée", 1 Notre-Dame est Main 4357. 1-3-27

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, Ch. 52, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques. Achetons hypothèques, balance de prix de vente. 16-7-26

PRETS SUR HYPOTHEQUES

Montreal Loan & Morgage Co.

Prêts première hypothèque: Montréal seulement, avec intérêts aux taux courants. Paiements faciles. 189 St-Jacques, chambre 14. Harbour 1675. Aucune commission chargée à l'emprunteur. 10-4-27

DITES TOUJOURS CONTANT quand vous demandez un JAMBON Vous aurez le meilleur.

Changement de titre

Londres, 15. (S.P.A.) — M. Baldwin a annoncé à la Chambre, hier, qu'on profitera du projet de loi changeant le titre du roi pour changer en même temps le titre du parlement qui, à l'avenir, sera le parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord.

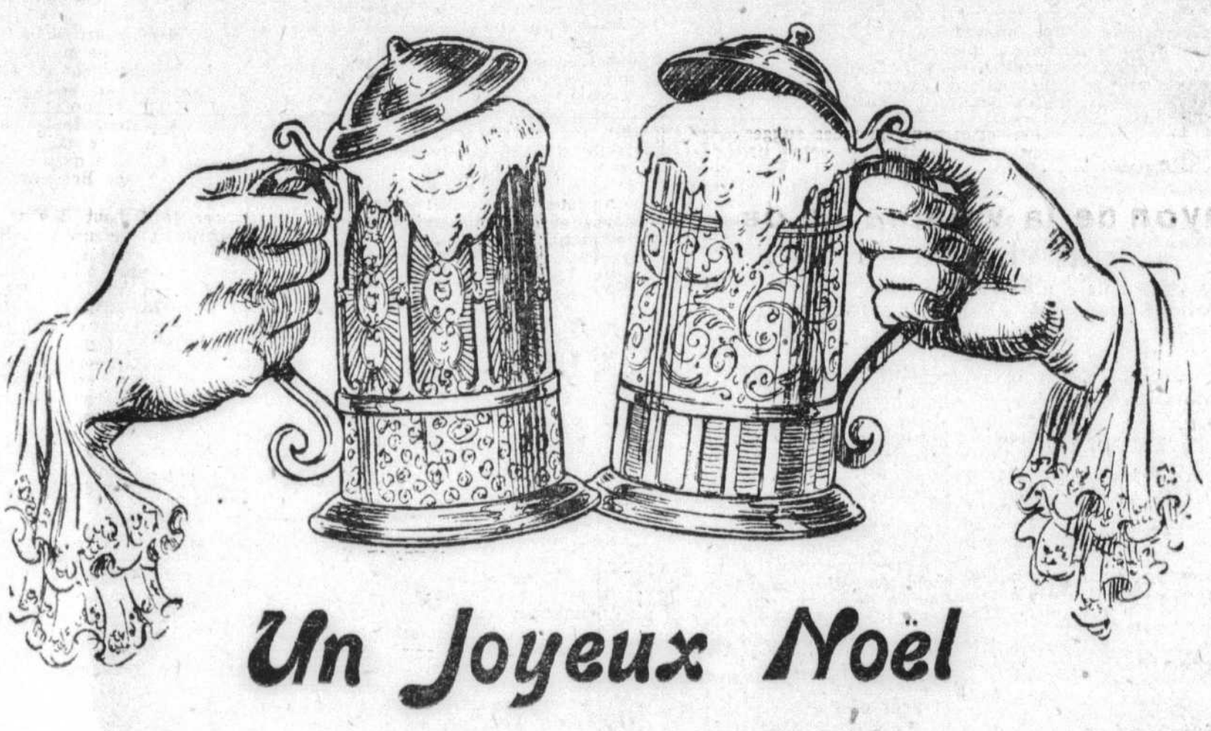

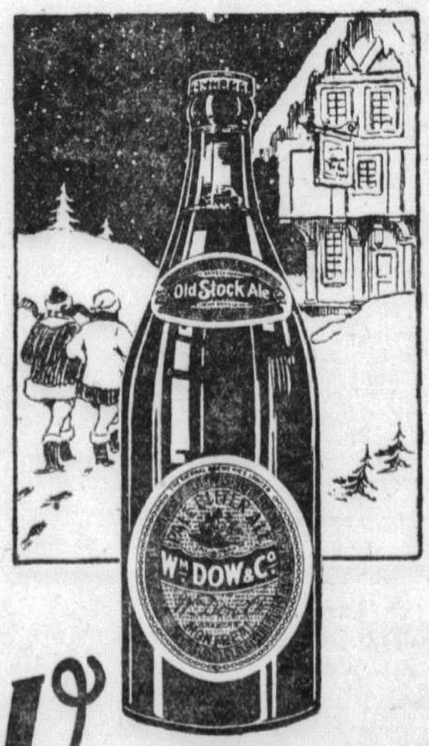

Dow Old Stock Ale
mûrie à point

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

SANS DOUTE FATIGUES,

Ennuyés de vous entendre dire par votre médecin: "Faites prendre à votre enfant de l'Huile de Foie de Morue", ennuyés parce que vous connaissez la répugnance qu'ont les enfants pour l'huile; c'est tout autre chose lorsque votre médecin vous dit: "Donnez à votre enfant de l'Ovonol" que tous prennent avec plaisir. Avec les meilleurs effets des vitamines de Foie de Morue, de jaune d'oeuf, pour l'assimilation de la nourriture, des Hypophosphites pour la Formation des Os et de l'Iode organique, qui en fait un excellent agent de la médication iodique pour la Secrétion des Glandes, l'

OVONOL

est devenu le remède par excellence pour les enfants durant la Croissance. Au moindre malaise, mettez vos enfants sous les bons effets de l'Ovonol, qui est une Médication intensive spécialement préparée et dosée pour les enfants. Ne contient pas d'alcool. Demandez-nous notre brochure illustrée Gratuite.

"SANTE des ENFANTS"

Nous recommandons aux Mères et Futures Mères un traitement à l'Ovonol. Elles s'en trouveront bien ainsi que leur enfant.

Compagnie Chimique Franco-Américaine
1670, St-Denis, Montréal

Page du Foyer

Les robes du soir...

Voici l'époque où si peu mondaines que nous soyons nous aurons probablement besoin d'un robe de diner ou du soir. Le temps des fêtes fait foisonner les invitations. Et puis, il y a les concerts, l'opérette, etc. ... autant d'occasions où la robe pourra servir.

Pour celles dont les occasions sont multiples, il y a du choix. Les robes du soir cette année, sont brillantes,étincelantes même; du lamé, des sequins, des dentelles d'or ou d'argent. A côté du crêpe satin et des velours chiffon noir, vous voyez beaucoup de robes de velours clair ou de crêpe clair; celles-là, toujours rehaussées d'or ou d'argent ... en sequin, en dentelle ou en tissu.

Le crêpe georgette est toujours en faveur. Il se fait entièrement brodé de cristal, garni de franges de cristal. Les décolletés ne sont pas larges. Ils descendent plus bas dans le dos, mais il y a quantités de très jolies robes du soir à décolletés vraiment modestes.

Les robes de style en taffetas sont en grand honneur. Elles sont charmantes surtout pour de très jeunes filles ou de très, très jolies femmes. Nous en avons vu une ravissante en taffetas rose tendre, corsage court et ajusté, jupe bouffante terminée par une large dentelle d'argent. Un large ruban bleu clair descendait des épaules, et noué, retombait en pans sur la jupe. C'était absolument ravissant.

Le bleu pastel, le gris argent mêlé au tissu argenté font des robes ravissantes pour les blondes au teint clair.

Mais une femme dont les sorties sont limitées fera bien de ne pas embarrasser sa garde-robe d'une toilette qu'elle ne mettra qu'une ou deux fois. Consultez en ce cas-là les modèles de façon à avoir une robe, qui pourra se transformer aisément une autre année, ou que vous pourrez porter à l'occasion l'après-midi en lui ajoutant des manches de georgette uni ou fleuri.

Le velours, le crêpe satin est en cela plus pratique que les lamés, les ors, les perlés.

Cousine GILLETTE

La Bonne Cuisine

PAIN DE LAITUE

Bon emploi des laitues d'automne, qui sont peu coriaces.

Quatre laitues moyennes; deux oeufs; trois cuillérées de farine; ⅛ de livre de beurre; une chopine de lait; une poignée de mie de pain rassis.

Eplucher les laitues, les laver à la grande eau, les faire cuire à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elles s'écrasent sous le doigt. Quand elles sont très tendres, les égoutter, les presser, afin d'en extraire toute l'eau, les passer à travers le tamis avec un pilon de bois. Faire tremper dans une tasse de lait la mie de pain. Préparer une sauce blanche épaisse avec du beurre, une forte cuillerée de farine, un verre de lait, saler. Mélanger la purée de laitue la mie de pain trempée, la sauce blanche, les deux oeufs; bien mélanger le tout.

Beurrer un moule à flan à bords droits, y verser le mélange, faire cuire au four et au bain-marie pendant une demi-heure. Au moment de servir, démouler et masquer le pain de laitue avec une sauce béchamel faite avec le beurre, la farine et le lait non employés.

COQUILLES DE POISSON

Bon plat de déjeuner qui permet d'utiliser les restes de poisson cuit au court bouillon.

Séparer en coquilles le poisson après avoir enlevé arêtes et peaux. Faire durcir les oeufs, préparer des filets d'anchois après les avoir fait tremper dans l'eau fraiche, hacher du persil, faire une mayonnaise aussi épaisse que possible.

Prendre des coquilles, couper les oeufs durs en rondelles, mettre de côté autant de grandes rondelles qu'il y a de coquilles à faire; hacher le reste des oeufs dans quelques cuillerées de mayonnaise. Etendre au fond de la coquille le mélange d'oeufs et de mayonnaise, mettre ensuite une couche de poisson, masquer avec une couche de mayonnaise et orner le dessus de la coquille avec la rondelle d'oeuf dur, les filets d'anchois, le persil haché... L'imagination décorative peut ici se donner carrière.

* * *

Au jour de l'an, offrez des livres à vos amis. "Couleur du temps", de Michelle LeNormand; "Ames et paysages", de Léo-Paul Desrosiers. En vente au "Devoir" et à l'"Action française", 80 sous franco.

LA LECTURE EN FAMILLE

PAR BERTHE BERNAGE

Lire en famille? C'était une coutume antique dont nous ne voulons plus à présent. Chacun son livre! Livre parcouru silencieusement, rapidement, passionnément, et qu'on referme, ivre de mots, en disant d'un ton dégagé: "Pas mal, ce bouquin-là!"

Vous n'en saurez pas davantage, vous, la mère.

Votre enfant vient de passer quelques heures dans un tête-à-tête redoutable avec ce livre. Il était là, les poings dans les cheveux, comme pour former un rempart autour de son trésor, et les idées plus ou moins justes, les impressions plus ou moins pures, venaient toucher ce jeune coeur frémissant. L'enfant ne sera plus le même, après avoir écouté la chanson du livre, mais il ne voudra pas ou ne saura pas vous dire quel était l'air de la chanson. Peut-être se laissera-t-il guider; tout au long de sa vie, par cette chanson entendue à l'heure où tout résonne dans l'âme trop sensible. Et vous cherchez quelle fut la cause de telle évolution car vous ne savez point que votre enfant changea depuis le soir où, tout près de vous, sous la lampe, il laissait le rêve l'emporter si loin.

Ne croyez-vous pas que les effets de la lecture seraient bien différents si le père et la mère se mettaient entre l'enfant et le livre? La présence des parents assainit tout. Certains mots qui donnent la fièvre, quand on les lit tout bas, reprennent une pureté simple et naturelle quand ils retentissent dans le cercle familial.

Le livre qu'on oserait laisser entre les mains de l'enfant, combien il est facile de le lire devant lui, en atténuant, en abrégeant le texte un peu trop lourd! La nourriture spirituelle arrive ainsi, merveilleusement dosée, appropriée à l'esprit qui s'ouvre pour la recevoir.

Et puis, vous savez comme on lit mal quand on est petit... et même un peu plus tard! On veut connaître tout de suite la fin du livre. Comment y arriver? En lisant aussi vite que possible. On saute les pages les plus exquises pour "savoir", savoir ce qui arrive. Naturellement, c'est une lecture sans joie et sans profit! Mais quand on écoute, la lenteur forcée du débit permet de savourer chaque parole. Le ton du lecteur, s'il connait son métier, donne au récit une vie chaude et communicative. Le décor rêvé par l'auteur surgit à nos yeux; nous comprenons le plan qu'il a établi; nous goûtons la finesse de ses analyses. Nous marchons près de lui, à pas lents, regardant comme il le fit les beaux paysages tranquilles que le lecteur pressé traverse en courant.

Ce n'est pas tout. Le lecteur pressé lit toutes sortes de choses sans les comprendre. Va-t-on s'ennuyer à consulter le dictionnaire ou la carte géographique? Jamais de la vie! "Je ne comprends pas, tant pis..."

Mais en famille, il y a toujours une voix qui s'élève pour demander un renseignement; car vous savez bien que nous sommes très indulgents pour notre propre ignorance et impitoyables quand il s'agit de l'ignorance d'autrui.

Le père et la mère se trouvent là, pour réponde à toutes les curiosités. Et les curiosités se réveillent, harcèlent, et le petit lecteur, au lieu d'avaler une foule de mots inconnus, de se nourrir d'idées vagues et de se contenter d'à peu près, s'instruira très doucement.

Enfin, la lecture met un lien d'une force et d'une douceur étranges entre les personnes qui lisent le même livre. Ne croyez-vous pas que nous allons mieux nous aimer, mieux nous comprendre? A l'heure actuelle, les parents ont souvent le sentiment douloureux de se trouver en dehors de la vie de leurs enfants qui sortent seuls, travaillent et s'amusent sans que les parents soient présents. Enfin! Voici une occupation commune qui amènera des émotions toutes pareille qui nous permettra de savoir ce que pensent les grands collégiens de leurs cachottières petites soeurs. Nous retrouvons l'âme de nos enfants.

Nous la retrouvons... Ne serait-ce pas l'occasion de prendre une influence décisive sur cette âme indépendante? Les enfants nous écoutent, c'est par nous que leur arrive la révélation de la beauté; qu'allons nous faire pour rendre féconde cette heure d'intimité délicieuse? M. l'abbé Brémond nous l'explique.

"Penser tout haut devant l'enfant, écrit-il, l'admettre comme un frère plus jeune dans l'intimité de notre vie, l'amener à laisser parler son âme. Le mettre avec tout l'abandon possible dans la confidence de nos admirations, faire passer dans notre voix quelque chose de notre âme quand nous lisons, réchauffer les vieux textes morts de l'ardeur de notre enthousiasme".

Et il résume cette méthode en un mot bien profond: "Soyons des professeurs d'admiration". C'est le plus sûr moyen, dit-il, de donner à un enfant le goût des belles choses.

N'essayerons-nous point de nous rapprocher ainsi de ces chères petites âmes qui, trop souvent, nous échappent? Toutes les fois que nous le pourrons, lisons avec nos enfants. Au lieu que chacun lise "son" livre tout bas, lisons tout haut "notre" beau livre. Faisons si bien sentir qu'il est beau, que l'enfant rêve de goûter une seconde fois au chef-d'oeuvre.

"Il faut être seul, disait Lacordaire, pour lire une page qu'on aime. "Sans doute, mais les jeunes ne savent pas toujours découvrir la page digne d'amour.

Silence émouvant: il y a l'enfant et l'auteur. Mais non: il y a encore le père ou la mère, celui qui, le premier, a tiré le voile et a convié l'enfant à venir contempler ce qu'est un chef-d'oeuvre.

Berthe BERNAGE

—*Du "Noël"*)

La prochaine opérette

La Société Canadienne d'Opérette donnera au Monument National, les 10, 11 et 13 janvier une opérette des plus gaies "Flup".

Chez EATON

Pas d'achats le soir chez EATON – Notre magasin ferme à 5.30 heures tous les soirs comme d'habitude

Un Cadeau qui apportera au Foyer un Souvenir durable.

Un service à thé comme le joli modèle illustré ci-contre.

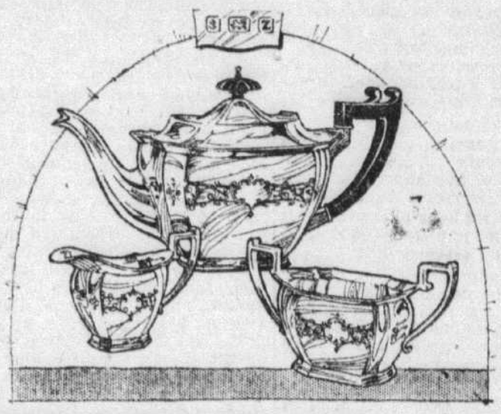

C'EST un service de 3 morceaux en argent électroplaqué sur nickel, modèle Bedford avec joli dessin gravé. **$45.00**. Sans motifs gravés, **$37.50**.

Des services de 3 morceaux sont fabriqués spécialement pour nous à Birmingham, Angleterre, modèles Hepplewhite, Chippendale et James. **$30.00**.

Seulement 8 jours d'achats d'ici Noël

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Faites-vous une liste de cadeaux?

Il n'y a pas de cadeau qui soit autant de l'époque de Noël qu'un cadeau alimentaire. Quelle que soit la richesse ou l'exclusivité du récipient, une belle dinde grasse, une rouelle de boeuf épicé, un beau jambon, un fromage de choix ou un panier de fruits de fantaisie sera bien accueilli.

Permettez-nous quelques suggestions pour la préparation de votre liste de cadeaux.

Rayon de la volaille et de la viande

Jeune oie grasse, de 8 à 9 livres, la livre ..... .25
Belle volaille à bouillir, de 3 livres 1-2 à 4 livres 1-2, la livre ..... .30
Aloyau de boeuf de première qualité, la livre ..... .55
Quartiers d'avant d'agneau de printemps, avec menthe, la livre ..... .25

Rayon des légumes

Jeune épinard frais, 3 livres ..... .50
Broccoli frais, un vrai délice, la livre ..... .28

Rayon des fruits

Mandarines japonaises, très belles, la boîte $1.45
Figues de Smyrne choisies, le paquet ..... .23

Comptoir des aliments cuits

Salade de poulet, délicieuse, la livre 1.00
Hors-d'oeuvre variés

Chapons nourris en épinette
Jeunes dindes
Poulets à griller nourris au lait
Pigeons gras

Commandez tout de suite les dindes que vous donnerez à Noël

Canards du lac Brome
Perdrix françaises
Pluvier anglais
Canards sauvages

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones - Plateau 4121

LES FETES FRANCISCAINES

LE SEPTIEME CENTENAIRE DE LA MORT DE SAINT FRANÇOIS, A MAISONNEUVE

Depuis le 8 décembre, l'église du Saint-Nom de Jésus, à Maisonneuve, résonnait de bien des échos franciscains. Les deux fraternités de tertiaires établies dans cette paroisse suivaient les exercices de la visite canonique prêchés par les RR. PP. Tharsicius et Salvator, du couvent de Rosemont. Aux enfants de saint François se joignaient chaque jour de nombreux fidèles charmés d'entendre parler du grand saint d'Assise.

Ce n'était là que le triduum préparatoire. Dimanche, le 12, on célébrait la fête elle-même. A chacune des messes, l'un des Pères prédicateurs parla de saint François, et à la messe paroissiale de 11 heures, une assistance nombreuse remplissait la grande nef de l'église pour célébrer le patriarche des pauvres: c'était la messe du centenaire.

Le R. P. Célestin-Joseph, o.f.m., président du comité des fêtes du 7ème centenaire et conseiller provincial de la province franciscaine du Canada, officiait, assisté de deux clercs franciscains. La chorale du séminaire franciscain de Rosemont alternait l'austère et joyeuse messe grégorienne du saint avec les brillantes polyphonies de la chorale paroissiale.

Au moment du prône, M. le curé remercia avec effusion les fidèles d'avoir répondu si nombreux à son invitation, les Pères Franciscains et leurs scolastiques, de venir célébrer avec sa paroisse leur vénéré Père et fondateur. Puis il donna libre cours à son amour pour l'humble saint de l'Ombrie. Il commenta en mots brûlants le cri "Mon Dieu et mon tout!" chanta en François le feu du bon Dieu, redit son amour de l'humilité, de l'obéissance, son amour des âmes et du Seigneur, exprima l'ardent souhait de voir les enfants du Poverello se multiplier toujours de plus en plus, grandir sans cesse en vertus et en fruits, et participer tous au bonheur céleste de leur commun Père.

Le prône fini, le R. P. Tharsicius monte en chaire. Il prend pour texte: *"Vivo, jam no ego, vivit vero in me Christus"* (Gal. 2, 20), qu'il applique, suivant en cela la voix autorisée des Souverains Pontifes Benoît XV et Pie XI, à François d'Assise, cette réincarnation du Christ, cet homme qui, au dire de Benoît XV, peut répeter à ses fidèles les mot de saint Paul: "Soyez mes imitateurs comme je le suis moi-même du Christ".

Le prédicateur, dans un geste auquel certainement François devait sourire du haut du ciel, s'arrête à la fin de son exorde pour exprimer à M. le curé, en termes touchants, l'hommage et le respect de l'Ordre franciscain au Canada et appeler sur le pasteur et sa paroisse les meilleures bénédictions célestes et séraphiques.

Laissant alors parler son coeur de fils, il montre le Christ vivant dans le poverello d'Assise par une vie toute de lumière, toute d'amour, toute régénérée au souffle de l'Evangile:

Toute de lumière, puisée au pied du crucifix, dans l'Eucharistique et le saint Evangile, guidant des milliers et des milliers d'âmes de son son sillon lumineux. Aurions-nous, s'écrie le R. Père, un saint Bonaventure, un saint Antoine de Padoue, un saint Louis de France et tant d'autres illustres saints, si saint François n'avait pas projeté sa lumière dans ces coeurs?

Saint François, en second lieu, mène à l'exemple du Christ une vie toute d'amour: son nom de Séraphique nous le dit, les expressions manquent à ses biographes pour la traduire, ses chants brûlants nous la peignent en traits de feu: "Dans le feu l'Amour m'a mis; dans le feu l'Amour m'a mis! Ah! si je suis fou d'amour, Seigneur, n'est-ce pas votre faute?" Sa stigmatisation, qui achève en lui l'image du Christ, ses hymnes enflammés à la souffrance et à la douleur mettent le dernier trait à cette copie fidèle.

Enfin, la vie de saint François est une vie toute régénérée en Jésus et tout imprégnée du saint Evangile. Dans ce livre de vie, le saint fondateur puise les lumières, son amour, il trouve sa vocation, il cherche les principes et les règles de la vie religieuse de ses trois ordres, ses vertus d'humilité, de pauvreté, de zèle et d'amour de Dieu et des âmes.

Oui, séraphique François, dit le R. Père en terminant, étendez vos mains ensanglantées et bénissantes sur nous, sur le pasteur de cette paroisse et toutes ses ouailles. Lancez vos rayons de flamme pour illuminer les intelligences, lancez vos flèches d'amour pour embraser les coeurs. Donnez-nous à tous la bénédiction que vous avez laissée au chère frère Léon... Que le Seigneur nous bénisse par son serviteur François!

La fête se termina le soir par une conférence avec projections lumineuses. Le R. Père Georges-Albert, o.f.m., fit passer sous les yeux de l'auditoire d'abord les monuments auxquels se rattachent quelques points de la vie de saint François, puis sa jeunesse joyeuse et pénitente, et enfin sa vie religieuse et sainte.

Puisse cette fête porter ses fruits de salut, de renouveau chrétien, de sainteté et de paix dans tous les coeurs des fidèles.

ANTIKOR-LAURENCE
ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORS VERRUES ET DURILLONS.
SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR –
EN VENTE PARTOUT 25¢ LE FLACON
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

SAUCISSE
au porc frais
CONTANT
Incontestablement la meilleure.
EXIGEZ-LA

Avis aux lectrices

La recollection mensuelle des anciennes retraitantes aura lieu le dimanche 19 décembre, au Foyer Ste-Claire d'Assise, 5045, St-Dominique, Montréal. La messe aura lieu à 8 heures. Les anciennes retraitantes peuvent inviter leurs amies.

Université de Montréal

FACULTE DES LETTRES

Cours de littérature française — La conférence de M. Dombrowski qui devait avoir lieu le mercredi 15 décembre est remise au 22 décembre.

Cours d'histoire du Canada — La conférence de M. l'abbé Groulx qui devait avoir lieu le 22 décembre est renvoyée à plus tard. La date sera annoncée.

Cours d'histoire de l'art — Le vendredi 17 décembre à 8 heures, le professeur J.-B. Lagacé donnera à l'Université de Montréal la sixième leçon de son cours de l'histoire de l'art. Il traitera de l'Ecole anglaise au XVIIIe et XIXe siècles. L'entrée est libre.

N'oubliez pas . . .

que l'abonnement au "Devoir" est l'un des plus beaux, des meilleurs cadeaux que vous puissiez faire à vos amis.

$6 au Canada, $8 aux Etats-Unis, $10 pour les autres pays.

Feuilleton du "DEVOIR"

La Femme aux yeux fermés

par PIERRE L'ERMITE

1: (Suite)

—Pour aller vivre avec elle..?

—Qui n'aurait voulu de moi, parce que... sans argent! J'aurais été le citron qu'on jette après l'avoir pressuré. Enfin... je viens de lui écrire une lettre où je cherche à ne pas l'exaspérer... mais à doucement la noyer. Je ne lui refuse pas l'argent que je puis lui donner ... Il y a le passé. C'est un peu comme un cadavre qu'on traine... Et tout se paie, surtout les choses qu'on vous a offertes... presque jetées à la tête... Mais maintenant je voudrais libérer l'avenir... Oh! redevenir libre!.. Vous comprenez, Marie?

—C'est tellement nouveau pour moi!

—Pourtant vous avez des yeux?

—Oui... mais je les ferme...

—Et des oreilles..?

—Elles n'ont jamais entendu ce qu'elles entendent aujourd'hui...

—Entre papa et maman.

—Et ils s'aimaient?

—L'une est morte de la mort de l'autre.

Et comme frère?

—Un héros, tué en plein ciel, d'une balle au front.

—Alors, par un fêtard comme moi..? Ma petite Marie, je dois considérablement vous dégoûter..?

—Vous me faites de la peine. Vous pourriez aussi être *qu'elqu'un!*

—C'est vrai... si j'étais aidé! Vous venez de dire un mot joli... Vous me faites de la peine... Je tâcherai de ne plus vous en faire..

Puis, passant vite à une autre idée:

—Vous mettrez cette lettre ce soir à la poste...

Elle est assez lourde... Vous la ferez peser...

Marie prit la lettre, la regarda, et d'une voix hésitante:

—Ici, je suis moins sûre... Mais il me semble bien que vous avez tort d'écrire...

—Pourquoi..?

—C'est un document... une arme de plus que vous lui mettez dans les mains, à cette fille... tandis que... se taire... attendre ... Moi, j'essai de me taire beaucoup...

—C'est peut-être plus sage... Mais, que voulez-vous! La lettre est écrite...

—Talleyrand disait "qu'avec cinq lignes d'un homme, il se chargeait de le faire pendre!..."

—Vous connaissez Talleyrand! s'écrie Louis Hughe absolument stupéfait.

Cette fois, Marie rougit... rougit...

Mais, juste à ce moment la porte de la serre s'ouvre d'un seul coup ...' Mélanie apparait sur le seuil, la figure vipérine:

Ah! pardon!.. Je vous dérange..? Je croyais qu'il n'y avait personne...

Et lentement, avec un sourire qui veut en dire long, Mélanie disparait.

Louis Hughe n'attache aucune importance à cette apparition de la cuisinière; mais Marie Durand en a un battement de coeur. Elle voudrait tout de suite s'en aller... supprimer ce tête-à-tête qui ne la gênait pas tout à l'heure... qui l'opprime maintenant, car elle pressent ce qui se dit là-bas derrière la porte de la cuisine:

—Alors... cette lettre? demande-t-elle de nouveau en se retirant.

—Je suis bien en peine!

—Il faut vous décider... vite!...

—Pourquoi vite..? Vous ne l'enverriez toujours pas?

—Certainement non!

—Vous hésitiez tout à l'heure?

—Je vois plus clair.

Louis tient la lettre en l'air, entre ses deux mains:

—La déchirer alors?

—Oui.

—Allons-y!.... Constatez: pour la seconde fois, je vous obéis...

Louis déchire la lettre en quatre morceaux qu'il remet à la jeune fille.

—Je vous les offre, puisque.... c'est votre oeuvre.

Marie prend les morceaux, achève de les déchirer, en met les débris dans la poche de son petit tablier ...la seule qu'elle ait.

—Je les brûlerai à la cuisine quand Mélanie ne sera pas là...

—Et même si elle est là! Mais, au fond, continue Louis, la suppression de cette lettre n'est pas une solution.... le problème reste entier. Ah! Marie, vous êtes bien heureuse, vous!...

—Vous croyez que je suis "bien heureuse"? répond Marie avec un sourire mélancolique, en se dirigeant vers la cuisine où l'attend toute la haine de Mélanie.

CHAPITRE XI

Oh! ce ne fut pas long.

Ce soir-là, pendant le dîner, Marie Durand remarqua que Mme Hughe, habituellement très bienveillante à son égard, la fixait d'un air soupçonneux.

Evidemment Mélanie avait déjà dit quelque chose, et Marie en devinait le sens.

D'ailleurs, à la cuisine, les allusions furent multiples, la cuisinière arborait de grands airs prudes: "...Elle était une vieille fille?.... Possible! Mais, au moins, il y avait une chose que personne ne pouvait lui contester, à elle, c'est qu'elle était restée honnête... Tandis que d'autres!..."

En disant cela, elle roulait vers Marie des yeux dégoûtés et sans mystère.

Elle ajoutait que sa défunte mère lui avait souvent répété, à propos de "certaines": qu'il valait mieux "plaire que bien faire..." mais que les *bonnes à tout faire*, ça ne durait jamais bien longtemps!...

Célestin, à son tour, donnait sa grosse note de lâcheté.

Marie ne voulait pas entendre, mais elle entendait... Elle ne voulait pas voir, mais ses yeux voyaient. Elle écrivit le lendemain une lettre désemparée à M. le curé.

...Elle accepte tout, mais pas cela! L'estime de Mélanie, elle s'en passe; mais elle tient tout de même à celle de Mme Hughe, qui est une honnête femme. Et puis, c'est dur, quand on n'a pas été élevé ainsi, d'entendre certaines choses en un certain langage. Avec quel soulagement elle sortirait de cette maison qui, dès le début, lui a été tellement hostile!...

Elle reçut, par courrier, la réponse:

Ma pauvre enfant,

Ce que vous trouvez chez les Hughe, vous risquez fort, sous une forme ou sous une autre, de le trouver ailleurs, surtout aujourd'hui, avec l'égoïsme exacerbé par la lutte des classes — la plus odieuse formule sociale que l'esprit du mal ait jamais inventée.

D'ailleurs, la réalité terrible est là: Actuellement, je n'ai aucune autre place à vous offrir, alors tenez! Vous arrivez d'une classe supérieure; il faut vous attendre à souffrir *en bas*, puisque vous venez *d'en haut*. Conclusion: Faites honneur à la dette de vos ascendants; payez leur note courageusement. Un jour ou l'autre vous remonterez. Et vous-même, avec la grâce de Dieu, vous vous serez "refaite" vous-même...

Marie lut et relut cette lettre.

La pensée qu'elle paye la note de son père et de sa mère lui redonne du courage, et elle se remet à l'oeuvre, en évitant toutes les rencontres possibles avec son jeune maître.

(*A suivre*)

Ce journal est imprimé aux Nos 338-340, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'oeufs, de beurre et de fromage pour hier et les mardis correspondants:

	14 déc	7 déc	15 déc 1926	1925
Oeufs, caisses	567	819	586	
Beurre, boites	443	105	393	
Fromage, meul.	464	1,444	1,396	

LES PRIX DU GROS

FARINE

Il n'y a pas de changements de prix. Le marché est un peu plus ferme. La demande est médiocre.

Voici les prix cotes par la maison Elzébert Turgeon, pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:

Première patente	7.90
Seconde patente	7.40
Farine forte à boulanger	7.20
Farine à pâtisserie	$7.00

Le marché est sans changement et il y a toujours une bonne demande. La production est peu forte.

Gru blanc, tonne	40.25
Gru rouge, tonne	$33.25
Son, tonne	$31.25
Farine d'avoine roulée, 90 lbs	$3.75
Farine d'avoine roulée, 80 lbs	$3.40

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre est actif et ferme.

Le marché du fromage est ferme mais tranquille.

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie):

Beurre:	
De crémerie, en boite	41s.
De crémerie, en blocs	42s.
De cuisine	33s.
Fromage:	
Québec, doux, meule,	21s.
Québec, doux, au morceau	22s.
Canadien, fort mle de 80 lbs	27s.
Canadien, fort, au morceau	28s.
Kraft, boite de 5 lbs	33s.
Kraft, boite de 1 lb	35s.
Oka	35s.

OEUFS

Le marché est ferme, actif et sans changement et l'on se demande si les prix ont atteint leur sommet.

Prix vendant aux epiciers de la maison Z. Limoges et Cie:

OEUFS FRAIS

Chantecler	75s.
Premiers	65s.
Seconds	40s.
Oeufs de poulette	58s.

OEUFS D'ENTREPOT

Extras	46s.
Premiers	43s.
Seconds	38s.

SAINDOUX

En tinette, 1 lb	16s.
En seau	16 1-2s.
En bloc d'une livre	19s.
Saindoux composé:	
En seau	13s.
En tinette	12 1-2s.
En bloc	15s.

POMMES DE TERRE

(Renseignements fournis par la maison A. Lalonde)

Le marché est plus ferme et les arrivages sont rares. Les Green Mountains sont tellement rares que l'on demande jusqu'à deux dollars le sac, mais les commerçants n'achètent pas.

Au gros, prises au wagon en sacs de 90 livres, on paie $1.55 pour les patates d'en bas de Québec.

Aux détaillants, on vend en sacs de 80 livres; les blanches d'en bas de Québec, à $1.50, les Green Moutain du Nouveau-Brunswick à $1.75, les patates roses de l'Ile du Prince-Edouard à $2.00, ces dernières en sacs de 90 livres.

Un dividende de 10 p.c. pour le Smelter

Les actions du *Consolidated Mining & Smelting Company of Canada* ont été remises sur une base de dividende de 10 p.c., c'est-à-dire au taux qui prévalait en 1916, lorsque le stock de la compagnie fut divisé en quatre parts pour une et que le pair fut changé de $100 à $25. Durant 1921 et 1922, on ne paya pas de dividende, mais en 1923, le dividende fut fixé à 6 p.c. Ce taux était en force depuis, en plus d'un boni de 85 en espèces qui fut payé en 1925 et d'un autre boni en espèces de $3 payé durant le premier semestre de l'année en cours.

Au cours de l'assemblée des directeurs tenue hier, on a déclaré un boni de $5 pour le dernier semestre de l'année en plus du dividende ordinaire. En résumé, la compagnie distribuera un total de 8 p.c. en plus de $8 par part comme boni. Les actionnaires recevront donc à même les profits de cette année, une somme globale de $5,070,120.

Après la réunion, le communiqué suivant fut rendu public:

"Les directeurs autorisent le paiement d'un dividende de 5 p.c. et un boni de $5 par part pour le semestre finissant le 31 décembre 1926.

"Les opérations de la compagnie sont très satisfaisantes.

"La production se maintient normale. Il ne reste pas de minerai non vendu."

On rapporte qu'il ne fut pas question d'un nouveau fractionnement du capital au cours de la réunion d'hier.

Une exposition de peaux de renards

Il se tient depuis hier soir, à l'hôtel Windsor, dans le salon Rose, une exposition de peaux de renards argentes. Cette exposition est organisee par la *Drolet Fur Company, Limited*, qui agit comme représentant à Montréal de la *International Pelt Marketing Service*.

C'est la première exposition de peaux de renards argentés qui se tient à Montréal; notre ville a déja eu en 1920 une exposition de renards argentés vivants, mais il n'y en eut pas d'autre depuis. Toronto, au contraire, a son exposition annuelle de renards vivants, depuis cinq ans.

L'exposition de la *Drolet Fur Company* compte trois cents peaux appartenant à une cinquantaine d'éleveurs. Les prix de ces peaux varient entre $50 et $400. Il y a en outre dans une cage en brocne d'acier un couple de renards vivants.

Ce qui fait la valeur d'une peau de renard argenté, ce sont l'épaisseur et la couleur de la fourrure. Le plus beau spécimen que nous ayons vu à l'exposition est une peau longue de deux pieds, large d'un pied, sans compter une belle grosse queue, longue également d'un pied, avec un beau *tip*. Le *tip*, ce sont les poils blancs à l'extrémité de la queue, et cela compte, nous dit-on, pour cinq pour cent dans les points que les juges allouent à un concours d'exposition. De la tête aux épaules, la fourrure est d'un noir geai, puis le reste est argenté. Outre que le renard, pour produire une belle fourrure, doit être abattu à la fin de l'automne, il ne faut pas qu'il soit trop vieux, car alors le poil est plus gros et moins soyeux.

Hier soir, M. E. H. Rayner, de la *International Pelt Marketing*, a fait aux personnes présentes un bref historique de l'industrie de l'élevage du renard. Elle a pris naissance, dit-il, il y a quelque 35 ans, à l'île du Prince-Edouard. Elle s'est depuis répandue dans toutes les provinces du pays, aux Etats-Unis et en Europe. L'an dernier, dit M. Rayner, la *Canadian National Silver Fox Breeding Association* a enregistré 30,000 renardeaux.

L'exposition est sous la surveillance de M. P.-J. Drolet qui a trente ans d'expérience dans le commerce de la fourrure. On peut visiter l'exposition aujourd'hui et demain, entre 2h. et 10h. p.m. La vente au commerce se fait entre les heures de visite, c'est-à-dire l'avant-midi.

Montreal Curb Market

Cote de la fermeture d'hier soir fournie par la maison Johnston & Ward.

Services publics		Offre	Dem.
Can. North. Power Corp. Ltd	41		—
Can. North. Power Corp. Pfd	98⅝		—
East Kootenay Pfd	97		99
Intern. Utilities Cum. classe A	—		38½
Manitoba Power	50		52¼
North. Mexico Power & Dev.	41½		45
North. Mexico Pow. & Dev. Pfd	82		—
Ottawa and Hull Power Pfd	97		99
Ottawa Montreal Power Co.	19		20
Ottawa Montreal Pow. Pfd	48½		—
Ottawa River Power Co.	25		—
Power Corp. of Canada Pfd	92½		—
Power Corporation of Canada	27½		—
St Maurice Power Co. Ltd	—		99
United Securities Ltd	48		52
United Securities Pfd	105¾		106
Divers:			
Attendu Engines Ltd	37½		37¾
Beilding Corticelli	82		—
Brew. & Distillers of Vancouv.	4½		5
British American Oil	80		80¾
Cosgrave Brewery	7½		7¾
Dom. Engineering Works Ltd	125		131
Dryden Paper	11		11½
Eastern Dairies	—		18⅝
Gooderham & Worts	—		40½
Imperial Oil	37¾		38
International Petroleum	—		31¼
Page-Hersey Limited	58		59
Page-Hersey Ltd Pfd	118		119
Paton Manufacturing Co. Ltd	51		60
Seagram	17		17¼
Sovereign Securities	1.90		1.95
St Lawrence Paper Mills	52		53
St. Maurice Valley Corporation	55		57
OBLIGATIONS			
Abitibi P. and Paper 6	1940	103¼	—
Bell Telephone 5	1955	100¾	—
Brandram Henderson 6	1939	—	90
Belgo Can. Paper 6	1943	102½	—
C.P.R. 4½	1944	93¾	—
Dom. Textile 6	1949	106⅞	—
Duke Price 6	1966	105	—
East Kootenay Power 7	1942	104½	—
Manitoba Power 5½	1951	97½	—
North. Canada Pow. 6	1945	100½	—
Northwestern Utilities 7	1938	99	—
Ottawa & Hull Power 6	1948	103	—
Ottawa Mont. Power 6½	1949	102¼	—
Ottawa River Power 6½	1953	102¼	—
Price Bros 6	1943	103¼	—
Spanish River 8	1941	—	107¼

La Russie et nos chevaux

Winnipeg, 15. — M. Jack Byers, le représentant du département d'agriculture qui accompagna la dernière consignation de 1,000 chevaux canadiens expédiée à Leningrad et Moscou, est revenu de son long voyage en Russie par voie du Pacifique Canadien.

Le gouvernement des Républiques soviets, a-t-il dit, a besoin de plus de 50,000 chevaux pour remplacer les bêtes qui périrent durant la grande famine qui sévit dans ce pays après la guerre. Comme le cheval canadien s'adapte parfaitement aux conditions climatériques de la Russie, il espère que le printemps prochain, nous pourrons encore vendre des milliers de nos chevaux dans ce pays. Il est aussi d'avis que la Russie constitue un excellent marché pour nos produits en général.

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriel et ferroviaire:

	Indust.	Ferrov.
Mardi	147.83	126.26
Lundi	146.96	126.01
Il y a une semaine	146.06	123.34
Il y a un an	140.04	116.56
Maximum 1926	147.83	128.52
Minimum 1926	123.11	105.86

Total des ventes: 2,164,700 parts.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE *SMELTER* SE HISSE DE PLUS DE DIX POINTS — TENDANCE GENERALE A LA HAUSSE

Le mouvement de hausse s'est continué, à la séance de ce matin, en bourse locale. Le marché a été passablement actif.

C'est le groupe industriel qui a été le plus vigoureux de la liste. Le *Smelter* a pris la direction du mouvement. Ce stock a débuté avec un gain de plus de 3 points à 254 et il a clôturé à son sommet à 261 1-2, soit une ascension de près de 11 points depuis la fermeture de la veille. Le *Canadian Industrial Alcohol* a encore établi un nouveau sommet à 34 1-8, clôturant à 34 avec un gain d'un point sur la fermeture précédente. Le *Dominion Glass*, ex-dividende de 1 3-4 point, s'est haussé à 98, soit l'équivalent d'une avance de 2 3-4 points. L'action privilégiée du *Canadian Car* s'est haussée de deux points à 87 1-2. L'action privilégiée de l'*Asbestos Corporation* s'est améliorée de 1 1-4 point à 83 3-4.

Le groupe des services publics était aussi un peu plus ferme, particulièrement les titres du *Quebec Power*. L'action privilégiée, ex-dividende de 1 3-4 pour cent, s'est haussée à 190 1-2, l'équivalent d'un gain de près de 4 points; l'action ordinaire a débuté avec un gain d'un point à 193, qu'elle a ensuite perdue. Le *Brazilian* était plus ferme de 1-4 de point à 106. Le *Montreal Power* était ferme à 70, sans changement.

Au groupe des papiers, c'est l'action *Abitibi* qui a été le titre le plus en vue. Ce titre s'est haussé de 3 1-2 points à 92, mais il a cédé un demi-point à l'approche de la fermeture. Le *Laurentide* a débuté à 113 1-2, mais il a clôturé avec une perte de 1 1-4 point à 112. Le *Spanish* ordinaire s'est haussé de plus de deux points à 104. Le *Brompton* était plus ferme de 1-4 de point à 36.

Voici un relevé des ventes de la matinée fourni par la maison *L.-G. Beaubien et Cie:*

BOURSE DE MONTREAL

VENTES

DE 10 A 11 H. A.M.

Abitibi Power and Paper, 5 à 88¼ 50 à 88½ 50 à 88½ 5 à 88½ 10 à 88½.

Asbestos Corporation, 25 à 24 40 à 23½.

British Columbia Fishing, 100 à 97½ 50 à 97½ 10 à 97½ 25 à 97½ 5 à 97½ 25 à 97⅝ 5 à 97 10 à 97.

Bell Telephone, 4 à 140¼ 1 à 140 3 à 140 2 à 140 4 à 140¼ 1 à 140¼.

Brazilian Traction, 10 à 105¾ 70 à 106 10 à 105¾ 1 à 105 100 à 105¾.

Brompton Paper, 10 à 36 50 à 36.

Canadian General Electric, 2 à 57½.

Canadian Industrial Alcohol, 10 à 33 90 à 33 10 à 33 75 à 33 25 à 33 75 à 33 246 à 33 25 à 33¼ 175 à 33¼ 40 à 33¼ 100 à 33¼ 25 à 33¼ 5 à 33¼ 10 à 33¼ 300 à 33½ 25 à 33½ 25 à 33¼ 25 à 33½ 100 à 33¾ 100 à 33¾ 25 à 34⅝ 25 à 34 25 à 33 100 à 33 200 à 33 100 à 33 50 à 33½ 50 à 33¾ 10 à 33⅞ 50 à 33⅞ 200 à 34 20 à 34 55 à 34 25 à 34 215 à 34 135 à 34 100 à 34 100 à 34 25 à 34 100 à 34 50 à 34 5 à 34 5 à 34 100 à 34 5 à 34 75 à 34 25 à 34 20 à 34 10 à 34 25 à 34 25 à 34 100 à 34 95 à 34 20 à 34 25 à 34 100 à 34 30 à 34 20 à 34 15 à 34 275 à 34 25 à 34 195 à 34 300 à 34¼ 100 à 34⅛ 25 à 34¼ 20 à 34 80 à 34 300 à 34 20 à 34 25 à 34 25 à 34 25 à 34 25 à 34 25 à 34 68 à 34 25 à 34 50 à 34 10 à 34 10 à 34 15 à 34 25 à 34 15 à 34 5 à 34 25 à 34 1 à 34 5 à 34 5 à 34 25 à 34 1 à 34 5 à 34 5 à 34 25 à 34 5 à 34 45 à 34 5 à 34 5 à 34 25 à 33¼ 25 à 33¼ 20 à 33¼ 20 à 33¼ 2 à 33 50 à 33¾ 25 à 33¾ 50 à 34 5 à 34 25 à 34 25 à 34.

Consolidated Mining and Smelting, 50 à 254 100 à 254 100 à 254 75 à 252 510 à 254 25 à 254 25 à 254 75 à 254 75 à 254 50 à 254 10 à 253½ 25 à 253¾ 15 à 254 75 à 254 25 à 254 25 à 254¼ 25 à 254¼ 50 à 254 25 à 254 100 à 254 25 à 254 25 à 254 25 à 254 25 à 254 25 à 254 25 à 254 15 à 254 25 à 254 75 à 254 5 à 254 10 à 254 50 à 253¾ 50 à 253¾ 10 à 254 25 à 254 40 à 254 25 à 253½ 10 à 253½ 25 à 253½ 25 à 253½ 25 à 253¼ 10 à 253¼ 50 à 253¾ 50 à 253¾ 10 à 254 25 à 254 40 à 254 25 à 253¾ 50 à 253¾ 10 à 253¼ 25 à 253¼ 25 à 253¼ 25 à 253¼ 25 à 254 3 à 254 25 à 254 25 à 254 10 à 254¼ 25 à 255 25 à 255 25 à 255 6 à 255¼ 25 à 255¼ 25 à 255¼ 25 à 256½ 100 à 257 50 à 257 75 à 257½ 10 à 257 20 à 257¾ 5 à 257 50 à 257 25 à 257 35 à 257 95 à 257 5 à 257 200 à 256½.

Dominion Bridge, 25 à 114¼.

Dominion Glass, 25 à 98 25 à 98 25 à 98 35 à 98 15 à 98 10 à 98 3 à 98.

Laurentide Co., 15 à 113½ 60 à 113½ 40 à 113½ 10 à 113½ 10 à 113½ 80 à 113½ 10 à 113½ 50 à 113½ 20 à 113½ 55 à 113½ 25 à 113½ 10 à 113½.

Montreal Power, 20 à 70 100 à 70 34 à 70 5 à 70 5 à 70 20 à 70 10 à 70 10 à 70 1 à 70 3 à 70 10 à 70 10 à 69¾.

National Breweries, 100 à 66.

Quebec Power, 25 à 193.

Winnipeg Electric, 50 à 63⅝ 25 à 63¾ 50 à 63 25 à 63 50 à 63.

Asbestos Corporation Prf., 15 à 83 25 à 83 50 à 82⅝ 10 à 83 50 à 83 5 à 83.

British Empire Steel, 2de prf., 100 à 2¾ 100 à 2¾ 100 à 2¾ 25 à 2¾.

Canada Car and Laundry Prf., 100 à 86 15 à 86 5 à 86¼ 5 à 86¼ 20 à 86½ 5 à 86¼.

Quebec Power Prf., 1 à 190½ 4 à 190½ 10 à 191 45 à 190½.

Steel of Canada Prf., 1 à 124.

VENTES

DE 11 H. A.M. A MIDI 30

Abitibi Power and Paper, 150 à 89½ 50 à 89½ 50 à 89½ 25 à 89¼ 25 à 89¼ 50 à 89¼ 25 à 89½ 10 à 89½ 25 à 89½ 15 à 89⅝ 25 à 89½ 15 à 89½.

Abitibi Power and Paper, suite, 75 à 89½ 25 à 89⅝ 25 à 90½ 100 à 90¼ 25 à 90¾ 10 à 90¼ 25 à 90½ 25 à 90¾ 25 à 90⅝ 50 à 91 75 à 91 25 à 91 25 à 91 260 à 91 25 à 91 25 à 91 25 à 91 50 à 91 50 à 91 16 à 91 50 à 91¼ 50 à 91½ 150 à 91¼ 100 à 91¾ 50 à 92 50 à 92 25 à 92 25 à 92 10 à 92.

Atlantic Sugar, 15 à 36¾ 50 à 36½.

Bell Telephone, 1 à 140¼.

British Columbia Fishing, 10 à 97½ 10 à 97¼.

Brazilian Traction, 25 à 106 25 à 106 25 à 106 25 à 106 25 à 106 25 à 106 25 à 106 80 à 106 10 à 106 25 à 106 25 à 106 5 à 106½ 2 5à 106 5 à 106 65 à 106 5 à 106.

Brompton Paper, 25 à 36 25 à 36 25 à 36 25 à 36 25 à 36 10 à 36 15 à 36 20 à 36 5 à 36 15 à 36 25 à 36 25 à 36 10 à 36.

Canada Car and Foundry, 10 à 39½ 50 à 39½ 25 à 40 40 à 40.

Canada Cement, 3 à 119 5 à 119.

Canada Steamship ancien, 10 à 30.

Canadian General Electrirer, 1 à 57½.

Canadian Industrial Alcohol, 5 à 33⅝ 20 à 33⅝ 55 à 33¾ 25 à 33⅝ 30 à 33⅝ 25 à 33¼ 5 à 33¾ 50 à 33⅝ 50 à 33¾ 450 à 33⅝ 10 à 33⅝ 10 à 33⅝ 25 à 33¾ 10 à 33⅝ 10 à 33⅞ 5 à 33⅞ 10 à 33⅞ 25 à 33⅞ 25 à 33⅞ 25 à 33 50 à 33 20 à 33 50 à 33 15 à 33⅞ 5 à 33¾ 100 à 33⅝ 10 à 33⅝ 25 à 33⅝ 50 à 33⅝ 50 à 33⅞ 25 à 33⅝ 100 à 33¾ 50 à 33⅝ 5 à 33¼ 25 à 33⅝ 25 à 33⅝ 25 à 33¾ 25 à 33⅝ 25 à 33⅝ 25 à 33⅝ 50 à 33⅝ 30 à 33⅝ 25 à 33⅝ 75 à 33¾ 20 à 34 30 à 34 10 à 34.

A Wall Street

New-York, 15. — L'ouverture de la séance de ce matin a été caractérisée par l'établissement d'un nouveau sommet par l'action ordinaire du Baldwin Locomotive. La tendance générale de la cote était aussi à la hausse. U. S. Steel General Motors, Allied Chemical et la plupart des autres titres industriels se sont améliorés de fractions de point, dès les premières ventes. Un lot de dix parts de Texas and Pacific Land Trust a changé de portefeuille à 1410, soit une ascension de 60 points pendant la nuit.

Pendant la première partie de la séance, la tendance générale des cours se maintint à la hausse, mais il était évident que les haussiers rencontraient plus de résistance.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Mount Cie Ltd Membres de la Bourse des Mines de Montréal, 4 rue de l'Hôpital, Montréal.

	Offre	Dem
Amulet	153	155
Area	49½	50
Argonaut	53½	54
Barry Holly	85	
Beaver	55	56½
Canadian Lorrain	60	62
Capital	26	27
Castle		1¼
Cons. West Dome	21½	22
Crown Reserve	9	10
Dome Mines	1165	1185
Don Rouyn		45
Duprat	30½	34
Fiske	8	15
Goldale	29	31
Goldhill	49½	50
Hollinger	1890	1900
Keeley	150	151
Kirkland	73½	75
Lake Shore	1460	1460
Laval Quebec	33	34
McIntyre	2470	2485
Mining Corp.	280	285
Newray		40
Nipissing	700	715
Noranda		229½
Premier	195	199
Rouyn Gold	3	3½
Rouyn Quebec	1½	2
Scscoe	10	15
Sladacona	44	45
Teck Hughes	195	199
Towagmac	150	190
Vipond Cons.	167	169
Wright Hargreaves	930	950

BOURSE DE NEW-YORK

Cours communiqués par Geoffrion et Cie, Membres de la Bourse de Montréal, 101, rue Notre-Dame ouest

	Ouv.	Ferm
Allied Chemical	140⅛	140
American Can	52⅞	52⅝
American Smelting	140⅛	14
Baldwin Locomotive	164¼	163
Baltimore and Ohio	107⅞	108½
Bethlehem Steel	47⅝	47⅝
Canadian Pacific	165¼	165¼
Cons. Gas of New York	110¼	110½
Chrysler Motors	42¼	41
Congoleum Nairn	18⅞	19
Continental Can	75⅝	75⅝
Dupont de Nemours	172⅝	171
Famous Players	116¼	115¾
Fleishmann Yeast	47½	47½
General Electric	85⅝	85⅝
General Motors	151⅝	150¾
General Railway Signal	84	84⅝
Hudson Motors	48⅛	48⅝
International Nickel	38⅛	38⅝
International Paper	59¾	59
Mariand Oil	56	55⅞
Mack Trucks	100⅝	99½
New York Central	137½	138½
Packard Motors	37¼	36¾
Pan-American Petroleum "B"	64	63⅞
Phillipps Petroleum	55½	55¾
Pierce Arrow	24½	24¼
Postum Cereal	100½	99½
Radio Corporation	58⅝	58
Reading	96⅝	96⅝
Southern Pacific	107⅝	107⅝
Standard Gas	55⅝	55¾
Studebaker	56⅝	56½
Texas Oil	57½	57½
Tobacco Products	109¾	109
U. S. Cast Iron Pipe	236¼	233½
U. S. Indust. Alcohol	79⅛	78⅝
U. S. Rubber	60⅞	60⅝
U. S. Steel	153⅝	153⅝
Wabash R. R.	40⅝	40⅞
White Motors	58⅝	58¼

Cours du change

COURS MOYENS LE 15 DECEMBRE 1926	Montréal
Londres	84.84 1-4
Paris	.0398
Bruxelles	.0280
Rome	.0443
Genève	.1938
Amsterdam	.4005
Madrid	.1532
Stockholm	.2676
Christiania	.2532
Copenhague	.2667
Rio de Janeiro	.1185
Berlin	.2388
New-York, prime	3-32%

La consommation mondiale du café

La quantité de café consommée en 1926-26, quoique supérieure de 1,200,000 sacs à celle consommée durant l'année précédente, est restée inférieure à la consommation de 1923-1924. Pendant cette dernière année les besoins mondiaux avaient exigé plus de 22 millions de sacs.

Les Etats-Unis constituent le plus important débouché pour le café. En 1925-1926, ils ont importé 10,785,000 sacs contre 10,048,000 sacs pour toute l'Europe.

L'accroissement de la consommation, qui s'est produit pendant la dernière année a été déterminé surtout par l'extension des besoins américains, l'Europe n'ayant augmenté ses achats que dans une proportion très modérée.

CONSOMMATION MONDIALE DE CAFE (En milliers de sacs de 60 kilogrammes)

Années	Europe	Etats Unis	Autres Pays	Total
1921-1922	9,376	9,545	796	19,717
1922-1923	8,773	9,230	659	19,162
1923-1924	10,245	10,757	1,034	22,036
1924-1925	9,905	9,576	1,025	20,506
1925-1926	10,048	10,785	872	21,705

Les arrivages de minerai

Les arrivages de minerai, à Trail, de la *Consolidated Mining & Smelting*, du 1er au 7 décembre, et du 1er janvier à date, se chiffrent comme suit: (les chiffres indiquent les tonnes):

	Semaine	à date
Mines de la Cie	7,440	381,780
Autres mines	4,708	158,284
	12,148	540,064

La Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars cinquante cents par action, sur le capital appelé et versé de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le et après lundi le trois janvier prochain, aux actionnaires enregistrés mercredi le quinze décembre prochain, à trois heures p.m.

Par ordre du conseil d'administration,
A.-P. LESPERANCE,
Gérant général.

Montréal, le 23 novembre 1926.

EASTERN DAIRIES LIMITED

Actions Privilégiées 7%

comportant un boni d'actions ordinaires.

CETTE Compagnie exploite et dirige des laiteries à Montréal, Toronto et Ottawa. Elle distribue le lait, la crème, le beurre et la crème glacée.

La Compagnie possède aussi cinq postes de collection dont quatre sont situés dans les cantons de l'Est de la province de Québec et l'autre à Eastwood, Ontario.

Prix: 100, pour rapporter 7%,

comportant un boni de 2½ actions ordinaires pour chaque 10 actions privilégiées.

Notre service français est à vos ordres.

NESBITT, THOMSON & COMPANY LIMITED

145, rue St-Jacques, Montréal

Toronto Québec Ottawa Hamilton
London, Ont. Winnipeg

543-f

L. J. Forget & Cie

(T.-W. McANULTY)
ETABLIE EN 1872

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

95-97, rue St-François-Xavier

Main 0082 Main 0875

LES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT FRANCAIS

constituent le

PLACEMENT DU JOUR

DEMANDEZ DES DETAILS

LA MAISON DE PLACEMENTS

C. M. CORDASCO & CIE

Spécialisés exclusivement dans les obligations gouvernementales et municipales étrangères.

IMMEUBLE MARCIL TRUST

292 RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL — CANADA

69

Le JAMBON ROULE CONTANT

est populaire parce qu'il est

LE MEILLEUR

Exigez-le.

NOUS NOUS SPECIALISONS EN

OBLIGATIONS — ACTIONS — TRAITES — MONNAIES FRANÇAISES ET DE TOUTE AUTRE NATIONALITE

Offrant encore des possibilités spéculatives

Nous nous faisons un plaisir de fournir gratis conseils et renseignements

Zimmermann & Forshay

ETABLI EN 1872

170 BROADWAY - - - NEW-YORK, N.-Y.

L'intérêt du client est le seul guide de la maison

L. G. BEAUBIEN & CIE LIMITÉE

Achat, Vente et Arbitrage de toutes valeurs mobilières à revenu fixe, bien garanties, bien cotées et de négotiation facile.

Tous renseignements sur demande adressée à

MONTRÉAL 50, ouest, rue N.-Dame — QUÉBEC 70, rue S.-Pierre — TR.-RIVIÈRES 153, rue N.-Dame

JOHNSTON AND WARD

171 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Membres des Bourses de Montréal et de Toronto

Succursales raccordées par fils privés à

London — Toronto — Kingston — Sherbrooke — Moncton
Halifax — Sydney — Stratford — St-Jean de Terreneuve

Téléphone: Harbour 5224

J. GEORGE GARNEAU, Membre de la Bourse de Montréal

—fait partie de notre personnel et sera heureux de répondre à la clientèle française.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L.,L.
Jean Fauteux, L.L.,B.
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Immeuble Duluth, chambre 21, Main 5228
50 ouest, rue Notre-Dame. Montréal

Vanier & Vanier
AVOCATS
Anatole Vanier — Guy Vanier
Tél. Havre 2841 — 97 Saint-Jacques

Jacques Cartier, L.L., L. — Tél. Main 5328
Jean-Victor Cartier, L.L.,L.
L.-J. Barcelo, L.L.,B.
CARTIER ET BARCELO
AVOCATS
Chambre 708a, Immeuble "Power"
83 ouest rue Craig Montréal

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154 — 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L.L., L. Guérin, L.L.L.
P. Panet-Raymond, I.L.L.

MAURICE DUPRE, L. LL. C. R,
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Etude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

Main 7693
ANTONIO ALLARD
AVOCAT ET PROCUREUR
50 Notre-Dame ouest, Montréal
Bureau du soir:
8128 St-Denis. - Calumet 8214J

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983-4553 Montréal

COMPTABLES

LARUE & TRUDEL
COMPTABLES INCORPORES
(Chartered Accountants)
LaRue, TRUDEL & PICHER
Syndics et Liquidateurs
802, Edifice Insurance Exchange
MONTREAL
Bureau à Québec: 71, rue Saint-Pierre

P.-A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11 Place d'Armes. Tél. Main 4912

RELIEURS ET REGLEURS

RELIEURS & REGLEURS
VILLEMAIRE & FRERES
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES MOBILES DE TOUT GENRE
Edifice Chambre de Commerce
Harbour 3078 — 17 St-Jacques

DESSIN ET ILLUSTRATION

Le Bureau de Dessin Enrg.
Dessins et illustration, d'invention, commercial, industriel. Copies et tracés de plans, agrandissement et réduction de tout travail artistique, lettrage et annonces.
502 RUE SAINTE-CATHERINE EST
Téléphone Est 2986
MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie

"La Sauvegarde"

MONTREAL

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANCAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus ferré" que soi"--dirait Lafontaine

Avocat — Tél. Bureau: Main 5551 — Domicile: Est 0983
Eugène Simard, b.a., l.l.l.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est Montréal

Médecin — Téléphone Plateau 6347
Dr J.-M.-E. Prevost
des hôpitaux de Paris, Londres et New-York
Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée.
14 BUTCHISON MONTREAL

Médecin
Dr Antonio Godin
MEDECIN-CHIRURGIEN
Tél. Belair 0602
Heures de bureau 2 à 4 — 7 à 8 p.m.
4610 ST-DENIS près Mont-Royal

Notaire — Téléphone: Main 3223
Horace Lippé
Placements d'argent — Règlements de successions — Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Notaire — Main 1859
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
30 rue St-Jacques - - Montréal

Notaire — Tél.: Amherst 3629
Chs Archambault, c.c.s.
BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir
792 MONT—R-O-Y-A-L EST
au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier

Professeur — 259, rue ONTARIO E.
LeBlond de Brumath
Bachelier des Universités de France et Laval
Officier d'Académie — Auteur
Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'institutour.

Professeur — Tél. Uptown 4985
Cours préparatoires du professeur
René Savoie, I.C.I.E.
Bachelier ès-arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commercial, leçons privées
696 SHERBROOKE OUEST

Economie?
Cesser d'annoncer pour économiser c'est agir comme celui qui arrêterait sa montre pour sauver du temps.

LA VIE SPORTIVE

LE TOURNOI DES BOXEURS AU NATIONAL

Vendredi soir, à la palestre de la rue Cherrier, aura lieu la séance finale de la saison de boxe

Tout est en mouvement au gymnase de notre association nationale pour la préparation du grand tournoi de vendredi prochain qui marquera la clôture de la saison de boxe cette année. Les athlètes inscrits au programme s'entraînent avec ardeur et se préparent à donner à leurs supporteurs un magnifique programme.

Cette soirée est sous les auspices de la Commission des Sports intérieurs dont les officiers sont: MM. Evariste Pelletier, président, Lucien Giguère et J. Thibodeau, directeurs.

Ces dévoués officiers veulent faire un grand succès de cette soirée et comptent sur l'appui de tous les membres de l'association pour encourager les boxeurs du National. La section de boxe a besoin de l'appui financier des membres pour rencontrer les frais d'administration, mais elle a aussi besoin de l'appui moral de ces membres pour soutenir les athlètes qui travaillent fort en vue de se qualifier pour les prochaines olympiades.

Que tous les membres se rendent donc nombreux applaudir les élèves d'Eugène Brosseau qui veut à tout prix causer des surprises aux championnats locaux du printemps.

Des billets réservés sont actuellement en vente au contrôle de la palestre, et non seulement les membres de l'Association, mais tous les amateurs de bon et beau sport sont chaleureusement invités à cette grande manifestation de nos boxeurs amateurs.

Des invitations officielles ont été adressées à toutes nos associations locales qui ont promis d'envoyer des représentants. L'Association des Athlètes Amateurs du Canada sera aussi représentée par plusieurs de ses officiers et tout annonce un grand succès pour nos vaillants athlètes.

OFFICIERS DU TOURNOI

Maître de cérémonie, Achille Racicot; Arbitres: R. Lirzin, G. Beaudin, Bert Light, Georges Chabot. Chronométreur: chef Pierre Bélanger et J. McDonald. Juges: inspecteur Arthur Maranda et major Long. Officiers: Jean-B. Paradis et Eddie Crevier. Médecins: Dr Yvon Laurier et Dr L.-O. Geoffrion.

PROGRAMME

1. 95 lbs: H. Leibovitch, Y.M.H.A., vs H. Cohen, Britts Club.
2. 147 lbs: S. Swindele, Y.M.H.A., vs G. Jacques, Y.M.C.A.
3. 135 lbs: Jack Desmarteaux, National, vs André Roberge, Ste-Brigide.
4. 118 lbs: J. Senior ou L. Dorval vs A. Dinwoondie, S.S.A.
5. 112 lbs: H. Fisher, Ind., vs S. Kaufman, Y.M.H.A.
6. Poids lourds: W. Wagner, Y.M.H.A., vs A. Seligman, Britts C.
7. 108 lbs: B. O'Connell, McGill, vs S. Plotkins, Y.M.H.A.
8. 147 lbs: M. Chisholm, McGill, vs G. Ash, National.
9. 122 lbs: G. M. Cohen, Y.M.H.A., vs Geo. Senior, Royal High.
10. 130 lbs: M. Johnson, National, vs B. Mussellman, McGill.
11. 130 lbs: Gus. Morin, National, vs Art. Gloutney, Sainte-Brigide.
12. 135 lbs: Tom Sullivan vs P. Saint-Germain, Verdun A.C.
13. 115 lbs: J. Connelly, V.A.C., vs Bébé Lacombe, National.
14. 160 lbs: Eug. Deschamps, Nat., vs Henry Aseff, Y.M.H.A.

LA LIGUE DE LA VALLEE DU SAINT-MAURICE

Grand'Mère, 15. — Il a été définitivement décidé, lors d'une réunion de délégués venant de La Tuque, Shawinigan Falls et Grand'Mère, dimanche dernier, de faire revivre cette année la ligue de la Vallée du St-Maurice, au hockey. Les délégués qui assistaient à la réunion furent, pour Grand'Mère, MM. E. J. Cleary et Tom V. Richardson; pour La Tuque, M. G. Braithwaite; et pour Shawinigan Falls, MM. J. White et M. Gélinas.

Trois équipes, au lieu de quatre, formeront la Ligue cette année, Trois-Rivières ayant décidé de n'en pas faire partie. Ces trois équipes seront celles de Shawinigan, La Tuque et Grand'Mère.

On procéda à l'élection des officiers avec le résultat suivants: président, M. J. White, de Shawinigan Falls; vice-président, M. T. R. McLagan, de Grand'Mère; secrétaire-trésorier, M. G. Braithwaite, de La Tuque; membres de l'exécutif: MM. E. J. Cleary, G. Braithwaite et M. Gélinas.

L'ex-président, M. L. W. Campbell, de Grand'Mère, n'ayant pu accepter d'être réélu pour un nouveau terme vu qu'il doit quitter notre ville incessamment, a été nommé président honoraire de la Ligue.

Après entente on décida que l'ouverture de la Ligue aura lieu à Shawinigan, le 22 décembre prochain, par une partie entre le Grand'Mère et le Shawinigan. Douze parties seront jouées durant la saison qui se terminera par une autre rencontre du Shawinigan avec le Grand'Mère, sur notre patinoire locale le 20 février prochain.

Voici la cédule des parties qui seront jouées durant la saison, cette cédule étant, cependant, sujette à correction:

Février:
Décembre:
22—Grand'Mère vs Shawinigan.
26—Shawinigan vs Grand'Mère.
Janvier:
9—Grand'Mère vs La Tuque.
14—La Tuque vs Shawinigan.
16—LaTuque vs Grand'Mère.
23—Shawinigan vs La Tuque.
26—Grand'Mère vs Shawinigan.
30—Grand'Mère vs La Tuque.
4—La Tuque vs Shawinigan.
6—La Tuque vs Grand'Mère.
13—Shawinigan vs La Tuque.
20—Shawinigan vs Grand'Mère.

Le capitaine de notre équipe sera M. Tom Richardson et le gérant en sera M. Elmer J. Cleary.

Parmi les principales unités qui seront alignées pour le Grand'Mère on mentionne MM. Tom Richardson, Pat Hayes Edgar Hogue, Nick Hanna, Louis Houde, Geo. Goodacre, Antoine Beaumont, Russell Cooper, R. McLagan, etc.

Les Congars sont déclassés par le Boston

LES HOMMES D'ARTHUR ROSS ONT REMPORTE UNE VICTOIRE FACILE CONTRE DETROIT HIER SOIR — LES BRUINS VICTORIEUX PAR 7 A 2

Boston, 15 — Les joueurs locaux de la ligue de Hockey Nationale ont infligé une défaite humiliante au Détroit hier soir dans une joute de la N. H. L.

Les Boston semblent s'être améliorés de singulière façon et il est probable qu'ils donneront désormais du fil à retorde à ceux qui les visiteront ou qu'ils iront visiter.

Le résultat final fut de 7 à 2 en faveur du Boston. Une foule nombreuse assista et acclama longuement leurs joueurs locaux à chaque nouveau point rentré. Oliver, du Boston, a joué une superbe partie, rentrant deux points de suite à lui seul. Sheppard, du Détroit a aussi joué une partie admirable et fit tous les efforts imaginables pour ne pas laisser blanchir son club. Il y réussit car il enregistra les deux uniques points en faveur des Détroit.

Alignement:

Boston		*Détroit*
Stewart	buts	Holmes
Shore	déf.	Loughlin
Cleghorn	déf.	Halderson
Herberts	centre	Frederickson
Cooper	aile	Arbour
Galbraith	aile	Gorden
Hitchman	subs.	Walker
Keats		Hart
Oliver		Foysten
Stuart		Sheppard
Coutu		Kitchen
Briden		Oatman
Arbitres: Lou Marsh, Toronto et Ed Enright, Boston.		

SOMMAIRE

Première période

1—Boston:	Galbraith	15.46
2—Boston:	Herberts	18.41
Deuxième période		
3—Boston:	Keats	0.58
4—Boston:	Stuart	13.13
Troisième période		
5—Boston:	Oliver	8.06
6—Boston:	Oliver	12.32
7—Boston:	Shore	17.03
8—Détroit:	Sheppard	18.40
9—Détroit:	Sheppard	18.58

AU COLLEGE DE LONGUEUIL

Le Laurier, du collège Longueuil, a battu le Saint-Louis par 2 à 0. Les points ont été faits par Garduer et Martel sur des passes de Martel et de Phaneuf. Noms des joueurs:

LAURIER		ST-LOUIS
Desforges	buts	Coupal
Huberdeau	défenses	Paquette
Phaneuf	défenses	St-Germain
Gardner	ailes	St-Pierre
Groulx	ailes	Bélais
Martel	centres	Beaudoin
Karam	subs	Dubuque

Pour toutes informations s'adresser à Roger Martel ou à Gérard Desforges, par lettre ou téléphone. Le club Cartier peut jouer le mardi et le vendredi après-midi, au collège de Longueuil.

Trois joueurs pour Montréal

Le président James Strachan semble vouloir renforcir son équipe car il nous a annoncé hier soir que trois nouveaux joueurs ont été engagés par le Montréal et que ces équipiers se rapporteront au gérant Gerard aujourd'hui même. Ces nouvelles recrues sont Fat Walsh, gardien de but; Babe Donnelly, joueur de défense, et Woodruff, joueur d'aile gauche. Ces trois joueurs sont d'anciens équipiers des Soo Greyhounds qui constituent actuellement le club Détroit de la ligue Américaine.

Les Québécois sont victorieux

L'EQUIPE DE LA VIEILLE CAPITALE A TRIOMPHE DU NEW-HAVEN PAR UN RESULTAT DE 3 A 2 HIER SOIR

Québec, 15. — Le club Québec a défait le New-Haven par un résultat de 3 à 2 dans une joute des séries de la ligue Canado-Américaine, hier soir, en cette ville. Cette joute fut très rude et pas moins de seize joueurs ont rendu visite au banc du pénitencier.

Le New-Haven a pris l'avantage au début en comptant un point en cinquante secondes mais Louis Berlinguette, gérant des québécois, a égalé les chances en enregistrant un point en faveur des locaux. Cahill ajouta un autre point en faveur des visiteurs et la première période se termina par un résultat de 2 à 1 en faveur des Américains.

La deuxième période fut toute à l'avantage des locaux car Gagnon et Bennett assurèrent la victoire à leur club en comptant deux points en moins de huit minutes. Dans la période finale les deux clubs se tinrent en échec et aucun point ne fut enregistré.

Voici le sommaire de cette partie:

Première période

1—New-Haven	Harrington	.50
2—Québec	Berlinguette	9.50
3—New-Haven	Cahill	1.00
Deuxième période		
4—Québec	Gagnon	1.45
5—Québec	Bennett	5.45
Troisième période		

Pas de point.

LE HOCKEY AU COLLEGE LAVAL

L'équipe du Collège Laval de St-Vincent de Paul, a ouvert sa saison dimanche dernier, par une brillante victoire sur l'équipe de Viauville en triomphant de celle-ci par 5 à 0 devant des centaines de partisans. La partie fut excitante du commencement à la fin et exempte de rudesse. Bédard fut le joueur le plus effectif des vainqueurs, il a compté 4 points dans les trois périodes et son compagnon Archambault a enregistré le dernier point.

G. Gagnon, le gardien de but des Lavalois a joué une partie phénoménale, il en est de même pour tous les autres joueurs qui ont contribué largement à la victoire. Nous remercions le Viauville de sa visite et espérons qu'il aura encore l'occasion de rencontrer ces "invincibles".

Alignement des équipes:

Laval		Viauville
G. Gagnon	but	Bricault
L. Gagnon	déf.	Bernier
J. Pusie	déf.	A. Duhamel
A. Bédard	aile d.	E. Bertrand
G. Fortier	aile g.	R. Guay
Archambault	centre	Fréchette
J. Cacchione	subs.	Galipault
J. Louis		C. Gendron

Arbitres: Rose et Ouimet.

DURANT LES VACANCES

Le club Laval étant libre, depuis le 29 décembre au 6 janvier, désire rencontrer tout club de 16 à 18 ans et de préférence les clubs qui ont une patinoire à leur disposition. L'année dernière et depuis le commencement de cette saison le Laval n'a fait que remporter des victoires.

Pour informations s'adresser au gérant du club, F. McDuff, collège Laval de Saint-Vincent de Paul.

INSTITUT LAROCHE

Le club de hockey de l'Institut Laroche est actuellement au complet et son gérant est désireux d'entrer en communication avec les clubs de la ville ou de la campagne. Pour informations s'adresser au professeur J.-G. Chassé, Institut LaRoche, 1625, rue Saint-Denis, tél. Est 7496.

LES SENATEURS SE MONTRENT INVINCIBLES

LE CLUB OTTAWA A BLANCHI LES AMERICAINS AU MADISON SQUARE GARDEN HIER SOIR — LES POINTS FURENT COMPTES DANS LA PREMIERE PERIODE

New-York, 15 — Deux points rapidement comptés dans la première période par Cy Denneny sur des combines de Hooley Smith ont donné aux Sénateurs d'Ottawa une victoire de 2 à 0, sur les New-York Américains ici hier soir, dans une partie de la ligue de hockey Nationale. Onze mille spectateurs virent une première période des plus rapides et deux périodes consécutives durant lesquelles les Ottawa jouèrent un jeu de défense serrée. Il n'y eut que quatre punitions mineures durant toute la partie. Les cinq premières minutes de jeu virent les deux clubs faisant à tour de rôle des montées rapides et sensationnelles dans des efforts de briser le froid et de compter le premier point. Les Sénateurs eurent finalement le succès, une belle combinaison de Hooley Smith à Cy Denneny résultant en un premier point pour Ottawa. Huit secondes plus tard la même chose se répétait. Les Américains ne se découragèrent cependant pas et se lancèrent à l'attaque. Alex. Connell dans les buts du Ottawa joua une très belle partie ainsi que sa défense.

Alignement:

Ottawa		*Américains*
O'Connell	buts	Forbes
Clancy	déf.	Simpson
Boucher	déf.	Langlois
Nighbor	centre	Burch
Denneny	aile	R. Green
H. Smith	aile	McKinnon
A. Smith	subs.	Roach
Kilrea		Himes
Adams		Scott
Haliday		Reise
Gorman		Bouchard
		Boucher

Arbitres: Jerry Laflamme et Bob Howittson.

SOMMAIRE

Première période

1—Ottawa:	Denneny	5.39
2—Ottawa:	Denneny	0.08

Deuxième période
Pas de points.
Troisième période
Pas de points.
Résultat final: 2 à 0 pour Ottawa.

FORUM UPTOWN 9112
JEUDI, 16 DEC., A 8.30 P.M.
BOSTON vs CANADIEN
Prix: $2.50, $1.75, $1.50, $1.00, .50.
— Taxe comprise. —
Les billets sont maintenant en vente.

Le Montréal a remporté une victoire facile contre le Saint-Patrick

Les Irlandais de la Ville Reine ont grandement désappointé les amateurs locaux hier soir — Les Maroons ont triomphé par un résultat de 3 à 0 — Siebert compte son premier point de la saison

Après avoir subi six défaites consécutives le club Montréal a pu enfin décrocher une victoire hier soir au Forum alors qu'il a vaincu le Saint-Patrick de Toronto par un résultat de 3 à 0 dans une joute disputée en présence d'une piètre assistance.

La victoire des locaux fut plutôt facile car les Irlandais ne semblaient pas en excellente forme et les protégés d'Eddie Gérard se sont joués de leurs adversaires. Le résultat aurait été plus élevé sans la belle tenue de Roach dans les buts du club torontonien. L'ensemble du club visiteur a grandement désappointé les spectateurs et ce club devra faire des changements s'il veut avoir des chances de lutter avec avantage contre les autres clubs de la ligue. La défense fait complètement défaut et les joueurs d'avants semblent complètement ignorer le jeu de combinaison. C'est une course individuelle qui n'a aucun résultat pratique.

Après la belle tenue des Irlandais contre Ottawa on aurait pu croire que les torontoniens possédaient une équipe présentable mais celle que nous avons vue hier soir n'est pas celle que nous espérions voir.

Si les gars de la Ville-Reine n'ont pas fait fureur hier soir nous devons dire qu'il y a eu une grande amélioration chez les champions du monde car les Marons ont semblé avoir repris leur aplomb et la tenue de Munro, Siebert et Broadbent a été de toute beauté. Siebert a compté son premier point de la saison hier soir alors qu'il prit Roach en défaut dans la deuxième période.

Le début de la partie fut lent et monotone. Mais dans la deuxième période, Montréal mena le bal rondement. Broadbent compta un premier point puis Siebert porta le résultat à 2 à 0. Ceci eut pour don de réveiller les Marons et à partir de ce moment-là, on vit du beau jeu de leur part. Dans la troisième période, Stewart compta son premier point et ensuite joua comme un déchaîné.

La dernière période a comme indice que Montréal a maintenant "secoué" la guigne qui s'est acharnée sur lui depuis quelque temps. Comme par enchantement, les joueurs d'avant devinrent de plus en plus agressifs tandis que la défense était solide. Le jeu devint rapide et les visiteurs furent pratiquement déclassés.

Toronto a perdu sa grosse chance à la deuxième période où il eut l'avantage de deux hommes pendant une minute et demie. Malgré cela en sa faveur il ne put rien faire. Benedict fit des arrêts difficiles. Le grand Benc avait aussi repris sa grande condition et il tint bien son bout.

Alignement des équipes:

Marons		*St-Patrick*
Benedict	buts	Roach
Munro	déf.	Brydge
Noble	déf.	McCaffrey
Stewart	centre	Day
Broadbent	ailes	Carson
Siebert	ailes	Bailey
Dinsmore	subs.	Corbeau
Dutton	subs.	Denneny
Carson	subs.	Cox
Rothschild	subs.	Bourgouin
Philips	subs.	Bellefeuille

SOMMAIRE

Première période
Pas de point.

Deuxième période

1—Montréal	Broadbent	4.55
2—Montréal	Seibert	9.20

Troisième période

3—Montréal	Stewart	12.20

POSITION DES CLUBS DE LA N.H.L.

PREMIERE SECTION

	G.	P.	N.	Pts.
Ottawa	9	0	1	19
N. Y. Américains	4	5	1	9
Montréal	4	6	1	9
Canadien	4	6	0	8
St. Patrick	2	5	1	5

DEUXIEME SECTION

	G.	P.	N.	Pts.
N. Y. Rangers	6	2	0	12
Chicago	4	5	1	9
Détroit	4	5	0	9
Boston	4	5	0	8
Pittsburg	3	4	1	7

Prochaine partie: Boston vs Canadien au Forum, jeudi, le 16 décembre.

N'oubliez pas . .

que l'abonnement au "Devoir" est l'un des plus beaux, des meilleurs cadeaux que vous puissiez faire à vos amis.

$6 au Canada, $8 aux Etats-Unis, $10 pour les autres pays.

Apéritif
DUBONNET
BOURGOGNES
CHAUVENET
CHAMPAGNE
POMMERY
COGNAC
Jules Robin
LIQUEURS
CUSENIER

HÔTEL PLACE VIGER
SOUPER-DANSANT
TOUS LES SAMEDIS SOIRS
ORCHESTRE SPÉCIAL
$1.50
PLACES RÉSERVÉES À MAIN 5720

CROISIERE SUR LA MEDITERRANEE

17 ports en Europe, Afrique et Asie

De New-York, 12 Fév.

De nos jours, tout le monde prend des vacances d'hiver. Organisez les vôtres dès maintenant. Visitez des ports pittoresques et faites-y des achats. Débarquez à Alger; remontez l'historique Bosphore; parcourez pendant 19 jours la Palestine et la Vallée des Rois de Tout-Ank-Ammon; trouvez-vous à Venise aux plus beaux jours du printemps. Un itinéraire enchanteur et complet. Départ *de New York*, le 12 février, à bord du S.S. Empress of France, 18,350 tonneaux; excursions comprises à 17 des plus beaux ports de mer; et, ce qui est le plus important, une seule direction sur terre et sur mer. Cela vous assure des guides autorisés et toute la protection nécessaire. Vous serez notre hôte d'honneur. Vous aurez des amis comme vous vous en feriez sur un yacht particulier. Inscrivez-vous maintenant.

Renseignements complets et brochurettes descriptives de votre agent local ou de

Service personnel si désiré
D. R. Kennedy, agent général du trafic océanique, tél. Main 7700, 141 rue St-Jacques, Montréal.
"Visitez ce monde-ci avant l'autre"

Les chèques de voyage de la Cie des Messageries du Pacifique Canadien sont acceptés dans le monde entier.

Itinéraire

Madère, Cadix, (Séville), Gibraltar, Alger, Malte, Athènes, Constantinople, Beyrouth (Montagnes du Liban), Haifa, (Jérusalem, Bethléem), Alexandrie, (Le Caire, les Pyramides, le Sphinx), Cattaro, (Cettigne), Raguse, Venise, Naples, (Pompéi), Monaco, (Nice, Monte-Carlo), Cherbourg, Southampton.

Pacifique Canadien
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE
Service Unique à terre comme sur mer

LE RADIO

Programme de mercredi

Postes canadiens

CKAC, 411m, Montréal. — 1 h. 45: Orchestre du Windsor. 4 h.: Bourse, etc.
CHYC, 411m. Montréal. — 8 h. 30: studio.

Postes américains

6 H. P.M.
WAIU, 293.9m. Columbus. — Studio.
WBBM, 226m. Chicago. — Concert.
WCAE, 461.3m. Pittsburg. — Concert.
WCX, 517m. Detroit. — Concert.
WEAF, 492m. New-York. — Concert.
WGBS, 315.6m. New-York. — Orchestre.
6 H. 10 P. M.
WNYC, 526m. New-York. — Récital.
6 H. 15 P. M.
KDKA, 309m. E. Pittsburg. — Concert.
WBZ, 333m. Springfield. — Ensemble.
WOR, 405m. Newark. — Ensemble.
6 H. 30 P. M.
WGR, 319m. Buffalo. — Orchestre.
WMCA, 341m. New-York. — Orchestre.
7 HH. P.M.
WGBS, 315.6m. New-York. — Orchestre.
WJZ, 455m. New-York. — Orchestre.
WOR, 405m. Newark. — Ensemble.
7 H. 15 P. M.
WGN, 303m. Chicago. — Concert.
WBZ, 333m. Springfield. — Concert.
7 H. 30 P. M.
WEAF, 492m. New-York. — Fanfare de l'armée américaine, et postes WJAR, WRC, WSAI et WTAM.
WOR, 405m Newark. — Orchestre.
WRNY, 375m. New-York. — Orchestre.
8 H. P. M.
KDKA, 309m. E. Pittsburg. — Concert.
WBZ, 333m Springfield. — Musique.
WEAF, 492m New-York. — Concert, et poste WJAR.
WEBH, 370.2m. Chicago. — Orchestre.
WOR, 405m. Newark. — Orchestre.
8 H. 15 P. M.
WGY, 379.5m. Schenectady. — Musique.
WNYC, 526m, New-York. — Ténor.
WRNY, 375m. New-York. Concert.
8 H. 30 P. M.
WBZ, 333m. Springfield. — Soprano.
WJZ, 455m. New-York. — Heure Watch, musique.
9 H. P. M.
WDAF, 365.6m Kansas City. — Symphonie.
WEAF, 492m, New-York. — Heure Ipana, et postes WEEI, KSD, WOR, WRC, WCCO, WLIB, WCAE, WSAI et WWJ.
WJZ, 455m. New-York. — Heure White, musique.
WOR, 405m. Newark. — Musique.
9 H. 30 P. M.
KDKA 309m. E. Pittsburg. — Trio.
WBZ, 333m. Springfield. — Soprano.
WEAF, 492m, New-York. — Monument musical, et postes WEEI, WGR, KSD et WWJ.
WMCA, 341m. New-York. — THEATRE.
10 H. P. M.
WBBM, 226m. Chicago. — Musique.
WEBH, 370.2m. Chicago. — Orchestre.
WEEI, 348.6m. Boston. — Orchestre.
WGY, 379.5m. Schenectady. — Musique.
WJZ, 455m. New-York. — Quatuor à cordes.
10 H. 15 P. M.
WOR, 405m. Newark. — Trio.
10 H. 30 P. M.
WEAF, 492m. New-York. — Opéra: "Ruddigore", et postes WCAE et WRC.
WJZ, 455m. New-York. — Orchestre.
11 H. 30 P. M.
CNRW, 384.4m. Winnipeg. — Ténor.
WEAF, 492m. New-York. — Orchestre.
MINUIT
KLX, 508.2m. Oakland. — Orchestre.
WAAM, 263m. Newark. — Orchestre.
WMCA, 341m. New-York. — McAlpin Entertainers.
1 H. A. M.
CNRV, 291m. Vancouver. — Orchestre.
WEBH, 370.2m. Chicago. — Revue.
WBBM, 270m, Chicago. — Nutty club.
2 H. A. M.
KNZ, 337m. Hollywood. — Orchestre.

Programmes de jeudi

Postes canadiens

CNRM et CNRO, par le poste CKAC, Montréal. — 7 h: Demi-heure des enfants, par Tante Bessie. Rapports du marché sur la vente des produits agricoles. Orchestre de concert du château Laurier, directement de la salle à manger. 8 h. 30: "In a Persian garden", morceau pour quatre voix, accompagnement d'orchestre. Traduction de "The Rubaiyat", composition d'Homar Khayyan, par Fitzgerald. Musique par Liza Lehmann. Solistes: Mme Maud Pouget, Mme E. G. Howe, M. Harry Underwood, M. Chs. Watt. Directeur, M. James McIntyre. Orchestre du château, directement du gril.

CFCF, 411m. Montréal. — 12 h. 35: orchestre du Mont-Royal, bourse, etc.

Postes américains

6 H. P. M.
WBAL, 246m. Baltimore. — Musique.
WBBM, 226m. Chicago. — Concert.
WCAE, 461.3m. Pittsburg. — Concert.
WEAF, 492m, New-York. — Concert.
WEEI, 348.6m. Boston. — Orchestre.
6 H. 15 P. M.
KDKA, 309m. E. Pittsburg. — Concert.
FBZ, 333m. Springfield. — Orchestre.
WOR, 405m. Newark. — Ensemble.
6 H. 30 P. M.
WBAL, 246m. Baltimore. — Orchestre.
WGY, 379.5m. Schenectady. — Musique.
WGR, 319m. Buffalo. — Orchestre.
WNYC, 526m. New-York. — Pianiste.
7 H. P. M.
WJZ, 455m. New-York. — Orchestre.
WMCA, 341m. New-York. — Orchestre.
WOR, 405m. Newark. — Ensemble.
WPG, 299.8m. Atlantic City. — Musique.
7 H. 30 P M
WBBR, 4164m New-York — Concert
WBZ, 333m Springfield — Quatuor
WMCA, 341m New-York. — Orchestre.
WNYC, 526m. New-York. — Orchestre.
WOR, 405m. Newark. — Orchestre.
7 H. 45 P. M.
WGY, 379.5m. Schenectady. — Musique, et poste WMAK.
WRNY, 375m. New-York. — Orchestre.
8 H. P. M.
KDKA, 309m. E. Pittsburg. — Concert.
WBAL, 246m. Baltimore. — Musique.
WBZ, 333m. Springfield. — Musique.
WEAF, 492m. New-York. — Heure Comfort.
WOR, 405m. Newark. — Musique.
8 H. 15 P. M.
WRNY, 375m. New-York. — Oratorio: "Elijah".
8 H. 30 P. M.
WBZ, 333m. Springfield. — Trio.
WJZ, 455m. New-York. — Récital.
WNCY, 526m. New-York. — Violon.
8 H. 35 P. M.
WGBS, 315.6m. New-York. — Maria Liszt, pianiste.
9 H. P.M.
WBAL, 246m. Baltimore. — Ensemble.
WBBM, 226m. Chicago. — Opéra.
WJZ, 455m. New-York. — Musique, et postes WGY, WRC et WTAM.
WOR, 405m. Newark. — Programme.
9 H. 15 P. M.
WRNY, 375m. New-York. — Violon.
9 H. 45 P. M.
WPG, 299.8m. Atlantic City. — Quatuor.
WGBS, 315.6m. New-York. — Concert.
10 H. P.M.
WBAL, 246m. Baltimore. — Concert.
WBZ, 333m. Springfield. — Violoniste.
WGY, 379.5m. Schenectady. — Chant.
WJZ, 455m. New-York. — Musique.
10 H. 15 P. M.
WOR, 405m. Newark. — Concert.
10 H. 30 P. M.
WJZ, 455m. New-York. — Orchestre, et poste WBZ.
11 H. P.M.
KDKA, 309m. E. Pittsburg. — Orchestre.
WBAL, 246m. Baltimore. — Musique.
WEAF, 492m. New-York. — Orchestre.
WHN, 361.2m. New-York. — Musique.
WMCA, 341m. New-York. — Orchestre.
11 h. 30 P. M.
WGN, 303m. Chicago. — Musique.
WGY, 379.5m. Schenectady. — Récital, et poste WMAK.
WRNY, 375m. New-York. — Orchestre.
MINUIT
KFI, 467m. Los Angeles. — Musique.

CECILE SOREL AU POSTE WEAF

Cécile Sorel parlera au poste WEAF dimanche soir à 6 h. 30.

LE RADIO ROGERS SANS BATTERIE
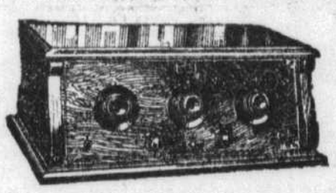
donne un rendement
MAXIMUM
à un coût
MINIMUM
N'achetez pas de RADIO avant d'avoir entendu le ROGERS
Le Victrola Orthophonic
vous fera entendre — tous les jours — à l'heure de votre choix — tous les grands artistes comme s'ils étaient présents en personne à votre foyer.
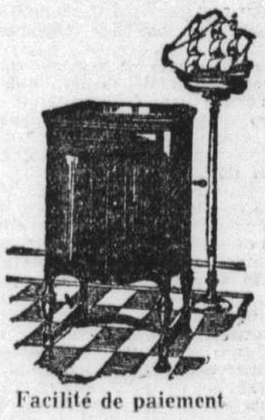
J. Donat Langelier LIMITÉE
368 rue Ste-Catherine Est, Montréal
Facilité de paiement

LES CIGARES
Sont les Meilleurs Cadeaux de fin d'année
Donnez lui une Boîte de Revelations!
Le Cadeau Idéal
En vente chez tous les bons marchands

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS
FRANCAISE
POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS
D'un quai couvert à New-York à un quai couvert au Havre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans rival, cuisine française.
PARIS .. .. .. 27 déc. et 15 jan. 1927
FRANCE .. .. .. 8 jan. et 29 jan. 1927
Traversées faites à loisir, paquebots grands, confortables, d'une seule classe. Prix raisonnable. Prix minimum de cabine $140
New-York—Havre—Paris
De Grasse .. .. .. 6 jan. et 17 fév. 1927
Rochambeau .. 22 déc. et 12 jan. 1927
New-York—Vigo—Bordeaux
La Bourdonnais .. .. 12 jan. 1927
GENIN, TRUDEAU & CIE LIMITEE,
24 rue Notre-Dame ouest Montréal

Cinq discours au Sénat

MM. BUCHANAN, TURGEON, DANDURAND, CASGRAIN ET ROSS RÉPONDENT AU DISCOURS DU TRONE — FIN DU DEBAT

Ottawa, 15. (S.P.C.) — L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée par le Sénat hier. Elle fut proposée par le sénateur Buchanan, de Lethbridge, Alta, et secondée, par le sénateur Turgeon, de Bathurst, N. B. MM. Raoul Dandurand et W. B. Ross, chefs de partis au Sénat, parlèrent brièvement sur l'adresse. Le sénateur Casgrain attira l'attention du Sénat sur les conséquences sérieuses de la diversion des eaux par le canal de drainage de Chicago.

Le sénateur Buchanan parla ensuite des résultats obtenus par la conférence impériale. Il prétend que l'égalité de status accordée aux nations de l'Empire aura pour effet de resserrer les liens avec l'Empire plutôt que de précipiter les désintégrations comme le craignaient certaines gens qui ne s'accordaient pas sur les conclusions de la conférence. Des témoignages à l'appui de cette prétention sont parvenus avec les déclarations attribuées au président Cosgrave, de l'Etat libre d'Irlande, et le premier ministre Hertzog, de l'Afrique-Sud. Ils déclarèrent que la procédure suivie à Londres était de nature à lier plus étroitement leurs pays aux autres parties de l'Empire et à affermir les fondations de l'Empire. Des hommes d'Etat britanniques éminents, qui ont participé à la conférence, ne craignirent pas de dire que la grande latitude qu'ils accordaient aux Dominions et à l'Etat libre d'Irlande affaiblirait l'Empire.

Le sénateur Buchanan consacra une partie de son discours à l'étude de l'amélioration des conditions commerciales dans le pays, particulièrement dans l'ouest canadien. L'augmentation des exportations du Canada et l'amélioration ressentie par les chemins de fer Nationaux sont un indice frappant que le Canada entre dans une nouvelle ère de prospérité.

Ce sénateur croit qu'une solution quelconque sera trouvée pour les problèmes des provinces maritimes. Il espère que le rapport Duncan sera d'une grande utilité pour établir une nouvelle base solide. Il se demande pourquoi les provinces ne forment pas "un merger" pour la vente de leurs produits agricoles, ou bien de leurs bestiaux et des produits laitiers qui sont en si grande demande sur le marché britannique.

Le sénateur Turgeon est convaincu que le Canada est maintenant prospère si l'on en juge d'après les rapports officiels des autorités compétentes. Une autre preuve de notre prospérité grandissante est l'augmentation dans le flot de l'immigration.

Les statistiques ferroviaires font entrevoir une nouvelle ère de prospérité et pour la première fois depuis leur formation, les chemins de fer Nationaux paieront toutes leurs dépenses sans avoir à emprunter du trésor fédéral.

Le sénateur Turgeon parla longuement du rapport Duncan qu'il approuve entièrement. Il espère que le gouvernement prendra les mesures nécessaires au cours de la session actuelle afin de remédier au malaise qui existe dans les provinces maritimes.

La nomination d'un ambassadeur à Washington contribuera à fortifier l'harmonie qui existe entre les Etats-Unis et le Canada, dit le sénateur Turgeon ajoutant qu'il souhaitait le plus entier succès à M. Vincent Massey dans l'accomplissement de ses nouvelles responsabilités.

En terminant ses remarques, le sénateur Turgeon déclara que la Conférence impériale avait été un succès sans précédent, vu qu'elle avait établi la base de meilleures relations entre les Dominions et la mère-patrie.

M. W. B. Ross, en faisant allusion à la Conférence impériale, dit: "Je ne suis pas encore convaincu que la conférence ait apporté quelque changement dans nos relations avec la mère-patrie et les Dominions britanniques". L'on constatera, dit-il, que quand les conditions le requerront, le même esprit impérial qui se développa en 1914 sunbsistera. Le statut du Canada est différent de ce qu'il était en 1914, et cela est dû aux sacrifices que firent les soldats canadiens sur les champs de bataille en France.

Le sénateur Ross espère que le gouvernement s'en tiendra à sa promesse de présenter une législation conformément aux recommandations de la Commission Duncan.

Le sénateur Casgrain déclara qu'il intervenait dans le débat pour demander au gouvernement qu'il s'interpose par l'intermédiaire de son ambassadeur à Washington, afin de redresser le tort causé au Canada par la diversion des eaux par le canal de drainage de Chicago.

Le sénateur Dandurand fit allusion à une déclaration du sénateur Ross, que les droits à nous conférés par la Conférence impériale nous avaient été consentis auparavant. Il croit que cela est vrai dans une certaine mesure, et en est reconnaissant à l'Empire et par conséquent la récognition officielle du status d'égalité et d'autonomie du Canada n'est que le complément de ce qui existait précédemment.

Le Sénat s'ajourne ensuite à aujourd'hui.

50,000 bûcherons

Québec, 15. — Des chiffres fournis par le département des terres et forêts à Québec font voir que plus de 50,000 hommes sont actuellement employés à la coupe du bois dans les chantiers à travers la province et 4,000 habitations ou "camps" devront être utilisés pour loger les bûcherons.

Un caissier qu'on recherche

La police recherche Aimé Brossard, assistant-caissier au département du secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Lambert. On l'accuse d'un détournement de fonds au montant de $7,800 appartenant à la municipalité.

L'Université à Maisonneuve

UNE RESOLUTION AUX AUTORITES MUNICIPALES ADOPTEE PAR LES SECTIONS DU NORD ET DE L'EST DE LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

Les sections du nord et de l'est de la Société Saint-Jean-Baptiste entreprennent un mouvement pour s'opposer à la construction des nouveaux édifices de l'Université de Montréal au parc Mont-Royal. Récemment elles ont adopté une résolution à l'adresse des autorités municipales, les priant de bien vouloir renouveler officiellement l'offre qu'elles ont déjà faite de céder à l'Université le parc de Maisonneuve.

La résolution a été d'abord adoptée par la section Bourget, à la suite d'une proposition de MM. Hector Hamelin et Arthur Arcand; puis elle a été endossée par les sections du nord et de l'est, sur proposition de M. J.-B. Beaudoin, de la section Notre-Dame du Très Saint-Sacrement.

En voici le texte:

"ATTENDU que le terrain nécessaire à la construction de l'Université de Montréal aurait été offert par la ville à même le Parc de Maisonneuve aux autorités de cette institution qui l'aurait refusé;

"ATTENDU que la construction de cette université dans la partie est de la ville aiderait grandement au développement de cette partie de Montréal;

"ATTENDU qu'il ne semble y avoir aucune raison valable pour que l'Université soit construite sur l'emplacement dont on parle actuellement, à proximité du Mont-Royal, tandis que tous les avantages semblaient être en faveur du site du parc de Maisonneuve, entre autres la facilité d'accès par les tramways ou autrement, le grand air qu'on y respire et la tranquillité dont y jouirait la classe universitaire.

"IL EST RESOLU QUE les autorités municipales soient priées de renouveler à l'Université de Montréal leur offre du terrain nécessaire à même le parc de Maisonneuve pour la construction de son édifice et de faire valoir auprès d'elle les raisons qui militent en faveur du transport de ses établissements dans cette partie de la ville."

LA RELIGION AUX ETATS-UNIS

LE RESULTAT D'UNE ENQUETE

New-York, 15, (S.P.A.) — Le clergé américain a préparé un questionnaire de propagande que l'*International Advertising Association* a lancé dans 150 journaux de 40 Etats de la République. Leur but était de se rendre compte de l'étendue du sentiment religieux aux Etats-Unis.

Les réponses se sont élevées au nombre de 50,000 environ; d'après la compilation qui vient d'en être faite, on constate que 89 pour cent ont affirmé leur croyance en Dieu. C'est un résultat encore plus satisfaisant qu'en Angleterre alors qu'une enquête similaire a donné 73 p. c. de croyants en Dieu.

L'enquête a révélé un curieux état de la mentalité religieuse américaine. Ainsi l'intérêt que l'on porte à la religion varie d'intensité selon les diverses parties du pays; dans le sud les gens sont très orthodoxes et acceptent très favorablement les doctrines de l'immortalité de l'âme et de la divinité du Christ; il en est de même dans les petites villes du centre des Etats-Unis. Dans les grandes agglomérations de l'Est, on témoigne plus d'indifférence à l'égard de la religion.

Ces constatations sont manifestes pour l'Etat de New-York qui a donné 68 pour cent de croyants en Dieu, alors que le reste du pays arrive avec un total de 89 p.c. De même, à la question de la divinité de Jésus, seulement 54 p.c. ont répondu affirmativement, tandis que les réponses globales sont de 77 p.c. Ceux qui assistent assidument aux services religieux sont de 70 p.c. par tout le pays, contre 42 p.c. pour l'Etat de New-York.

Les principales réponses au questionnaire ont donné les résultats suivants:

80 p.c. croient que la Bible est une oeuvre inspirée; 70 p.c. assistent aux exercices religieux; 79 p. c. ne veulent pas élever leur famille dans un milieux irréligieux; 67 p.c. envoient leurs enfants à l'école pour y recevoir une instruction religieuse; 90 p.c. croient que la religion est nécessaire à l'individu comme à la société.

Gros courrier de Noël

Le plus gros courrier de Noël qui soit jamais venu au Canada est à bord de l'*Ascania*, de la ligne Cunard, et est attendu à Halifax vendredi prochain. Il se compose de 2,101 sacs de lettres et 2,282 paniers de colis.

Pour transporter ce formidable courrier, le chemin de fer National du Canada fournira huit wagons. Au même temps, l'an dernier, le Canadien National transporta de Halifax à Montréal, 5 wagons spéciaux de postes.

Causerie de M. Seferovitch

Vendredi soir, le 17, à 8 h. 30, salle Lafontaine, des Chevaliers de Colomb, conférence de M. Seferovitch, sur la Dalmatie. Il y aura un joli programme musical.

Chemin de fer Pacifique Canadien

REPRISE DU SERVICE DE WAGON-SALON ENTRE MONTREAL ET LES LAURENTIDES

Le service de fin de semaine de wagon-salon entre Montréal et les Laurentides sera repris pour l'hiver avec le train qui partira de la gare Viger à 4.10 p.m. vendredi le 17 decembre, pour se rendre directement à Labelle, le train de retour quittant Labelle à 4.55 p.m., dimanche, le 19 décembre. Ce service se répètera à toutes les fins de semaines subséquentes (r.)

L'industrie de la chaussure

LA PRODUCTION A AUGMENTE ET LES FAILLITES DIMINUE — LES CONDITIONS SONT MEILLEURES — M. RAOUL LANTHIER ELU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES DU CANADA

A l'ouverture du congrès de l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada hier, M. Raoul Lanthier, président de la *Kingsbury Footwear Co.*, a été élu président de l'Association pour la prochaine année. Il succède à M. J. A. Walker, de Toronto.

Les autres officiers sont M. H. V. Gale, de Gale Bros., Ltd., de Québec et George E. Blatchford, de Toronto, vice-présidents.

Les membres du comité exécutif qui représentent la province de Québec sont MM. J.-E. Samson, J. M. Stobo, Alfred Marois, J.-B. Goulet, David Marsh, de Québec; Oscar Dufresne, Albert Tétrault, M. McFarlane, W. Gagnon, D.-F. Desmarais, de Montréal, John T. Hebbutt, des Trois-Rivières, A.-S. Many, Jos. Lacasse, de Montréal.

Le président sortant de charge, M. J.-A. Walker, a souhaité la bienvenue aux délégués et a fait une revue de l'année écoulée.

Il constate que la production a augmenté, que les faillites ont diminué et que les conditions se sont améliorées. La production de la chaussure faite à la machine a atteint le chiffre de 17,000,000 de paires, ce qui est la plus considérable depuis 1919, et qui n'est inférieure qu'à celle de 1912 qui était de 17,300,000. La production de 1926 est de 7 pour cent plus élevée que celle de 1925. Il faut ajouter aussi que les manufactures pourraient augmenter leur production de 40 pour cent sans accroître leur matériel, ni leur temps de travail. Les importations ont augmenté cette année de 14 pour cent, ce qui est dû aux ventes de "détresse" des Etats-Unis, à des prix inférieurs à notre coût de production canadien, contre lesquels il n'y a pas de clause *anti-dumping* suffisante. Il y a eu aussi importation de chaussures déjà usagées, peu considérable mais condamnable au point de vue hygiène.

Nos exportations en cuir à chaussures sont baissées et n'ont atteint pour les douze mois finissant à octobre 1926, que $275,030 contre $318,398, pour les douze mois antérieurs.

La chaussure de qualité a été plus en demande. Neuf manufactures ont failli cette année contre 16 en 1925.

Feu Mme F.-X. Lambert

Nous apprenons la mort de Mme F.-X. Lambert, née Victoria Yale, décédée hier, à la résidence de sa fille, Mme L.-A. Fortier. Elle était âgée de 85 ans.

Née à Montréal, le 7 décembre 1841, elle était la fille de feu le major George Henry Yale et Victoria Laurent. Son mari, le major F.-X. Lambert, de Louiseville, est mort il y a plusieurs années.

Lui survivent: sa fille Antoinette, veuve du Dr L.-A. Fortier, autrefois de Saint-David d'Yamaska; Mme Charles Archambault, de Montréal; Mme Edgar Brosseau, de Granby; Mlle Jeannine; M. Jacob Yale-Fortier, avocat, à Sherbrooke et M. Maurice Fortier, avocat aux Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Edouard, demain matin, à 7 heures. Le cortège funèbre partira de sa demeure, no 6770, rue Saint-Denis, à 6 h. 45.

L'inhumation se fera à Louiseville, après l'arrivée du train, à 10 heures 48, qui part de la gare du Mile-End à 8 heures 35 a.m.

Le *Devoir* offre ses condoléances à la famille en deuil.

La civilisation grecque

M. le Dr Eugène Saint-Jacques a prononcé une causerie hier soir devant la *St. James Literary Society*. Il a parlé de l'héritage laissé par la Grèce à la civilisation moderne.

Le conférencier a comparé au moyen de plaques cinématographiques, les arts antiques du temps de Périclès, avec les âges d'or des autres nations. Il déclare que la civilisation grecque avait atteint une perfection plastique qu'aucune autre n'a égalée.

Le siècle de Périclès a produit Platon, Aristote, Anaxagore, Phidias, dont l'influence a inspiré les chefs-d'oeuvre latins, la Renaissance. L'Acropole est aujourd'hui désert et les temples détruits, mais l'esprit de l'Helliade plane toujours sur toutes les manifestations de l'art et du beau.

M. le juge Fabre Surveyer, présidait.

Boston et la Nouvelle-Angleterre

Les chemins de fer Canadien-National, Central Vermont offrent pour Boston et les principaux endroits de la Nouvelle-Angleterre, un service de trains très apprécié par le public voyageur.

Deux rapides par jour, à votre choix: "l'Ambassador" quitte Montréal tous les matins; et le "New Englander" tous les soirs.

L'aménagement comprend wagons-lits avec salons et compartiment sur le train de nuit; et wagons- observatoires (avec radio) sur le train de jour, un service de wagons-restaurants insurpassables et des voitures de première classe sur tous les trains. Tout concourt à faire de votre voyage en Nouvelle-Angleterre une vacance des plus agréables.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à tout agent du Canadien National, ou au bureau des billets en ville, 230 rue Saint-Jacques, Main 4731. (réc.)

N'oubliez pas . . .

que l'abonnement au "Devoir" est l'un des plus beaux, des meilleurs cadeaux que vous puissiez faire à vos amis.

$6 au Canada, $8 aux Etats-Unis, $10 pour les autres pays.

Nos premiers artistes

UNE CONFERENCE DE M. EMILE VAILLANCOURT DEVANT L'*ASSOCIATION DES ARCHITECTES*

M. Emile Vaillancourt, de la maison *Cook & Sons*, a prononcé une causerie hier soir, devant l'*Association des Architectes*, de la province de Québec. Il a parlé des premiers artistes canadiens dans les arts de la peinture, de l'architecture et de la sculpture.

Les premières églises construites étaient en bois et, en 1863, il n'y avait que 7 églises de pierre. Dans la suite on les construisit exclusivement en pierres. L'architecture était rudimentaire, car les constructeurs ne pouvaient se procurer que les matériaux essentiels. Toutefois, grâce à la main-d'oeuvre honnête, le travail était bien fait et l'effet obtenu plaisait toujours.

Jusqu'en 1850, les Canadiens français gardèrent un style distinctif dans la construction de leurs églises, mais ce style a été pratiquement abandonné.

En 1668, Mgr de Laval avait fondé deux écoles d'art, de menuiserie, d'architecture, l'une au Séminaire de Québec et l'autre à Saint-Joachim. La chapelle de Mgr Briand, au Séminaire de Québec, a été construite par ces ouvriers.

Dans la peinture, nous avons eu le Père André Pierron, jésuite. C'est le premier peintre canadien connu. Il vint au Canada le 12 juillet 1663 et s'en fut évangéliser les Agniers. Le bon Père utilisait la peinture pour s'attacher les sauvages. La Mère Marie de l'Incarnation dit dans une lettre: "Le P. Pierron fait merveille chez les Agniers avec ses tableaux. Il est bon peintre; les sauvages sont ravis de ses tableaux."

Mère Marie de l'Incarnation et Jean Bourdon avaient quelques notions de peinture. Le récollet Luc Lefrançois s'adonna aussi à la peinture et fit plusieurs tableaux dont une *Assomption*, un *Ecce Homo*. Ce serait le même Frère Luc qui aurait tracé les plans du séminaire de Québec. Le coloris du bon frère ne valait pas beaucoup, et la composition, guère mieux, mais le dessin était excellent. M. Hugues Pommier, un autre prêtre, se piquait aussi de peinture, mais il appert que personne ne les goûtait et ses nombreuses oeuvres rencontraient en Amériqu une indifférence notoire. M. Pommier repassa en France espérant qu'on rendrait justice à son talent, mais il n'eut pas plus de chance. Alors le bon M. Pommier se dévoua aux missions de campagne et travailla pour la gloire de Dieu.

Le Père Rasle, le célèbre missionnaire des Abénaquis, faisait aussi de la peinture.

Le père Jésuite Pierre Laure arriva au Canada en 1711 et il est dit dans les chroniques qu'il consacrait beaucoup de temps à la peinture. On n'a aucun tableau de lui. Tous ces artistes étaient Français. Le premier peintre canadien fut l'abbé Jean-Antoine Aide-Créquy, né à Québec, le 6 avril 1749. On a de lui le tableau du maître-autel, dans l'église de l'Islet

Le premier peintre canadien qui étudia en Europe fut François Malépart de Beaucours, né à Laprairie, en 1740. On ignore quelle fut au juste sa carrière. On sait seulement que son grand-père maternel était peintre éminent de Bordeaux. C'était Joseph-Gaëtan Camagne. On lui doit les fresques de l'Ancienne Comédie, de Bordeaux.

Les sculpteurs foisonnaient et, comme dit la chronique, il y avait en la Nouvelle-France autant de sculpteurs sur bois que de maréchaux-ferrants.

La guerre arrêta le développement de la sculpture et ce fut à Louis Quevillon que nous dûmes notre Renaissance.

Société de biologie

La Société de biologie de Montréal a tenu une réunion au laboratoire de physiologie à l'Université de Montréal, sous la présidence de M. le professeur Elie G. Asselin. En plus de la tenue des élections du bureau de direction pour l'année prochaine, les travaux suivants ont été présentés par M. le professeur Marie-Victorin, sur "Les influences modificatrices de la flore de Québec"; par M. Gérard Gardner, sur "Les faux spirilles": par M. le docteur Louis Paré, sur "Les réactions pulmonaires consécutives à l'injonction intra-trachéale de quelques substances médicamenteuses."

Le conseil de la Société, à l'unanimité, a été choisi parmi les membres suivants:

Président, le professeur E.-G. Asselin; premier vice-président, le professeur Marie-Victorin; deuxième vice-président, docteur L.-J. Jutras; secrétaire, docteur Louis Paré, assistant secrétaire, docteur Simard, L.C., secrétaire, M. Jos. Demers.

M. le professeur Aug. Pettit a été élu président honoraire à l'unanimité.

Dîner de la *Montreal Light*

Le deuxième dîner annuel des vieux employés de la "Montreal Light" aura lieu au Queen's, samedi soir à 7.30 heures.

Le congrès des maraîchers

AU BANQUET QUI EN MARQUE LA CLOTURE, LES ORATEURS PARLENT DE LA QUESTION DES MARCHES A MONTREAL — LA DERNIERE SEANCE

Le congrès de la Société des jardiniers-maraichers s'est terminé hier soir, par un banquet qui a réuni plusieurs centaines de délégués au restaurant Kerhulu & Odiau. Il y avait aussi un certain nombre de femmes.

Les deux orateurs principaux, M. Wilfrid Lorrain, maire de l'Abord-à-Plouffe, et M. J. V. Desaulniers, président de la Chambre de Commerce, ont parlé de la question des marchés à Montréal.

M. Paul Wattiez présidait le repas. Il a remercié ceux qui ont contribué au succès du congrès.

M. Lorrain préconise la construction d'un marché central dans le nord. Le congrès, hier matin, avait favorablement accueilli une suggestion dans ce sens faite par l'un des délégués, M. Paul Boudrias.

"Il faut prévoir l'avenir, dit M. Lorrain. Dans quelques années, le marché Bonsecours qui est encombré outre mesure, le sera encore davantage. Tôt ou tard, il faudra construire un grand marché dans le nord de la ville. Pourquoi ne pas le faire immédiatement? Ce marché favoriserait tous les cultivateurs, ceux de la rive nord comme ceux de la rive sud. Ces derniers, lorsque le nouveau pont sera construit, atteindront facilement le nord de la ville".

M. Desaulniers est convaincu que la ville agira promptement si on lui présente un projet pratique. La difficulté ressort de ce qu'actuellement personne ne semble avoir d'opinion bien arrêtée à ce sujet. Si la Société des jardiniers-maraichers préconise un projet, qu'elle le fasse savoir à l'hôtel de ville. Les administrateurs ne demandent pas mieux que d'entendre tous les intéressés. La Chambre de Commerce étudie la question depuis plusieurs années et elle favorise l'établissement d'un marché dans le nord et d'un autre dans l'ouest tout en conservant le marché Maisonneuve et en agrandissant le marché Bonsecours. Le Board of Trade est du même avis. Personnellement, M. Desaulniers voudrait un grand marché central dans le nord.

M. J. A. Dépelteau, président de l'Association des épiciers, dit que cette dernière n'a pas pris de décision au sujet des marchés.

M. Paul Massé, président de la Société du "bon" parler français, dit que les maraichers, presque tous des Canadiens français, peuvent faire énormément pour la perfection du langage dans notre province. Comme conclusion de son discours il a annoncé que M. Paul Wattiez, président des maraichers, et M. l'abbé Froment, aumônier de la Société, étaient créés chevaliers de l'Ordre du bon parler français.

M. l'abbé Froment a remercié au nom des deux. Il a rappelé que le matin même, M. Wattiez avait été créé officier du Mérite agricole. Le ministre de l'agriculture avait voulu reconnaître ses mérites pour les services signalés qu'il a rendu à la classe agricole dans notre province.

LA DERNIERE SEANCE

La dernière séance du congrès s'était terminée passé six heures. Plusieurs délégués avaient présenté des travaux notamment, M. L. P. Roy, chef du service de la grande culture, à Québec, M. Omer Caron, botaniste, M. H. N. Racicot de Sainte-Anne, M. G. Billault, M. Geo. Maheux, entomologiste, M. Bernard Baribeau.

M. l'abbé Froment, a prononcé le discours de clôture en faisant appel à l'union. Il faudrait que la société groupe bientôt tous les jardiniers-maraichers de la province.

Gérant du nouvel hôtel de Régina

Winnipeg, 14. — La nomination de M. T. E. Chester, assistant gérant de l'hôtel Royal Alexandra de cette ville, au poste de gérant du nouvel hôtel que le Pacifique Canadien fait actuellement construire à Régina, est officielle.

M. Chester entra au service du Pacifique Canadien en 1910, comme commis à l'hôtel Empress de Victoria. Il était assistant gérant du Royal Alexandra depuis 1921. Quoique l'hôtel de Regina n'ouvrira pas ses portes avant l'été prochain, M. Chester se rendra dans cette ville dès la semaine prochaine pour aller surveiller l'installation intérieure de la riche hôtellerie dont la Cie du Pacifique a doté la capitale de la Saskatchewan.

Damrosch démissionne

New-York, 15 — M. Walter Damrosch vient de démissionner comme directeur de l'Orchestre symphonique de New-York. Il occupait ce poste depuis 42 ans. Il démissionne parce qu'il ne peut plus diriger quatre concerts par semaine. Il croit, dans ces conditions, devoir laisser sa place à un autre. Il reste directeur honoraire.

Tél. Est 8000

Chez Dupuis

OCCASIONS DU JEUDI

Jarres à Tabac ou Cigares

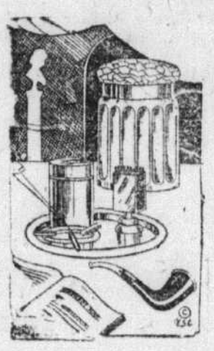

en verre pressé, avec couvercle doublé en métal pouvant contenir une éponge pour conserver le tabac ou les cigares frais. Prix ordinaire 2.00 — jeudi seulement ... **1.19**

Cigares

Si vous êtes embarrassés pour acheter vos étrennes, choisissez des cigares.

25 cigares Ovido Congress . **2.25**
25 cigares La Fortuna . **2.25**
25 cigares Duprex . . . **2.10**
50 cigares Lord Milford **1.69**
50 cigares Gantemo **1.98**
50 cigares Madame Butterfly . . **2.98**

Visitez notre comptoir de suggestions pour fumeurs.

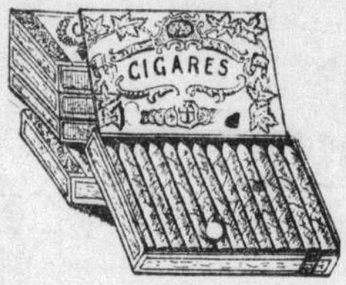

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

CALENDRIERS DU SACRE-COEUR POUR 1927

avec bloc de sentences pieuses à effeuiller chaque jour. 13¼ x 8½ pouces sur papier gauffré — Chacun **1.00**

Dupuis Frères — Au troisième

CHOCOLATS AU LAIT

Délicieux chocolats au lait, de formes variées. Dans une boîte de 1 lb. Très spécial, la livre .... **.39**

PETARDS (Crackers)

Boîte de 1 douzaine, avec chapeaux. Prix ordinaires .59 et .69 la boîte — **2** boîtes pour **1.00**

BAS DE NOEL

N'attendez pas—ordonnez ce qu'il vous faut immédiatement.

Nos bas de Noël défient la concurrence. Nos prix sont: .15 — .29 — .49 et plus

Voyez notre spécial. Longueur, 23 pouces **.69**

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Le Père Noël

reçoit ses petits amis tous les jours de 10 à 11 a.m. et de 3 à 4 p.m. au deuxième.

Il donne à chacun une bonbonnière-souvenir. Conservez-la, elle est numérotée; vous pouvez gagner un prix. Chaque vendredi nous annoncerons 50 numéros gagnants, d'ici Noël.

Entrée 05

Dupuis Frères — Au deuxième.

Popeline Rayée

(50 pouces)

pour draperies, portières, tapis de table, dessus de bureaux. Qualité de 1.50 à 2.75. La verge . . . . . **.69**

Cretonne Réversible

50 pouces de largeur; très bonne qualité. Prix ordinaire .85. Spécial . . . . **.49**

Dupuis Frères — Au troisième.

Brûleurs d'Encens

75 douzaines de brûleurs d'encens; formes assorties; fini antique, bronze, etc. Spécial, jeudi . . . . . **.69**

Bijouterie pour Cadeaux

Bijouterie assortie. Valeurs jusqu'à 3.95 pour **.98**

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Une Offre Remarquable de CHANDAILS de Fantaisie POUR GARÇONS

Chandails tout laine; modèle fermé avec col en V ou avec col châle de nuances variées, à dessins quadrillés ou de fantaisie. Un cadeau utile et confortable. Taille: 24 à 32. Prix ordinaires jusqu'à 2.50. Spécial, jeudi **1.79**

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LIMITÉE

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A. J. Dugal, Directeur-Gérant